

Les devis et dessins pour

Daniel J. MacDonald Modernization

sont modifiés comme suit:

DEVIS

1.1 DEVIS RÉVISÉS

- .1 Les devis révisés suivantes émises avec cet addendum remplacent les devis précédemment émis portant le même titre et le même numéro
 - .1 Section N° 00 01 10_R4, Table des matières
 - .2 Section N° 01 61 10_R1, Liste de matériaux
 - .3 Section N° 06 40 00_R1, Ébénisterie
 - .4 Section No° 10 00 00_R1, Éléments spécialisés manufacturés
 - .5 Section N° 10 23 26_R1, Système de cloisons de verre
 - .6 Section N° 25 05 02_R1, SGE - Documents et échantillons à soumettre et processus d'examen
 - .7 Section N° 26 05 05_R1, Démolition selective de l'installation électrique
 - .8 Section N° 26 32 13.01_R1, Groupes électrogènes à moteur diesel

DESSINS

1.2 DESSINS RÉVISÉS

- .1 Les dessins suivants sont révisés et republiés avec cet addenda. Les révisions sont indiquées dans les zones en bulles sur les dessins. Les descriptions suivantes des révisions sont fournies à titre indicatif uniquement et ne définissent ni ne limitent l'étendue des révisions réelles indiquées sur les dessins :
 - .1 Dessin A01-07 – ASSEMBLAGES MURAUX
 - .1 Le type de mur 3.1 a été révisé pour montrer le système de cloison en verre GS-1 avec verre feuilleté.
 - .2 Dessin A03-01 – TYPES DE PORTES ET DÉTAILS
 - .1 Le cadre de type 1 a été révisé pour indiquer les dimensions ciblées pour les vitres.
 - .2 Les cadres de type D1 et E2 ont été révisés pour indiquer les nouvelles dimensions des vitres.
 - .3 Dessin A21-05 - PLAN DES CLOISONS, AU CINQUIÈME ÉTAGE
 - .1 Étiquette de menuiserie et trappe MW 5-3 enlevée dans la pièce 5-04

- .4 Dessin A53-01 – DÉTAILS D'ESTRADE
 - .1 Enlever la référence à la paroi du biofiltre.

- .5 Dessin A93-05 - CINQUIÈME ÉTAGE - PLAN DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE
 - .1 Trappe de menuiserie enlevée dans la pièce 5-04, et nouvelle étiquette de mobilier (ST-11) ajoutée.

Fin de NORR Addendum N° 4

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
VOLUME 1 DE 3				
	Page couverture du devis	A	27 mai 2022	1
	00 01 07 Pages des sceaux et des signatures	A	27 mai 2022	1
	00 01 10_R43 Table des matières	A	18 08 juillet 2022	19
	00 01 15_R1 Liste des dessins	A	28 juin 2022	8
DIVISION 01	EXIGENCES GÉNÉRALES			
	01 14 00 – Restrictions visant les travaux	A	27 mai 2022	2
	01 29 83 Paiement - Services de laboratoires d'essai	A	27 mai 2022	2
	01 31 19 – Réunions de projet	A	27 mai 2022	3
	01 32 16.16 Ordonnancement des travaux - Méthode du chemin critique	A	27 mai 2022	14
	01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre	A	27 mai 2022	9
	01 35 01 Conception déléguée	A	27 mai 2022	6
	01 35 24 – Procédures spéciales et exigences en matières de sécurité incendie	HS	27 mai 2022	7
	01 35 25 – Procédures spéciales en matières de consignes de verrouillage	HS	27 mai 2022	6
	01 35 29 - Santé et sécurité	HS	27 mai 2022	11
	01 35 54 – Exigences de sécurité du site	A	27 mai 2022	2
	01 41 00 Exigences réglementaires	A	27 mai 2022	2
	01 45 00 Contrôle de la qualité	A	27 mai 2022	4
	01 47 15 Développement durable - Construction	SC	27 mai 2022	6
	01 51 00 Services d'utilités temporaires	A	27 mai 2022	4
	01 52 00 Installations de chantier	A	27 mai 2022	7
	01 56 00 Ouvrages d'accès et de protection temporaires	A	27 mai 2022	3

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	01 57 16 Gestion de la qualité de l'air intérieur (QAI) : Construction	SC	27 mai 2022	8
	01 61 00 <u>R1</u> Exigences générales concernant les produits	A	27 mai 18 juillet 2022	7
	01 61 10 Liste de matériaux	A	27 mai 2022	66
	01 71 00 Examen et préparation	A	27 mai 2022	3
	01 73 00 Exécution des travaux	A	27 mai 2022	3
	01 74 00 Nettoyage	A	27 mai 2022	3
	01 74 19 Gestion et élimination des déchets de construction	SC	27 mai 2022	13
	01 77 00 Achèvement des travaux	A	27 mai 2022	2
	01 78 00 Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux	A	27 mai 2022	6
	01 79 00.13 Démonstration et formation pour la mise en service du bâtiment	Cx	27 mai 2022	13
	01 91 13 Exigences générales de la mise en service	Cx	27 mai 2022	16
	01 91 13.16 Formulaires de mise en service	Cx	27 mai 2022	15
DIVISION 02	CONDITIONS EXISTANTES			
	02 41 19.13 – Démolition sélective d'un bâtiment	S	27 mai 2022	14
	02 41 19.16 – Démolition sélective des composants intérieurs des bâtiments	A	27 mai 2022	13
	02 66 00 – Enlèvement de réservoirs de stockage	Env	27 mai 2022	7
	Formulaire de retrait de système de réservoir de stockage de SPAC	Env	2019	4
	02 82 00.01 – Désamiantage – Précautions minimales	Env	20 sept. 2021	9
	02 82 00.02 – Désamiantage – Précautions moyennes	Env	20 sept. 2021	11
	02 85 10.01 Élimination des excréments d'oiseau	Env	27 mai 2022	5

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u> <u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
DIVISION 03	BÉTON			
	03 01 37 – Restauration du béton	S	27 mai 2022	11
	03 10 00 – Coffrages et accessoires pour béton	S	27 mai 2022	6
	03 20 00 – Armatures pour béton	S	27 mai 2022	6
	03 30 00 – Béton coulé en place	S	27 mai 2022	12
	03 35 00 – Finition de surfaces en béton	A	27 mai 2022	6
	03 53 10 – Finition de béton polie	A	27 mai 2022	15
	03 54 16_R1 – Sous-couche de plancher autonivelante	A	29 juin 2022	9
DIVISION 04	MAÇONNERIE			
	04 03 07 – Rejointoiement de la maçonnerie	A	27 mai 2022	5
	04 05 00 – Maçonnerie- Exigences générales concernant les résultats des travaux	A	27 mai 2022	11
	04 05 13 – Mortier et coulis pour maçonnerie	A	27 mai 2022	9
	04 05 19 – Armatures, connecteurs et ancrages pour la maçonnerie	A	27 mai 2022	8
	04 05 23 – Accessoires de maçonnerie	A	27 mai 2022	6
	04 21 13 – Maçonnerie de briques	A	27 mai 2022	6
	04 22 00 – Maçonnerie d'éléments en béton	A	27 mai 2022	8
DIVISION 05	MÉTAUX			
	05 12 10 – Raccords isolés en acier de construction	S	27 mai 2022	8
	05 12 23 Acier de construction pour bâtiments	S	27 mai 2022	9
	05 12 25 – Coussinets d'appui en élastomère	S	27 mai 2022	3

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	05 12 48 Revêtements de l'acier de charpente apparent	A	27 mai 2022	11
	05 12 48_01 Tableau des catégories d'acier de charpente apparent (ACA)	A		2
	05 31 00 Platelage en acier	S	27 mai 2022	6
	05 41 00 Ossatures porteuses à poteaux métalliques	A	27 mai 2022	9
	05 50 00 Ouvrages métalliques	A	27 mai 2022	25
	05 51 00 Échelles et escaliers métalliques	A	27 mai 2022	5
	05 75 10 Panneaux de zinc décoratifs	A	27 mai 2022	9
DIVISION 06	BOIS, PLASTIQUES ET COMPOSITES			
	06 05 73 Traitement du bois	A	27 mai 2022	6
	06 10 53 Charpenterie diverse	A	27 mai 2022	7
	06 20 00 Menuiserie	A	27 mai 2022	11
	06 40 00 <u>R1</u> Ébénisterie	A	27 mai 18 juillet 2022	13
	06 61 16 Éléments de surface solides fabriqués	A	27 mai 2022	4
DIVISION 07	THERMIQUE / HUMIDITÉ			
	07 01 57 Modifications à la couverture existante	A	27 mai 2022	7
	07 14 16.11 Imperméabilisant liquide	A	27 mai 2022	7
	07 16 16 Imperméabilisation cristalline	A	27 mai 2022	4
	07 19 00 Enduits d'imperméabilisation	A	27 mai 2022	5
	07 21 13 Isolants en panneaux	A	27 mai 2022	8
	07 21 16 Isolants en matelas	A	27 mai 2022	4
	07 26 17 Pare-vapeur sous le niveau du sol	A	27 mai 2022	5
	07 27 00.01 Systèmes d'étanchéité à l'air (Devis descriptif ou établi par	A	27 mai 2022	7

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>		
	prescription de produits de marque déposée)			
	07 27 29 Isolants projetés – Mousse de polyuréthane	A	27 mai 2022	8
	07 42 10 Système de revêtement en panneaux d'aluminium	A	27 mai 2022	16
	07 55 52 Couvertures à membrane de bitume modifié	A	27 mai 2022	20
	07 62 00 Solins et accessoires en tôle	A	27 mai 2022	7
	07 72 73 Systèmes de détection des fuites de la membrane	A	27 mai 2022	5
	07 81 00 Revêtements ignifuges mis en œuvre par projection	A	27 mai 2022	7
	07 84 00 Protection coupe-feu	A	27 mai 2022	23
	07 92 00 Produits d'étanchéité pour joints	A	27 mai 2022	11
DIVISION 08	OUVERTURES ET FERMETURES			
	08 11 00 Portes et bâtis en métal	A	27 mai 2022	9
	08 11 17 Portes à vision complète cotées pour leur résistance au feu et cadres	A	27 mai 2022	5
	08 14 16 Portes planes en bois	A	27 mai 2022	8
	08 33 23 Portes à enroulement vertical	A	27 mai 2022	8
	08 34 73 Ensembles de portes acoustiques	A	27 mai 2022	10
	08 42 33 Portes tournantes	A	27 mai 2022	14
	08 44 13 Murs-rideaux vitrés à ossature d'aluminium	A	27 mai 2022	42
	08 71 00 Quincaillerie pour portes	A	27 mai 2022	12
	08 71 10 Nomenclature de la quincaillerie des portes	H	27 mai 2022	93
	08 80 00 Vitrages	A	27 mai 2022	14
	08 80 15 Balustrades de verre	A	27 mai 2022	7
DIVISION 09	REVÊTEMENTS DE FINITION			

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	09 21 16 Revêtements en plaques de plâtre	A	27 mai 2022	20
	09 22 16 Ossatures métalliques non porteuses	A	27 mai 2022	7
	09 25 13 Fini d'application directe	A	27 mai 2022	8
	09 30 13 Carrelages de céramique	A	27 mai 2022	16
	09 51 13 Éléments acoustiques pour plafonds	A	27 mai 2022	8
	09 51 27 Plafonds en grillage de bois	A	27 mai 2022	6
	09 65 00.08 Revêtements de sol souples – Travaux de petite envergure	A	27 mai 2022	12
	09 67 15 Revêtements de sol à base de résines époxydiques	A	27 mai 2022	11
	09 68 13 Tapis-moquettes en dalles	A	27 mai 2022	12
	09 72 17 Revêtement mural imprimé par procédé numérique	A	27 mai 2022	6
	09 80 00 Traitement acoustique	A	27 mai 2022	5
	09 91 13 Peinturage d'extérieur – Travaux à neuf	A	27 mai 2022	14
	09 91 23 Peinturage d'intérieur – Travaux à neuf	A	27 mai 2022	18
	09 96 00 Revêtements à haut rendements	A	27 mai 2022	6
DIVISION 10	SPÉCIALITÉS			
	10 00 00 <u>R1</u> Éléments spécialisés manufacturés	A	27 mai 18 juillet 2022	6
	10 14 00 Signalisation	A	27 mai 2022	9
	10 21 13.19 Cabines de toilettes à cloisons en plastique	A	27 mai 2022	7
	10 22 13 Cloisons grillagées	A	27 mai 2022	6
	10 22 39 Cloisons pliantes	A	27 mai 2022	6
	10 23 26 <u>R1</u> Système de cloisons de verre	A	27 mai 18 juillet 2022	7
	10 26 41 Panneaux composites en fibre de verre pare-balles	A	27 mai 2022	3

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	10 28 10 Accessoires de salle de toilettes et de salle de bains	A	27 mai 2022	6
	10 44 00 Matériel de protection incendie	M	27 mai 2022	2
	10 51 13 Armoires-vestiaires métalliques	A	27 mai 2022	6
	10 90 00 Surfaçage d'avertissement tactile	A	27 mai 2022	4
DIVISION 11	ÉQUIPEMENT			
	11 12 00 Matériel de contrôle pour parcs de stationnement	A	27 mai 2022	6
	11 14 14 Tourniquets optiques	A	27 mai 2022	6
	11 52 00 État général du système audiovisuel	AV	27 mai 2022	25
	11 52 01 Systèmes audiovisuels	AV	27 mai 2022	29
	11 81 29 Protection contre les chutes dans les installations	A	27 mai 2022	7
DIVISION 12	AMEUBLEMENT			
	12 05 10 Tissu d'ameublement	A	27 mai 2022	3
	12 24 13 Stores à enroulement automatique	A	27 mai 2022	6
	12 24 14 Stores manuels	A	27 mai 2022	5
	12 48 16 Grilles de plancher d'entrée	A	27 mai 2022	5
	VOLUME 2 DE 3			
DIVISION 21	LUTTE CONTRE LES INCENDIES			
	21 05 00 Lutte contre les incendies-Exigences générales concernant les résultats des travaux	M	27 mai 2022	19
	21 12 00 – Réseaux de colonnes montantes et de robinets armés d'incendie	M	27 mai 2022	10
	21 13 13 Systèmes d'extincteurs automatiques sous eau	M	27 mai 2022	18
	21 13 16 Systèmes d'extincteurs automatiques sous air	M	27 mai 2022	9

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	21 30 00 Pompes d'incendie	M	27 mai 2022	10
DIVISION 22	PLOMBERIE			
	22 05 00 Plomberie - Exigences générales concernant les résultats des travaux	M	27 mai 2022	15
	22 05 05 Démolition selective de la plomberie	M	27 mai 2022	5
	22 05 15 Plomberie – Appareils spéciaux	M	27 mai 2022	17
	22 10 10 Plomberie - Pompes	M	27 mai 2022	10
	22 11 16 Tuyauterie d'eau domestique	M	27 mai 2022	11
	22 13 16.13 Tuyauterie d'évacuation d'eaux usées et de ventilation – Fonte et cuivre	M	27 mai 2022	8
	22 13 16.16 – Tuyauterie d'évacuation d'eaux usées et de ventilation en plastique	M	27 mai 2022	8
	22 33 00 Chauffe-eau électriques d'usage domestique	M	27 mai 2022	4
	22 42 13 Bidets, urinoirs et W.-C. de type commercial	M	27 mai 2022	9
	22 42 16 Éviers et cuiviers – Type commercial	M	27 mai 2022	9
	22 42 19 Douches et baignoires commerciales	M	27 mai 2022	7
	22 47 00 Fontaines et refroidisseurs d'eau	M	27 mai 2022	5
DIVISION 23	CHAUFFAGE, VENTILATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR (CVCA)			
	23 01 05 Utilisation et entretien des installations de CVCA pendant les travaux de construction	M	27 mai 2022	2
	23 05 00 CVCA - Exigences générales concernant les résultats des travaux	M	27 mai 2022	20

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>		
	23 05 05 Démolition selective des installations de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (CVCA)	M	27 mai 2022	5
	23 05 13 Exigences générales concernant les moteurs d'appareils de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 05 14 Dispositifs d'entraînement à fréquence variable	M	27 mai 2022	12
	23 05 15 Exigences courantes relatives à la pose de la tuyauterie des installations de CVCA	M	27 mai 2022	8
	23 05 16 Lyres et compensateurs de dilatation pour tuyauteries de CVCA	M	27 mai 2022	8
	23 05 17 Soudage de la tuyauterie	M	27 mai 2022	6
	23 05 19 Appareils et éléments de mesures pour tuyauterie de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 05 19.13 Thermomètres et manomètres pour tuyauterie	M	27 mai 2022	9
	23 05 23.01 Robinetterie - Bronze	M	27 mai 2022	10
	23 05 23.02 Robinetterie - Fonte	M	27 mai 2022	12
	23 05 23.03 Robinetterie – Acier moulé	M	27 mai 2022	10
	23 05 23.05 Vannes à papillon	M	27 mai 2022	7
	23 05 29 Supports et suspensions pour tuyauteries et appareils de CVCA	M	27 mai 2022	27
	23 05 33 Traçage thermique pour tuyauterie de CVCA	M	27 mai 2022	4
	23 05 48 Mesures antivibratoires et parasismiques pour installations de CVCA	M	27 mai 2022	13
	23 05 53 Identification de la tuyauterie et du matériel de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 05 91 Systèmes géothermiques	M	27 mai 2022	9
	23 05 93 Essai, réglage et équilibrage de réseaux de CVCA	M	27 mai 2022	12
	23 05 94 Essai sous pression des réseaux aérauliques	M	27 mai 2022	5
	23 07 13 Calorifuges pour conduits d'air	M	27 mai 2022	8

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>	
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>			
	23 07 16	Isolant pour matériel de CVCA	M	27 mai 2022	13
	23 07 19_R1	Isolant pour tuyauterie de CVCA	M	08 juillet 2022	12
	23 08 13	Contrôle de la performance des installations de CVCA	M	27 mai 2022	5
	23 08 16	Nettoyage et mise en route de la tuyauterie de CVCA	M	27 mai 2022	6
	23 09 33	Dispositifs électriques et électroniques de commande/régulation pour installations de CVCA	M	27 mai 2022	3
	23 21 13.01	Réseaux hydroniques – Tuyauterie en cuivre, robinetterie et raccords connexes	M	27 mai 2022	9
	23 21 13.02	Réseaux hydroniques – Tuyauterie en acier, robinetterie et raccords connexes	M	27 mai 2022	8
	23 21 13.03	Tuyauteries à éléments emmanchés à force – Réseaux hydroniques	M	27 mai 2022	7
	23 21 16	Tuyauterie hydronique	M	27 mai 2022	8
	23 21 23	Pompes pour reseaux hydroniques	M	27 mai 2022	8
	23 25 00	Traitement de l'eau des installations de CVCA	M	27 mai 2022	8
	23 31 13.01	Conduits d'air métalliques - Basse pression, jusqu'à 500 Pa	M	27 mai 2022	16
	23 31 13.02	Conduits d'air métalliques - Haute pression, jusqu'à 2 500 Pa	M	27 mai 2022	12
	23 33 00	Accessoires pour conduits d'air	M	27 mai 2022	7
	23 33 14	Registres d'équilibrage	M	27 mai 2022	6
	23 33 15	Registres de réglage	M	27 mai 2022	4
	23 33 16	Registres et clapets coupe-feu et de fumée	M	27 mai 2022	10
	23 33 46	Conduits d'air flexibles	M	27 mai 2022	6
	23 33 53	Revêtements intérieurs pour conduits d'air	M	27 mai 2022	8

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>		
	23 34 00 Ventilateurs pour installations de CVCA	M	27 mai 2022	9
	23 34 13 Ventilateurs de circulation sous basse vitesse, à volume élevée et de montage au plafond	M	27 mai 2022	10
	23 34 23.13 Ventilateurs d'extraction monoblocs, de types mural et de toiture	M	27 mai 2022	5
	23 36 00_R1 Éléments terminaux de réseaux aérauliques	M	29 juin 2022	15
	23 37 13 Diffuseurs, registres et grilles	M	27 mai 2022	6
	23 37 20 Louvres, prises d'air et autres événements	M	27 mai 2022	4
	23 40 00 Appareils d'épuration des installations de CVCA	M	27 mai 2022	6
	23 52 00 Chaudières de chauffage	M	27 mai 2022	8
	23 57 00 Échangeurs de chaleur pour installations de CVCA	M	27 mai 2022	7
	23 64 22 Refroidisseurs d'eau à récupération de chaleur	M	27 mai 2022	8
	23 72 00 Systèmes de récupération d'énergie air-air	M	27 mai 2022	10
	23 73 10 Refroidisseurs secs	M	27 mai 2022	7
	23 81 40 Pompes à chaleur à air et à eau	M	27 mai 2022	8
	23 82 19 Ventilo-convecteurs	M	27 mai 2022	6
	23 82 36 Radiateurs à tubes ailetés	M	27 mai 2022	8
	23 82 39 Aérothermes	M	27 mai 2022	5
	23 84 13 Humidificateurs	M	27 mai 2022	7
DIVISION 25	AUTOMATISATION INTÉGRÉE			
	25 01 11 SGE - Démarrage, vérification et mise en service	M	27 mai 2022	10
	25 01 12 SGE - Formation	M	27 mai 2022	3
	25 05 01 SGE - Prescriptions générales	M	27 mai 2022	9

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	25 05 02 <u>R1</u> SGE - Documents et échantillons à soumettre et processus d'examen	M	27 mai 18 juillet 2022	5
	25 05 03 – SGE - Dossier de projet	M	27 mai 2022	4
	25 05 54 SGE - Identification du matériel	M	27 mai 2022	3
	25 05 60 SGE - Installation	M	27 mai 2022	13
	25 08 20 SGE - Garantie et maintenance	M	27 mai 2022	5
	25 10 01 SGE - Réseaux locaux (RL)	M	27 mai 2022	3
	25 10 02 SGE - Postes de travail	M	27 mai 2022	15
	25 30 01 SGE - Famille des contrôleurs de bâtiments	M	27 mai 2022	13
	25 30 02 SGE - Instrumentation locale	M	27 mai 2022	22
	25 90 01 SGE - Exigences particulières au site et séquences de fonctionnement des systèmes	M	27 mai 2022	5
	25 90 01_CS401 Système d'eau froide domestique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS401 Système d'eau froide domestique – Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS402_R1 Système d'eau chaude domestique	M	08 juillet 2022	2
	25 90 01_CS402_R1 Système d'eau chaude domestique – Liste des points de contrôle	M	08 juillet 2022	1
	25 90 01_CS411 Pompes sanitaires et pluviales et de puisards d'ascenseurs	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS411 Pompes sanitaires et pluviales et de puisards d'ascenseurs - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS601 Refroidisseurs de récupération de chaleur	M	27 mai 2022	4
	25 90 01_CS601_R1 Refroidisseurs de récupération de chaleur - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS611 Système de distribution d'eau refroidie	M	27 mai 2022	3

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>	
		<u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>			
	25 90 01_CS611_R1	Système de distribution d'eau refroidie - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS621	Système de distribution d'eau de chauffage	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS621_R1	Système de distribution d'eau de chauffage - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS701	Système d'air d'extérieur distinct, lequel offrant une récupération d'air et ce, compte tenu d'une récupération d'énergie	M	27 mai 2022	6
	25 90 01_CS701_R1	Système d'air d'extérieur distinct, lequel offrant une récupération d'air et ce, compte tenu d'une récupération d'énergie - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS722	Aérothermes à fonctionnement hydronique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS722	Aérothermes à fonctionnement hydronique - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS731	Convecteurs à ailettes murales (« Wallfin ») et à fonctionnement hydronique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS731_R1	Convecteurs à ailettes murales (« Wallfin ») et à fonctionnement hydronique - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS732	Aérothermes à débit forcé et à fonctionnement hydronique	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS732_R1	Aérothermes à débit forcé et à fonctionnement hydronique - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS737	Éléments à serpentins et à ventilateurs	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS737_R1	Éléments à serpentins et à ventilateurs - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>	
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>			
	25 90 01_CS801	Extraction de salles de toilettes	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS801	Extraction de salles de toilettes - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS805	Ventilateur de local ou de locaux d'ascenseurs	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS805	Ventilateur de local ou de locaux d'ascenseurs - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS809	Ventilation de garage de stationnement	M	27 mai 2022	2
	25 90 01_CS809_R1	Ventilation de garage de stationnement - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS810	Ventilation de local de mécanique	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS810_R1	Ventilation de local de mécanique - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS812	Système de ventilateurs de dé-stratification	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS812	Système de ventilateurs de dé-stratification - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS821	Système distinct d'air d'extérieur, à volume d'air variable et à ventilateur motorisé	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS821_R1	Système distinct d'air d'extérieur, à volume d'air variable et à ventilateur motorisé – Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS824	Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec faisceaux refroidis à l'état actif	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS824_R1	Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec faisceaux refroidis à l'état actif - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	25 90 01_CS825 Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec éléments à serpentins et à ventilateurs	M	27 mai 2022	3
	25 90 01_CS825_R1 Volume d'air variable et à ventilation de contrôle sur demande, avec éléments à serpentins et à ventilateurs - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS831 Système d'humidification	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS831_R1 Système d'humidification - Liste des points de contrôle	M	29 juin 2022	1
	25 90 01_CS832 Système d'appoint de glycolm	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS832 Système d'appoint de glycolm - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS901 Système de gestion géothermique et ce, sur place	M	27 mai 2022	4
	25 90 01_CS901 Système de gestion géothermique et ce, sur place - Liste des points de contrôle	M	27 mai 2022	1
	25 90 01_CS910 Équipements divers	M	08 juillet 2022	1
	25 90 01_CS910 Équipements divers – Liste des points de contrôle	M	08 juillet 2022	1
	25 90 01_CS912 Système d'éclairage	M	08 juillet 2022	1
	25 90 01_CS912 Système d'éclairage – Liste des points de contrôle	M	08 juillet 2022	1
DIVISION 26	ÉLECTRICITÉ			
	26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux	E	27 mai 2022	16
	26 05 04 Édifice actuel - Modifications	E	27 mai 2022	3
	26 05 05 <u>R1</u> Démolition selective de l'installation électrique	E	27 mai 18 juillet 2022	6

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>	
		<u>EN RAPPORT</u> <u>AVEC LES</u> <u>DOCUMENTS</u>			
	26 05 20	Connecteurs pour câbles et boîtes 0-1 000 v	E	27 mai 2022	3
	26 05 21	Fils et câbles (0 – 1 000 V)	E	27 mai 2022	5
	26 05 22	Connecteurs et terminaisons de câbles	E	27 mai 2022	2
	26 05 28	Mise à la terre du secondaire	E	27 mai 2022	5
	26 05 29	Supports et suspensions pour installations électriques	E	27 mai 2022	3
	26 05 31	Armoires et boîtes de jonction, de tirage et de répartition	E	27 mai 2022	2
	26 05 32	Boîtes de sortie, de dérivation et accessoires	E	27 mai 2022	3
	26 05 34	Conduits, fixations et raccords de conduits	E	27 mai 2022	5
	26 05 36	Chemins de câbles pour installations électriques	E	27 mai 2022	2
	26 05 37	Goulottes guide-fils et caniveaux auxiliaires	E	27 mai 2022	2
	26 05 48	Mesures antivibratoires et parasismiques	E	27 mai 2022	9
	26 08 02	Essai sur le terrain et mise en service – Installations à basse tension	E	27 mai 2022	8
	26 09 13	Contrôle de la puissance	E	08 juillet 2022	7
	26 09 43	Commandes d'éclairage en réseau	E	27 mai 2022	23
	26 12 16.01	Transformateurs secs - primaire jusqu'à 600 V	E	27 mai 2022	4
	26 22 19	Transformateurs de mesure	E	27 mai 2022	2
	26 24 13	Tableaux de commutation	E	27 mai 2022	6
	26 24 16.01	Panneaux de distribution à disjoncteurs	E	27 mai 2022	4
	26 27 26	Dispositifs de câblage	E	27 mai 2022	4
	26 28 13.01	Fusibles - Basse tension	E	27 mai 2022	2

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	26 28 16.02 Disjoncteurs sous boîtier moulé	E	27 mai 2022	3
	26 28 18 Protection contre les fuites à la terre	E	27 mai 2022	3
	26 28 20 Dispositifs de protection contre les fuites à la terre - Classe A	E	27 mai 2022	2
	26 28 23 Interrupteurs à fusibles et sans fusibles	E	27 mai 2022	2
	26 29 01 Contacteurs	E	27 mai 2022	3
	26 29 03 Dispositifs de commande	E	27 mai 2022	4
	26 29 10 Démarreurs jusqu'à 600V	E	27 mai 2022	6
	26 32 13.01 <u>R1</u> Groupes électrogènes à moteur diesel	E	27 mai 18 juillet 2022	17
	26 36 23 Appareillage automatique de commutation de charge	E	27 mai 2022	8
	26 50 00 Éclairage	E	27 mai 2022	4
	26 52 13.13 Éclairage de sécurité	E	27 mai 2022	3
	26 52 13.16 Indicateurs lumineux de sortie	E	27 mai 2022	3
DIVISION 27	COMMUNICATIONS			
	27 05 00 Communications – Exigences générales concernant les résultants des travaux	E	27 mai 2022	12
	27 51 19 Systèmes de masquage du bruit	E	27 mai 2022	9
DIVISION 28	SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE			
	28 10 00 Systèmes de contrôles d'accès, de détection d'intrusion et de surveillance vidéo	E	27 mai 2022	44
	28 31 00.02 Systèmes multiplex d'alarme incendie et de communication phonique	E	27 mai 2022	19
DIVISION 31	TERRASSEMENTS			

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
		<u>EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS</u>		
	31 00 00 Travaux de terrassement	L	27 mai 2022	9
DIVISION 32	AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES			
	32 01 90.23 Taille	L	27 mai 2022	5
	32 01 90.33 - Préservation des arbres et des arbustes	L	27 mai 2022	5
	32 12 16 Revêtements de chaussée bitumineux	C	27 mai 2022	4
	VOLUME 3 DE 3			
ANNEXE 1	SUBSTANCES DÉSIGNÉES ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DANGEREUX			
	Rapport d'évaluation de matériaux dangereux, tel que préparé par la société All-Tech Environmental Services Limited	Info	04 janv 2021	68
	Analyse de jeux au niveau des données et Enquête intrusive sur l'amiante, telles que préparées par la société Englobe	Info	28 juin 2019	37
	DOCUMENT D'ÉBAUCHE - Identification, quantification et évaluation de suppression des matériaux amiantés - Lettre préparée par la société Englobe.	Info	22 mars 2019	4
	Procédure d'exploitation des normes sur les halocarbures, telle que préparée par la société par la société MCW Maricor.	Info	Oct 2012	50
ANNEXE 2	RAPPORTS SUR LES CONDUITS DU BÂTIMENT			
	Rapport sur les conditions du bâtiment (2017)	Info	26 avr. 2017	103
ANNEXE 3	ENQUÊTE GÉOTECHNIQUE			
	Rapport technique de la société EastTech - Daniel J. MacDonald Building Charlottetown, I.P.-É., tel que préparé par	Info	21 mai 2020	18

<u>DIVISION</u>	<u>SECTION</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>	<u>DATE</u>	<u>PAGES</u>
	la société EastTech Engineering Consultants Inc.			
	Charlottetown – Enquête sur les sols, en phase II; Bâtiment DJM; enquête préparée par la société Jacques, Whitford & Associated Ltd.	Info	15 août 1980	25

LÉGENDE - RESPONSABILITÉ EN RAPPORT AVEC LES DOCUMENTS

- .1 A – Symbole de documents préparés par l'Architecte.
- .2 HS – Symbole de documents préparés par le Conseiller en matière de santé et de sécurité de la Direction des ressources humaines des SPAC; Construction et Entretien.
- .3 SC – Symbole de documents préparés par l'Expert-Conseil en matière de durabilité.
- .4 Cx – Symbole de documents préparés par l'Agent de la mise en service.
- .5 Env - Symbole de documents préparés par le Groupe environnemental des SPAC.
- .6 S - Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en charpente.
- .7 H - Symbole de documents préparés par l'Expert-Conseil en pièces de quincaillerie de l'Architecture.
- .8 AV - Symbole de documents préparés par l'Expert-Conseil en audio-visuel.
- .9 M - Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en mécanique.
- .10 E - Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en électricité.
- .11 C – Symbole de documents préparés par l'Ingénieur en génie civil.
- .12 L – Documents d'aménagement paysager préparés par les SPAC.
- .13 Info - Symbole de documents d'information préparés par diverses entités.

FIN DE SECTION

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
------	---------	-------------	--------------------------

Aux endroits à partir desquels un produit est identifié comme ayant une couleur, une texture ou un motif particulier, ce produit se devra alors de servir de base pour assortir la couleur, la texture ou le motif dans les travaux.

DIVISION 03 – BÉTON

CSLR-1	Produit servant à imperméabiliser le béton	Agent d'imperméabilisation au silane	Garage de stationnement
C-TOP-1	Surfaçage de béton poli	Produit de surfaçage à prise rapide, de grande résistance, à base de ciment, ne rétrécissant pas, à teinte décorative et pouvant être polie et de type complètement adhérent. À fini de brillance polie à moyenne et de couleur à assortir à celle du carrelage CT-1.	Atrium

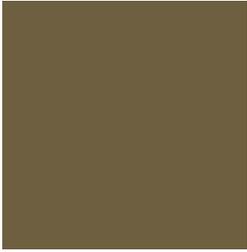
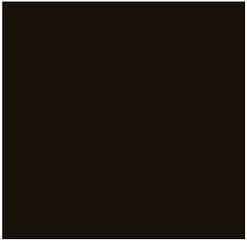
DIVISION 04 – MAÇONNERIE

BRK-1	Revêtement en brique	Brique sauvegardée par suite de la démolition du mur d'extérieur sur place. Ou Nouvelle brique, à assortir à l'existante, selon les besoins. Remettre des échantillons à l'approbation du Représentant du Ministère. Mélanger la nouvelle brique et la brique existante et sauvegardée et ce, de façon proportionnelle.	À l'extérieur; à l'intérieur (Foyer) 
-------	----------------------	---	--

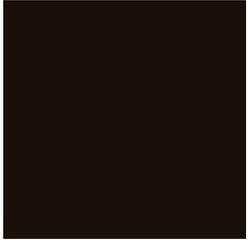
DIVISION 05 – MÉTAUX

MET-A1	Fini métallique – En aluminium préfabriqué	Enduit anodisé et d'application en atelier et ce, pour l'aluminium De la Classe 1 et ce, selon l'AAMA De catégorie pour l'extérieur	Coupes de murs rideaux CW-3 et CW-4 Marquise à l'entrée
--------	--	---	---

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Épaisseur de pellicule minimale : +0,7 mill</p> <p>Couleur :- Au bronze pâle</p> <p>Code de couleur « RGB » :- 110-95-64</p>	
MET-A2	<p>Fini métallique – En aluminium préfabriqué</p>	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en trois (3) couches en usine et ce, pour l'aluminium.</p> <p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0,30 mill; couche d'impression 0,70 et 0,80 mill; couche de couleur 0,30 et 0,40 mill; couche de surfaçage transparente.</p> <p>Couleur :- Au bronze pâle</p> <p>Code de couleur « RGB » :- 110-95-64</p>	<p>Solin de couronnement et revêtement en aluminium. À couleur d'application à assortir aux couleurs des éléments du bâtiment ayant des panneaux : MTL-PNL1.</p> 
MET-A3	<p>Fini métallique – En aluminium préfabriqué</p>	<p>Enduit anodisé et d'application en atelier et ce, pour l'aluminium</p> <p>De la Classe 1 et ce, selon l'AAMA</p> <p>De catégorie pour l'extérieur</p> <p>Épaisseur de pellicule minimale : +0,7 mill</p> <p>Couleur :- Au bronze foncé</p> <p>Code de couleur « RGB » :- 24-17-9</p>	<p>Coupes de murs rideaux CW-1 et CW-2</p> 
MET-A4	<p>Fini métallique – En aluminium préfabriqué</p>	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en trois (3) couches en usine et ce, pour l'aluminium.</p>	<p>Solin de couronnement et revêtement en aluminium. À couleur d'application à assortir</p>

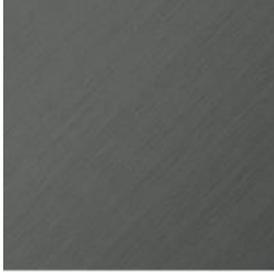
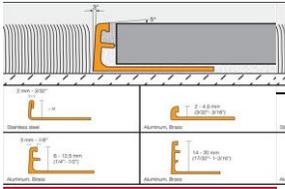
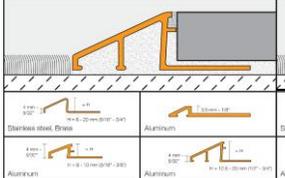
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLACEMENT
		<p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0.30 mill; couche d'impression 0,70 et 0,80 mill; couche de couleur 0,30 et 0,40 mill; couche de surfaçage transparente.</p> <p>Couleur :- Au bronze foncé Code de couleur « RGB » :- 24-17-9</p>	<p>aux couleurs des éléments du bâtiment ayant des panneaux MTL-PNL3.</p> 
MET-A5	Fini métallique – En aluminium préfabriqué	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en trois (3) couches en usine et ce, pour l'aluminium</p> <p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0.30 mill; couche d'impression 0,70 et 0,80 mill; couche de couleur 0,30 et 0,40 mill; couche de surfaçage transparente.</p> <p>Couleur :- Noir</p>	<p>Panneau insonorisant d'atrium, de fabrication sur mesure :</p>  <p>Solids — UC40577 Black - UC40577</p>
MET-S1	Acier préfabriqué	<p>Acier structurel et à l'état décoratif et apparent (« Architecturally Exposed Structural Steel ») (« AESS ») :- Éléments caractéristiques, de catégorie 3</p> <p>Peinture :- Système d'enduit :- Système d'enduit en 3 phases, comme suit : « Orzn /Epoxy /Pu ».</p> <p>Se reporter à la section 05 12 48 (Enduits pour de l'acier structurel et à l'état décoratif et apparent).</p>	<p>Marquise avant. Colonne, comme dans le cas de l'atrium. Entretoise parasismique apparente.</p>

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

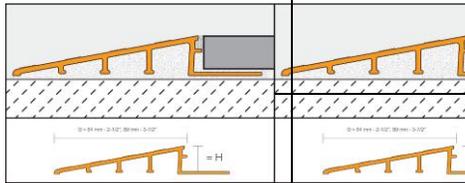
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
MET-S2	Fini métallique – Acier préfabriqué	<p>Enduit au fluoropolymère, d'application en quatre (4) couches en usine et ce, pour l'acier</p> <p>Épaisseur nominale de pellicule à sec, selon la norme ASTM D1400</p> <p>Entre : 0,20 et 0.30 mill; couche d'impression 0,75 mill; couche de protection 0,75 mill; couche de couleur 0,50 mill; couche de surfaçage transparente</p> <p>Couleur :- Au bronze foncé Code de couleur « RGB » :- 110-95-64</p>	<p>Estrade d'atrium :- Siège de banc / Lisières de bordure / Garde-corps</p>
MET-S4	Acier préfabriqué	<p>Bleuissement du bâti en acier de panneaux insonorisants</p> <p>Enduit au laque acrylique noir et transparent et d'application en atelier</p> <p>Épaisseur de pellicule à sec, entre 0,3 et 0,5 mill.</p> <p>Couleur :- Au noir mat. Code de couleur « RGB » :- 39 39 45</p>	<p>Panneau insonorisant d'atrium, de fabrication sur mesure :</p> 
MET-Z1	Panneaux au zinc et à agrafes plates	<p>Panneau au zinc de titane patiné à l'avance</p> <p>Panneaux à agrafes plates; Épaisseur : 0,65 mm et ce, sur du substrat en contre-plaqué de 16 mm.</p> <p>Nota :- Tous les coins devront être en continu; ne pas utiliser de solins de coins à l'extérieur.</p> <p>Largeur, de 230 mm, avec un allongement de 280 mm sur les surfaces de plafond</p>	<p>Escalier d'intérieur d'atrium 'E'; toit de poteau de garde</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>d'escalier à l'état incliné (à assortir à la largeur de 230 mm sur les façades verticales.).</p> <p>Hauteur :- De façon générale, à 575 mm et ce, en fonction du besoin autour des rebords et des coins.</p> <p>Couleur :- De type patiné à l'avance.</p> <p>Au brun-gris pigmenté, pour s'harmoniser avec la pierre calcaire naturelle STN-1.</p> <p>Remettre des échantillons à l'Expert-Conseil.</p>	
CRBT-1	<p>Ruban au carborundum</p>	<p>Ruban à auto-adhérence et de type anti-dérapant.</p> <p>Valeur d'adhérence du pelage, selon la norme MIL-D-17951E(SH) :- Valeur de résistance de la colle :- Au moins 0,75 livres.</p> <p>Largeur : 51 mm</p> <p>Couleur :- Blanc</p>	<p>Nez d'escalier d'atrium 'E'</p> 
TS-1	<p>Lisière de transition - Tapis-moquette; carrelage vinylique de luxe à carrelage</p>	<p>Lisière de transition en acier inoxydable</p> <p>Matériau :- Acier inoxydable, de nuance 304</p> <p>Hauteur :- À assortir à l'épaisseur du carrelage.</p>	
TS-2	<p>Lisière de transition - Tapis-moquette; carrelage vinylique de luxe; carrelage à</p>	<p>Lisière de transition en acier inoxydable et de type incliné</p> <p>Matériau :- Acier inoxydable, de nuance 304</p> <p>Hauteur :- À assortir à l'épaisseur des deux</p>	

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	carrelage dissipatif statique	types de revêtement de sol adjacents.	
TS-3	Lisière de transition - Tapis moquette, carrelage vinylique de luxe, carrelage à dissipation statique à béton époxydique peint	Produit :- Lisières de transition en caoutchouc Couleur :- Au gris de charbon Matériau :- Caoutchouc Le calibrage devra faire l'objet d'une coordination avec l'épaisseur du matériau de revêtement de sol.	
TS-4	Lisière de transition - Carrelage à béton époxydique peint	Lisière de transition en acier inoxydable et de type incliné Matériau :- Acier inoxydable, de nuance 304 Hauteur :- Épaisseur du carrelage et ce, en rapport avec le revêtement de sol en béton et (ou) à la résine époxydique à l'état peint.	

DIVISION 06 – BOIS, PLASTIQUES ET COMPOSITES

FAB-1	Tissu	EN RÉSERVE Cote de résistance au feu :- Selon la Classe 1 de la norme NFPA 260	Bancs pour s'asseoir
--------------	--------------	---	----------------------

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
HDW-1	Quincaillerie décorative	Produit :- Poignée à l'argent Matériau :- En métal Couleur :- Au nickel Format :- À 160 mm d'entre axes Largeur : 10 mm Projection :- À 35 mm Description :- Poignée en D et à rebord équerri	Travaux d'ébénisterie : Console de sécurité Poignées de tirage de tiroirs et d'armoires 
HDW-2	Quincaillerie décorative	Produit :- Poignée en métal noir Matériau :- En métal Couleur :- Noir Fini : mat Format :- À 160 mm d'entre axes Largeur : 13 mm Projection :- À 33mm Description :- Poignée de tirage en D, à rebords équerri et de type hexagonal	Travaux d'ébénisterie : cuisinette Poignées de tirage de tiroirs et d'armoires 
HDW-3	Quincaillerie décorative	Produit :- Poignée au gris foncé Matériau :- En métal Couleur :- Gris foncé Format :- À 160 mm d'entre axes Projection :- À 35mm Description :- Poignée en D et à rebord équerri	Travaux d'ébénisterie : Centre d'affaires Poignées de tirage de tiroirs et d'armoires 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

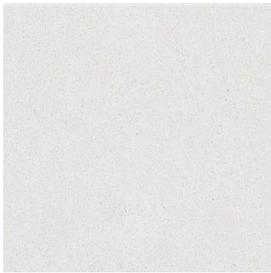
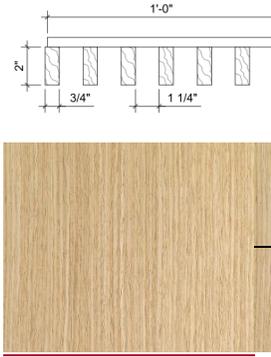
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
PLAM-1	Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)	Produit :- Stratifié sous haute pression Couleur :- À motif de bois brun médium Matériau :- Stratifié sous haute pression Fini :- À texture lisse Fini :- À valeur de brillance élevée ou « Hi-Brite »	Pupitre de sécurité / Voir les détails d'ébénisterie afin de retrouver son emplacement. 
PLAM-2	Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)	Produit :- Stratifié sous haute pression Couleur / Simili-bois :- Ressemble à du bois d'acajou, avec de l'ambre, des bruns pâles, des gris et des taupes. De design répété :- 1 295 mm de largeur sur 647 mm de longueur. Matériau :- Stratifié sous haute pression et offrant une résistance aux égratignures Fini :- À granulométrie lisse	Cuisinette / Centre d'affaires / surfaces verticales 
PLAM-3	Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)	Produit :- Stratifié sous haute pression Couleur / Simili bois :- De design correspondant à du stratifié en bois, avec un mélange de teck, de framire et de chêne africain. De couleur brun à teinte douce, avec des teintes et des ombrages. De design répété :- 1 092mm de largeur sur 774 mm de longueur. Matériau :- Stratifié sous haute pression et offrant une résistance aux égratignures Fini :- À granulométrie lisse	Portes 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
<u>PLAM-4</u>	<u>Plastic stratifié (stratifié sous haute pression ou « HPL »)</u>	<p><u>Produit :- Stratifié sous haute pression</u></p> <p><u>Couleur / Simili bois :- De design correspondant à du stratifié en bois, avec un mélange de teck, de framire et de chêne africain. De couleur brun à teinte douce, avec des teintes et des ombrages.</u></p> <p><u>De design répété :- 1 092mm de largeur sur 774 mm de longueur.</u></p> <p><u>Matériau :- Stratifié sous haute pression et offrant une résistance aux égratignures</u></p> <p><u>Fini :- À granulométrie lisse</u></p>	<p><u>Appuis de fenêtre et garnitures</u></p> 
SSF-1	Surfaçage plein ou solide	<p>Produit :- Dessus de comptoir au quartz</p> <p>Matériau :- Au quartz</p> <p>Couleur :- À fond blanc, avec des touches de gris et de beige pâle; à motif obtenu par simili-lissage.</p> <p>Fini :- Poli.</p> <p>Épaisseur : 30 mm</p> <p>Profil du rebord :- À rebord mortaisé</p>	<p>Pupitre de sécurité / Voir les détails d'ébénisterie afin de retrouver son emplacement</p> 
SSF-2	Surfaçage plein ou solide	<p>Produit :- Dessus de comptoir au quartz</p> <p>Matériau :- Au quartz</p> <p>Couleur :- Au blanc neige, laquelle couleur offrant un blanc simili glacé.</p> <p>Fini :- Poli.</p> <p>Épaisseur : 30 mm</p> <p>Profil du rebord :- À rebord mortaisé</p>	<p>Dessus de comptoir / Salle de toilettes</p> 

Le 27 mai 18 juillet 2022

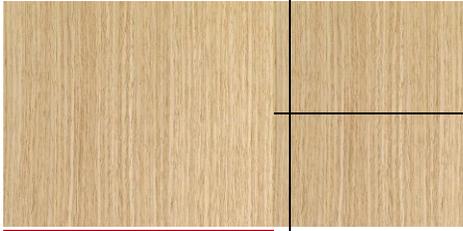
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
SSF-3	Surfaçage plein ou solide	Produit :- Dessus de comptoir à surface pleine Couleur :- En blanc, avec du veinage Matériaux :- À la résine et aux matériaux naturels, respectivement proportionnés aux 1/3 et 2/3. Fini :- Poli. Épaisseur : 12mm Profil du rebord :- À rebord mortaisé	Dessus de comptoir / Centre d'affaires 
SSF-4	Surfaçage plein ou solide	Produit :- Dessus de comptoir au quartz Couleur :- Au blanc tacheté et organique Fini :- Poli. Matériau :- Au quartz Épaisseur : 13mm Profil du rebord :- À rebord mortaisé	Dessus de comptoir / Cuisinette 
WD-PNL-1	Panneau plein ou solide, de grille en bois	Panneau à lattes en bois et de conception linéaire Dimensions du panneau : 460 mm sur 1 220 mm Format des lattes : 50 sur 19 mm Nombre de lattes : 6 Matériau constitutif des lattes :- En chêne blanc et plein. Fini :- À teinture transparente et au fini mat Ouvrage d'appui à l'arrière :- Ouvrage en bois et en croisé, à cote de résistance au feu et à l'état peint en noir, avec un intervalle	Entrée depuis la rue Grafton – Soffite de marquise à l'extérieur 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		d'entre axes de 305 mm. Ouvrage d'appui arrière et de type insonorisant :- Matériau noir, tissé et insonorisant, conçu pour une utilisation à l'extérieur, entre autres. Cote de résistance au feu :- De classe A	
WD-PNL-2	Panneau plein ou solide, de grille en bois - De type composé et à capacité insonorisante	Panneau insonorisant et de fabrication sur mesure À lattes en bois plein, à l'intérieur d'un bâti à cornières en acier Bois :- Au chêne blanc. Déroulage excentrique, au naturel. Cote de résistance au feu :- De Classe A <u>Matériaux connexes :-</u> MET-S4 (sur le bâti en acier) WD-2 (Bois plein et traité par ignifugeage) MET-A5 (Solin et pièces d'obturation) AWP-3 (Planche insonorisante)	Panneau insonorisant d'atrium et de fabrication sur mesure :-
WD-PNL-3	Panneau plein ou solide, de grille en bois	Lattes en bois plein et de fabrication sur mesure, à l'intérieur d'un bâti en acier et ce, au plafond. Bois :- Au chêne blanc. Déroulage excentrique, au naturel Matériau de noyau :- En chêne blanc et massif Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique, au naturel – À assortir au panneau WD-PNL1. Ouvrage d'appui à l'arrière :- Ouvrage d'appui en bois et en croisé, à l'état peint en noir. Grosueur des lattes :- 50 mm sur 152 mm;	Plafond de salle de mieux-être / Cuisinettes, aux niveaux 2 à 5 / Foyers d'ascenseurs, aux niveaux 1 à 5. 

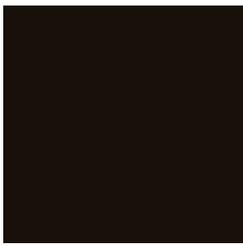
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		de longueur variable et ce, selon l'emplacement. Cote de résistance au feu :- De classe A	
WD-PNL-4	Panneau en bois et de type plein	Système de panneaux en bois et de fabrication sur mesure Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique : au naturel <u>Slip Matched</u> Matériau de noyau :- En chêne blanc et massif Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique : au naturel – À assortir au panneau WD-PNL1 Cote de résistance au feu :- De classe A Dimensions :- Se reporter aux dessins d'architecture afin de retrouver les détails. *D'applications murale et au plafond	Cuisinette 1-20; panneaux d'extrémité de casiers; cabines de position caucus 
WD-1	Bois et ce, à la grandeur des travaux	Bois et ce, à la grandeur des travaux Bois :- Au chêne blanc. Déroulage excentrique : au naturel <u>Slip Matched</u> Matériau de noyau :- En chêne blanc et massif Fini :- Au chêne blanc; Déroulage excentrique : au naturel – À assortir au panneau WD-PNL1 Cote de dispersion des flammes :- De Classe A. Format :- Se reporter aux dessins d'atelier des ouvrages d'ébénisterie afin de retrouver les dimensions pertinentes.	Panneaux muraux et (ou) de plafonds / Au rez-de-chaussée : cuisinette, panneaux d'extrémité de casiers et cabines de position caucus / Appuis de fenêtres, à la grandeur des travaux.

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.	
MTL- PNL2	Panneau de revêtement en aluminium	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance Épaisseur du feuillard : 3mm Épaisseur du panneau :- Au moins 25 mm</p> <p>Fini et couleur : MET-A2 Moyens d'attache du système d'ossature :-</p> <p>Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à partir de solives structurelles. Écran de pluie ventilé, à l'arrière Se caractérisant par une pression équilibrée Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.</p>	<p>Vestibules d'entrée / Fascie d'atrium / Revêtement mét. au 4^e étage et ce, à la hauteur de la plinthe d'atrium CW-3.</p> 
MTL- PNL3	Panneau de revêtement en aluminium	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance Épaisseur du feuillard : 3mm Épaisseur du panneau :- Au moins 25 mm</p> <p>Fini et couleur : MET-A4 Moyens d'attache du système d'ossature :-</p> <p>Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à</p>	Revêtement en métal des étages 2 à 5 et ce, à l'emplacement de rangées de fenêtres à l'horizontale.

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>partir de solives structurelles. Écran de pluie ventilé, à l'arrière Se caractérisant par une pression équilibrée Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.</p>	
<p>MTL- PNL4</p>	<p>Panneau de revêtement en aluminium</p>	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance Épaisseur du feuillard : 3mm Épaisseur du panneau :- Au moins 25mm Fini et couleur : MET-A4 Moyens d'attache du système d'ossature :- Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à partir de solives structurelles. Écran de pluie ventilé, à l'arrière Se caractérisant par une pression équilibrée Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.</p>	<p>Revêtement aux niveaux du rez-de-ch. et du deuxième étage et ce, à l'emplacement de rangées de fenêtres à l'horizontale.</p> 
<p>MTL- PNL5</p>	<p>Panneau de revêtement en aluminium</p>	<p>Feuillard en alliage d'aluminium et de faible poids, mais de grande résistance Épaisseur de l'acier : 3 mm; collage de cet acier à un ouvrage arrière d'appui, lequel offrant une résistance aux abus. Épaisseur des panneaux :- Au moins 25 mm. Fini et couleur : MET-A3 (Au bronze foncé et anodisé). Moyens d'attache du système d'ossature :- Support vertical, attaché à un système d'agrafage et à rupture thermique et ce, à</p>	<p>Plinthes de rez-de-chaussée, à l'emplacement du mur rideau CW-1 (rue Kent)</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		partir de solives structurelles. Écran de pluie ventilé, à l'arrière Se caractérisant par une pression équilibrée Les joints verticaux se devront d'être ouverts et minimisés ou réduits à 3 mm.	
INS-1	Produit d'isolation	Mousse de pulvérisation et à cellules rapprochées	
INS-2	Produit d'isolation	Au polystyrène dilaté – Panneaux en mousse et ce, au polystyrène dilaté.	
INS-3	Produit d'isolation	Produit d'isolation à la laine minérale	Extérieur
RT-1	Assemblage de toiture	Toiture inversée 40 mm de ballast Toile de filtrage Panneau de drainage de 10 mm Travaux d'isolation INS-2 : 2 sur 76 mm Système de détection de fuites, à fil métallique conducteur. Membrane de toiture au bitume modifié et à 2 épaisseurs. Système de détection de fuites, à motif de quadrillage offrant une possibilité de mesurage. Isolant incliné Coupe-vapeur, à auto-adhérence Panneaux de revêtement d'ext. de 16 mm Tablier en métal galvanisé Couleur :- Blanche	À l'emplacement des nouveaux travaux de toiture d'atrium
RT-2	Assemblage de toiture	Toiture de marquise Membrane de toiture au bitume modifié et à 2 épaisseurs.	Marquise de la rue Grafton / Porte tournante

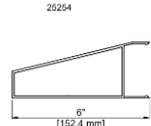
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		Isolant incliné et ce, en fonction du besoin, pour ainsi créer une pente de toiture. Panneaux de revêtement d'ext. de 13 mm. Tablier en métal de 38 mm. Couleur :- Blanche	

DIVISION 08 – OUVERTURES ET FERMETURES

CW-1	Système de mur rideau	Système de mur rideau, à rupture thermique Matériau :- En alliage d'aluminium 6603 Grosseur des meneaux : 63,5 mm sur 133,4 mm. Profilés de 63,5 mm sur 101,6 mm et ce, à l'emplacement des colonnes existantes. Capuchon de 25 mm à la fin des emplacements de champ. Travaux de vitrage au silicone structurel (« SSG ») et ce, le long de tous les joints verticaux. Fini :- MET-A3.	Rez-de-chaussée, au niveau de la rue Kent
CW-2	Système de fenêtres	Système de fenêtres inamovibles et vitrifiées; en façade et de type affleuré Matériau :- En alliage d'aluminium 6003 Grosseur des meneaux : 19 mm sur 127 mm, + bloc de calage de 19mm Fini :- MET-A3	Au rez-de-chaussée et aux étages 2, 3, 4 et 5.
CW-3	Système de mur rideau – À travée de longue portée	Système de mur rideau, à rupture thermique Matériau :- En alliage d'aluminium 6603 Dimensions finales du système, selon les exigences de calculs techniques pour les fenêtres. Grosseur des meneaux :- À profilés de 63,5	Atrium / Entrée de la rue Grafton

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>mm sur 254 mm à la gradeur des travaux, sauf à profilés de 63,5 sur 133,4 mm à l'emplacement des meneaux à l'horizontale de la claire-voie de l'atrium et ce, au niveau du 5è étage.</p> <p>Capuchon d'extrémité de 25 mm à la fin des emplacements de champ.</p> <p>Travaux de vitrage au silicone structural (« SSG ») et ce, sur 4 côtés.</p> <p>Fini:- MET-A1. Prévoir des lames à couteau à l'extérieur et ce, en conformité avec les exigences, pour ainsi offrir un support de toile à fenêtre verticale « CW-VS1 » à l'emplacement de la claire-voie de l'atrium.</p>	
CW-4	Système de mur rideau; édifice du sud, au troisième étage	<p>Système de mur rideau, à rupture thermique</p> <p>Matériau :- En alliage d'aluminium – 6603</p> <p>Grosseur des meneaux :- À profilés à conicité et de 63,5 mm sur 254 mm à la fin des emplacements de champ; à profilés rect. et de 63,5 mm sur 168,3 mm à l'emplacement des meneaux verticaux mitoyens. Travaux de vitrage au silicone structural (« SSG ») et ce, le long de tous les joints verticaux.</p> <p>Couleur :- MET-A1.</p>	<p>Édifice du sud, au 3è étage</p> <p>Pourtour spécial; à capuchon de meneau 25254</p> 
CW-VS1	Toile à fenêtre verticale de système de mur rideau	<p>Toile à fenêtre verticale :-</p> <p>Matériau :- En alliage d'aluminium – 6603</p> <p>Dimensions de la toile : 63 mm sur 305 mm</p> <p>À attacher à l'ouvrage d'ossature du mur rideau CW-3.</p> <p>Couleur :- MET-A2 (Au bronze pâle)</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
FLM-1	Pellicule de vitrage	Qualité requise : 3M Produit :- Au cristal poussiéreux Code : 7725SE-314	Devantures en verre *Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.
FLM-2	Pellicule de vitrage	Qualité requise : 3M Produit :- Au cristal poussiéreux Code : 7725SE-314	Devanture en verre de l'espace de rangement à vélos * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.
GL-BL	Vitrage blindé	Type :- Travaux de vitrage blindés et en épaisseurs laminées Épaisseur : 32 mm en tout = 3 mm + 0,6 d'uréthane qui correspond à une couche intermédiaire + 25 mm + 0,6 mm qui correspond à une couche intermédiaire + 3 mm. Premier vitrage (3 mm) :- Au polycarbonate et offrant une résistance aux éraflures. Épaisseur intermédiaire : 0,60 d'uréthane. Deuxième vitrage (25 mm) :- à l'acrylique. Épaisseur intermédiaire : 0,60 d'uréthane. Premier vitrage (3 mm) :- Au polycarbonate et offrant une résistance aux éraflures. Dimensions des meneaux :- Bâti en aluminium et de type blindé, de 45 mm sur 100 mm. Assemblage coté comme suit : Norme 752-3 des ULC.	À l'emplacement des pupitres de sécurité

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
GL-FR1	Verre coté comme résistant au feu	Matériau de vitrage à la céramique laminée et de type transparent. Épaisseur : 8 mm	
GL-L1	Verre recuit et stratifié	Type :- Au verre flotté et laminé Épaisseur : 13 mm Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent Épaisseur intermédiaire : Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,60 mm. Verre 2 (6 mm) :- Verre flotté et transparent.	Aux entrées du bâtiment
GL-L2	Verre recuit et stratifié	Type :- Verre de sûreté laminé Épaisseur : 21 mm Verre 1 (10 mm) :- Verre recuit et transparent. Épaisseur intermédiaire : Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,80 mm. Verre 2 (10mm) :- Verre flotté et transparent À chanfreins de 2 mm et ce, le long de tous les rebords du verre.	Garde-corps de pont et d'escaliers
<u>GL-T1</u>	<u>Verre de sécurité recuit</u>	<u>Type : Verre recuit, résistant aux chocs</u> <u>Épaisseur : 6 mm</u>	<u>Portes, selon la nomenclature des portes et (ou) des pièces de quincaillerie</u>
GS-1	Système de cloisonnement en verre	Système de cloisonnement à vitrage de pleine hauteur et à ouvrage de bâti en aluminium. Verre :	Toutes les devantures d'intérieur en verre <u>à travaux de vitrage simple</u>

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

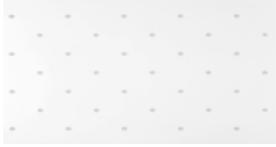
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	<p>À travaux de vitrage simple</p>	<p>Verre 1 (4mm) :- En verre recuit. Épaisseur laminée 1 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 0,8 mm. Verre 2 (4mm) Verre recuit</p> <p>Dimensions des meneaux :- 45 mm sur 95 mm – Meneaux à l'horizontale, ouvrages terminaux de fin de plage et bâtis de portes, de 90 sur 95 mm – Murs à joints d'aboutement orientés selon un plan perpendiculaire. Joints d'aboutement à la silicone ultra-transparente et ce, à l'emplacement de tous les autres joints verticaux résultants. Couleur de bâti :- Gris foncé / graphite. Code de couleurs de « RGB » :- 60,61,6. Portes :- Portes en bois, par la Division 8; voir la nomenclature des portes et (ou) des pièces de quincaillerie.</p>	
GS-2	<p>Système de cloisonnement vitrifié</p> <p>À vitrage double</p>	<p>Système de cloisonnement à vitrage de pleine hauteur et à bâti en aluminium.</p> <p>Verre : 9,5 mm + un espace d'air + 9,5 mm.</p> <p>Verre 1 (4mm) :- Verre recuit Épaisseur laminée 1 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 0,8 mm Verre 2 (4 mm) :- Au verre flotté. Jeu d'air 1 : Verre 3 (4 mm) :- Au verre flotté Épaisseur laminée 2 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 0,8 mm Verre 4 (4 mm) : Verre recuit</p> <p>Dimensions des meneaux : 45 mm sur 95 mm – Meneaux à</p>	<p>Toutes les devantures d'intérieur en verre (STC 45) (« STC » = Coefficient de transmission du bruit)</p>

Le ~~27 mai~~ 18 juillet 2022

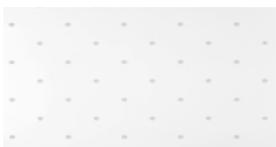
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>l'horizontale, ouvrages terminaux de fin de plage et bâtis de portes, de 90 sur 95 mm – Murs à joints d'aboutement orientés selon un plan perpendiculaire, Joints d'aboutement à la silicone ultra-transparente et ce, à l'emplacement de tous les autres joints verticaux résultants.</p> <p>Couleur de bâti :- Gris foncé / graphite Code de couleurs de « RGB » :- 60,61,6 Portes :- Portes en bois, par la Division 8</p>	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
GS-3	<p>Système de cloisonnement en verre</p> <p>À vitrage double</p>	<p>Système de cloisonnement à vitrage de pleine hauteur et à bâti en aluminium.</p> <p>Verre : 12,5 mm + un espace d'air + 12,5 mm</p> <p>Verre 1 (5 mm) : Verre recuit Épaisseur laminée 1 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 2,3 Verre 2 (5 mm) : - Au verre flotté Jeu d'air 1 : Verre 3 (5 mm) : - Au verre flotté Épaisseur laminée 2 : Épaisseur laminée en « PVB » et de 2.3 Verre 4 (5 mm) : Verre recuit</p> <p>Dimensions des meneaux : 45 mm sur 95 mm – Meneaux à l'horizontale, ouvrages terminaux de fin de plage et bâtis de portes, de 90 sur 95 mm – Murs à joints d'aboutement orientés selon un plan perpendiculaire, Joints d'aboutement à la silicone ultra-transparente et ce, à l'emplacement de tous les autres joints verticaux résultants.</p> <p>Couleur de bâti :- Gris foncé / graphite Code de couleurs de « RGB » :- 60,61,6 Portes :- Portes en bois, par la Division 8</p>	<p>Toutes les devantures d'intérieur en verre (STC 52) (« STC » = Coefficient de transmission du bruit)</p>
IGU-1V1	<p>Vitrage d'observation en verre et de type isolé</p> <p>À vitrage double</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4 ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30</p>	<p>Sur les ensembles CW-2 et ce, aux étages 3 à 5.</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

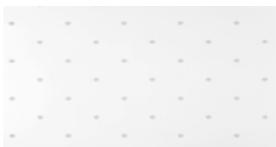
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA	<p>p. 100 ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43. PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 13 mm + 6 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (13 mm) :- Minimum de jeu requis pour un élément de 25 mm d'épaisseur; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire.</p> <p>Verre 2 (6 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit à faible valeur d'émissivité et du numéro 2.</p>	
IGU-1V2	Vitrage d'observation en verre et de type isolé À vitrage double De type offrant une protection	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4 ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p>	<p>Sur les ensembles CW-3 et CW-4, aux étages 3 à 5.</p> 

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

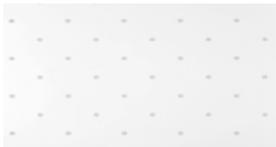
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	<p>aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p>	<p>ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43. PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 9 mm + 10 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (9 mm) :- Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (10mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit à faible émission 'E' et du numéro 2</p>	
<p>IGU-2V1</p>	<p>Vitrage d'observation en verre et de type isolé À vitrage double</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4 ULTRAVIOLET</p>	<p>Sur les ensembles CW-1 et CW-3, aux rez-de-chaussée et étage 2.</p>

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
	<p>De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p> <p>L'épaisseur intermédiaire de sécurité devra être conforme à la norme ULC-S332.</p>	<p>Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p> <p>ÉNERGIE SOLAIRE</p> <p>Valeur de transmission solaire : -33 p. 100</p> <p>Valeur de réflectance à l'extérieur : -33%</p> <p>Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 %</p> <p>Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100</p> <p>« SHGC » : -0,37</p> <p>Coefficient d'ombrageage : -0,43.</p> <p>PROPRIÉTÉS THERMIQUES</p> <p>Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245</p> <p>Valeur en U, en journée d'été :- 0,220</p> <p>Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 9 mm + 5 mm + épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,60 mm + 5 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) :- Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte du numéro 1, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (9 mm) :- Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (5 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit à faible émission 'E' et du numéro 2</p> <p>Épaisseur intermédiaire :- Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,060 mm</p> <p>Verre 3 (5 mm) :- En verre flotté et transparent</p>	

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
IGU-2V2	<p>Vitrage d'observation en verre et de type isolé</p> <p>À vitrage double</p> <p>De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p> <p>L'épaisseur intermédiaire de sécurité devra être conforme à la norme ULC-S332.</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4</p> <p>ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p> <p>ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43.</p> <p>PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 4 mm + espace d'air de 12 mm + 5 mm + épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,60 mm + 4 mm</p> <p>Verre 1 (4mm) : Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte du numéro 1, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (12 mm) : Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (5 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit de faible émission 'E' et du numéro 2</p>	<p>Sur l'ensemble CW-2, au rez-de-ch. et au 2è</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		Épaisseur intermédiaire :- Épaisseur intermédiaire en « PVB » et de 0,060 mm Verre 3 (4 mm) :- En verre flotté et transparent	

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLACEMENT
IGU-1S	<p>Boîte-cadre en verre et de type isolé</p> <p>À assortir au verre « IGU-1V »</p> <p>À vitrage double</p> <p>De type offrant une protection aux oiseaux, selon la norme A460 :19 de la CSA</p>	<p>LUMIÈRE VISIBLE Valeur de transmission : - 68 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -11% Valeur de réflectance à l'intérieur : -12 % Indice général de rendu des couleurs (« CRI ») : -95,4</p> <p>ULTRAVIOLET Valeur de transmission des rayons UV : -30 p. 100</p> <p>ÉNERGIE SOLAIRE Valeur de transmission solaire : -33 p. 100 Valeur de réflectance à l'extérieur : -33% Valeur de réflectance à l'intérieur : -36 % Valeur d'absorption solaire : -34 p. 100 « SHGC » : -0,37 Coefficient d'ombrageage : -0,43.</p> <p>PROPRIÉTÉS THERMIQUES Valeur en U, en soirée d'hiver :- 0,245 Valeur en U, en journée d'été :- 0,220 Gain de lumière, en rapport avec le soleil : 1,82</p> <p>Valeur des éléments de verre isolés (« IGU »), à 25 mm : 6 mm + espace d'air de 13 mm + 6 mm.</p> <p>Verre 1 (6 mm) : Verre flotté et transparent, avec un motif de gravure à l'eau forte du numéro 1, pour la protection des oiseaux; motif du numéro 17.</p> <p>Jeu d'air 1 (13 mm) : Minimum de jeu requis pour un élément de 0,25 U; à l'état rempli d'argon; ensemble espaceur en bordure et ce, du côté chaud et de couleur noire</p> <p>Verre 2 (6 mm) : Verre flotté et transparent, avec un enduit de faible émission 'E' et du numéro 2</p>	

Le ~~27 mai~~ 18 juillet 2022

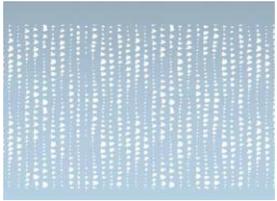
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Isolant : 102 mm à l'intérieur; chevilles ayant la forme de bâtonnets soudés au fusil 3 et ce, à raison d'une cheville pour chaque 0,1 m2.</p> <p>Panneau arrière et linéaire :- En tôle galvanisée.</p>	
MIR-1	Miroir à position fixe ou inamovible	<p>Produit :- Miroir inamovible.</p> <p>Matériau :- Bâti de miroir, en acier inoxydable de gros calibre, de formule 18-8 et de type 430. Cornière de 13 sur 13 mm, avec fini satiné et à granulométrie à la verticale. Bâti mural, en acier inoxydable de gros calibre, de formule 18-8 et de type 430, avec fini satiné. Le miroir devrait être de qualité supérieure du numéro 1; il doit s'agir ici de verre flotté et de choix, de 6 mm d'épaisseur.</p> <p>Polir tous les bords de miroirs et les protéger par l'emploi de lisières de remplissage en plastique.</p>	
MIR-2	Miroir de salles de toilettes	<p>Se reporter aux élévations de salles de toilettes afin de retrouver plus de renseignements à ce sujet.</p> <p>Fini de bâti :- En acier inoxydable satiné</p>	PAS D'IMAGE ICI
MIR-3	Miroir du centre de conditionnement physique	<p>Se reporter au Centre de conditionnement physique afin de retrouver plus de renseignements à ce sujet.</p> <p>Fini de bâti :- En acier inoxydable satiné</p>	PAS D'IMAGE ICI

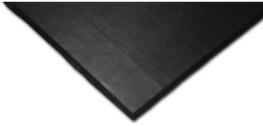
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
------	---------	-------------	------------------------------

DIVISION 09 - REVETEMENTS DE FINITION

ACT-1	Carrelage de plafond insonorisant	<p>Produit :- Carrelage de plafond insonorisant</p> <p>Rebord :- À feuillures multiples</p> <p>Couleur :- Blanc</p> <p>Dimension :- 500 x 1 500 mm</p> <p>Coefficient de réduction du bruit : 0,75</p> <p>Cote « CAC » : 35.</p> <p>Classification de protection incendie :- Classe A des « UL »</p> <p>Motif de quadrillage :- De 9/16 pouce et de couleur blanche; d'identification « Suprafine ».</p>	<p>Généralités</p> 
AWP-2	Panneau mural insonorisant et de type suspendu	<p>Produit :- Panneau mural insonorisant.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de polyestère; une concentration d'environ 50 p. 100 devrait provenir de bouteilles d'eau et (ou) de boissons douces recyclées.</p> <p>Couleur :- À déterminer.</p> <p>Motif :- À découper selon un motif sur mesure, pour ainsi assortir le tout au motif de pellicule choisi.</p> <p>Dimensions :- Passer en revue les emplacements dans les plans d'étages, pour ainsi pouvoir déterminer les dimensions.</p> <p>Épaisseur : 1/2" (12 mm).</p> <p>Quincaillerie :- De type suspendu par câbles et ce, au plancher (carrelage en tapis-moquette sur de la dalle) et au plafond (barres en té). Ne prévoir aucun rail supérieur ni inférieur.</p> <p>*Se reporter au document portant sur la</p>	<p>Variations :- Voir les plans de mobilier et d'équipement plans d'étages afin de retrouver les emplacements.</p> 

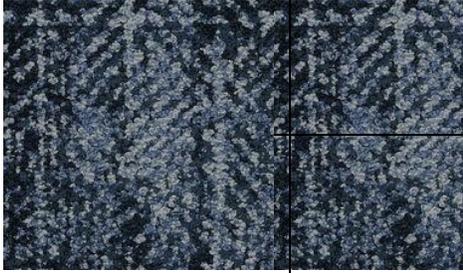
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		signalisation afin de retrouver de plus amples renseignements à ce sujet.	
AWP-3	Panneau insonorisant	<p>Panneau d'isolation en fibres de verre semi-rigides et de type insonorisant, avec une surface matte en fibres de verre et de couleur noire.</p> <p>Épaisseur : 25 mm</p> <p>Coefficient de production de bruit : 0,70</p> <p>Se conformer à ce qui suit :- Type I de la norme ASTM C553. Type I de la norme ASTM C612. Indice de propagation des flammes : <25; Indice de production de fumée : <50. Ici, le tout devra être conforme à la norme CAN/ULC-S102.</p>	<p>Panneau insonorisant d'atrium, de fabrication sur mesure :</p>  <p>Superior Acoustical Performance</p>

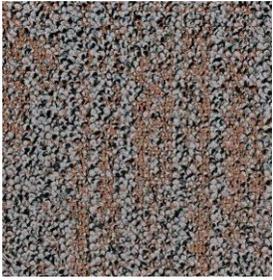
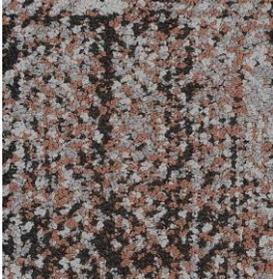
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CPTT-1	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de couleur grise.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Un mélange de tons de gris afin de coordonner avec CPTT-2.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau.</p>	<p>Corridors / Salles à casiers</p> 
CPTT-2	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de couleur grise</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de tons de gris.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau.</p>	<p>Poste de travail général et de type ouvert</p> 

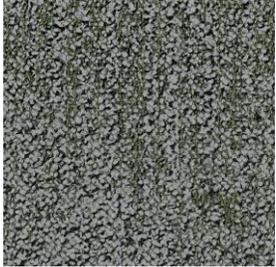
NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CPTT-3	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, au gris-bleu</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec une faible quantité de bleu indigo.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau.</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 1</p> 
CPTT-4	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, au gris-bleu</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et de bleu indigo.</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos; étage 1</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

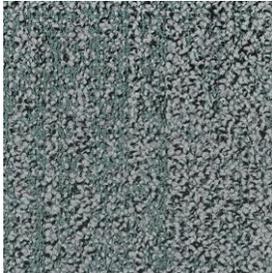
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
CPTT-5	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, de Gris/terracotta</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et faible quantité de terracotta.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 2</p> 
CPTT-6	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de Gris/terracotta.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et de terracotta.</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos, au deuxième étage</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
CPTT-7	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, de couleurs verte et grise</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et faible quantité de vert</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 3</p> 

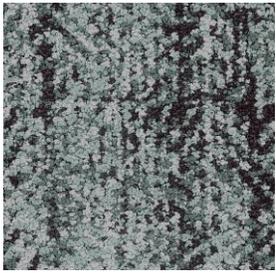
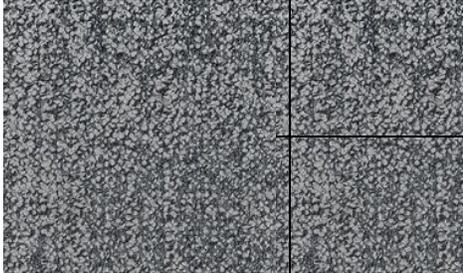
Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLACEMENT
CPTT-8	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, des couleurs suivantes :- Vert et gris.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris et de vert</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos, au troisième étage</p> 
CPTT-9	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, des couleurs suivantes :- Bleu pâle et gris.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec une faible quantité de bleu pâle.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 4</p> 

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

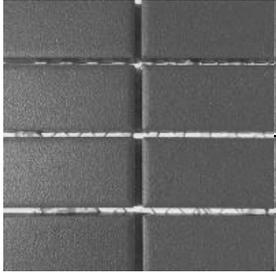
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		* Adhésif décollable à base d'eau	
CPTT-10	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, des couleurs suivantes :- Bleu pâle et gris.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec bleu pâle.</p> <p>Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur.</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p> <p>Méthode de pose :- Chevauchement à moitié</p> <p>* Adhésif décollable à base d'eau</p>	<p>En espaces clos, au quatrième étage</p> 
CPTT-11	Carrelage en tapis-moquette	<p>Produit :- Carrelage de tapis-moquette, de couleurs bleue et grise.</p> <p>Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées.</p> <p>Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture.</p> <p>Couleur :- Mélange de deux tons de gris avec une faible quantité de gris pâle.</p> <p>Motif : Aspect semblable à l'écorce</p> <p>Format : 305 mm sur 914 mm</p> <p>Construction :- Boucle multicolore à motif texturé.</p>	<p>Tapis-moquette décoratif de poste de travail ouvert, à l'étage 5</p> 

Le ~~27 mai~~ 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		Méthode de pose :- Chevauchement à moitié * Adhésif décollable à base d'eau	
CPTT-12	Carrelage en tapis-moquette	Produit :- Carrelage en tapis-moquette, de couleurs beige et grise. Matériau :- À 100 p. 100 de fibres de nylon recyclées. Méthode de teinte :- À plonger au complet dans une solution de teinture. Couleur :- Mélange de trois tons de gris. Motif :- Aspect semblable à l'écorce variable avec couleur. Format : 305 mm sur 914 mm Construction :- Boucle multicolore à motif texturé. Méthode de pose :- Chevauchement à moitié * Adhésif décollable à base d'eau	En espaces clos, au cinquième étage 
CT-1	Carrelage en porcelaine	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- Blanc Fini :- « RT » mat. Format : 750 sur 1 500 mm Épaisseur : 9 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm Résistance au glissement : >=0,42	Carrelage de plancher / Corridor et atrium 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

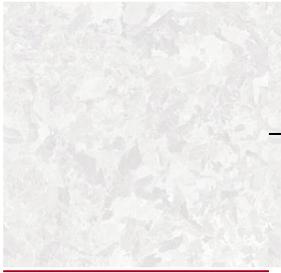
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
CT-2	Carrelage en porcelaine	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- Diverses teintes de gris et ce, compte tenu d'un motif de veines. Fini :- Mat Format : 300 mm sur 600 mm Épaisseur : 9,5 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Carrelage mural / Salle de toilettes 
CT-3	Carrelage en porcelaine	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- Gris Fini :- Mat Format : 300 mm sur 600 mm Épaisseur : 10 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm Résistance au glissement : 0,62	Carrelage de plancher et de mur / Salle de toilettes 
CT-3A	Carrelage en porcelaine – Grès cérâme	Produit :- Carreaux en porcelaine (grès cérame) et de type rectifié Couleur :- D'un gris s'assortissant à la couleur du mur en CT-3. Fini :- Mat Dimensions : 23 sur 48 mm, sur un treillis de 300 sur 300 mm Épaisseur : 10 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Douches de salles à casiers 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CT-4	Carrelage en porcelaine	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- En blanc, avec une variation de gris. Fini :- Mat Format : 800 sur 800 mm Épaisseur : 10 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm Résistance au glissement : 0,71	Carrelage de plancher / Cuisinette et (ou) salon 
CT-5	Carrelage en céramique	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur :- Blanc Fini :- Brillant Format : 50 mm sur 300 mm Pose :- Appareil en damier Épaisseur : 8 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Carrelage mural / Cuisinette et (ou) salon 
CT-6	Carrelage en céramique	Produit :- Carrelage en porcelaine, de type rectifié Couleur de perle Fini :- « RT » mat. Format : 750 sur 1 500 mm Épaisseur : 9 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm Résistance au glissement : >=0,42	Carrelage de plancher / Cuisinette au rez-de-chaussée et foyers d'ascenseur(s) 
CTB-1	Plinthe murale	Produit :- Plinthe murale au grès fin Couleur :- Blanc Fini :- « RT » mat.	Plinthe murale / Corridor et atrium

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Format : 100 mm de hauteur Épaisseur : 9 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	
CTB-2	Plinthe murale	Produit :- Plinthe murale au grès fin Couleur :- En blanc, avec une variation de gris. Fini :- Mat Format : 100 mm de hauteur Épaisseur : 9,5 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Plinthe murale / Cuisinette et (ou) salon 
CTB-3	Plinthe murale	Produit :- Plinthe murale au grès fin Couleur de perle Fini :- « RT » mat. Format : 100 mm de hauteur Épaisseur : 9 mm Largeur des joints de coulis : 2 mm	Plinthe murale / Cuisinette au rez-de-chaussée et foyers d'ascenseur(s) 
LVT-1	Carrelage vinylique de luxe	Produit :- Carrelage vinylique de luxe Format du carrelage : 250 mm sur 1 000 mm Épaisseur : 4,5 mm Couleur et (ou) fini :- À la couleur de chêne	Estrade d'atrium

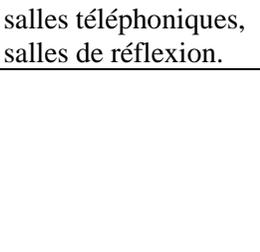
Le ~~27 mai~~ **18 juillet** 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>pâte, avec une texture granulométrique de bois vieilli</p> <p>Construction :- Carrelage vinylique de luxe et de grand rendement</p> <p>Classe :- À planche vinylique imprimée et de Classe III</p> <p>Épaisseur de la couche d'usure : 22 mills.</p> <p>Pose :- Appareil en pierre de taille et ce, dans une couche complète de colle.</p>	
LVT-2	Carrelage vinylique de luxe	<p>Produit :- Carrelage vinylique de luxe</p> <p>Format du carrelage : 500 mm sur 500 mm</p> <p>Épaisseur : 4,5 mm</p> <p>Couleur et (ou) fini :- À mélanges de gris chauds et froids / De type ressemblant à du ciment poli de pierres texturées.</p> <p>Construction :- Carrelage vinylique de luxe et de grand rendement</p> <p>Classe :- Carrelage vinylique et imprimé, de Classe III</p> <p>Épaisseur de la couche d'usure : 22 mills</p> <p>Type de pose ou d'installation :- De type non directionnel.</p>	<p>Locaux de stockage</p> 

Le ~~27 mai~~ **18 juillet** 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
PT-1	Peinture	Produit :- Peinture blanche légèrement teintée Code de RGB : (229, 227, 220) Fini :- Ici, le tout varie selon les applications.	Peinture à plafonds, d'ordre général 
PT-2	Peinture décorative	Produit :- Au gris de charbon Code de RGB : (101,101,98) Fini :- Selon l'application	Murs décoratifs :- Cuisinettes, centres d'affaires, salles de réunions, points de travail en collaboration et de type ouvert, avec plafonds apparents et à l'état peint. 
PT-3	Peinture	Produit :- Peinture gris pâle Code de RGB : (207, 205, 203)	Murs décoratifs :- Centres de mieux-être, salles de focalisation, salles téléphoniques, salles de réflexion. 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
			
PT-4	Peinture décorative	Produit :- Peinture gris moyen Code de RGB : (183,181,179)	Mur décoratif – Salles de travail, salles de projets. 
PT-5	Peinture décorative	Produit :- Peinture de gris poussiéreux Code de RGB : (159,160,158)	Mur décoratif – Espaces « SPS » 
PT-6	Peinture de surfaces à écrire	Produit :- Enduit de surfaces pouvant être effacées à sec. Fini :- Enduit brillant et transparent Matériau :- Au polyuréthane et à base d'eau Ici, il sera seulement possible d'écrire à l'aide de marqueurs standard et d'effaçage à sec, le marquage en soi pouvant être	Gestion d'applications de MITI et d'administration – Labo. d'innovations PAS D'IMAGE ICI

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		enlevé par l'emploi d'un chiffon de coton sec ou à l'aide d'un effaceur à sec.	
PT-EP1	Peinture époxydique	Produit :- Produit époxydique à 2 composantes et à base d'eau, dont la valeur de composés organiques volatils est inférieure à 50 g/l; à niveau de brillance 3. Application :- En deux (2) couches; 3,0 mills d'épaisseur par couche (épaisseur de pellicule à sec).	Placards de conciergerie, au sous-sol 
PT-SPC	Fini mural à base de ciment et de type pulvérisable en place	Enduit acrylique à base d'eau, avec des granulats intégrés au quartz, pour ainsi offrir un fini au métal lustré. ÉPAISSEUR DE L'ENDUIT :- 2 couches combinées = 1,5 mm Couleur :- À déterminer; devant servir de peinture complémentaire à celle des panneaux adjacents d'escalier au zinc de titanium.	Surfaces murales de l'escalier d'atrium E
RB-1	Plinthe murale en caoutchouc	Produit :- Plinthe murale en caoutchouc Couleur : Blanc Style :- Plinthe de façonnage en usine, avec un rebord ou une arête émoussée. Format : 100 mm de hauteur Matériau :- Caoutchouc	Variable :- Se reporter au plan des finis de planchers afin de retrouver l'emplacement.

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

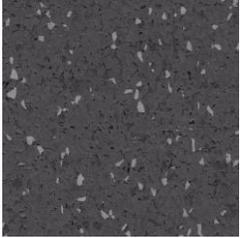
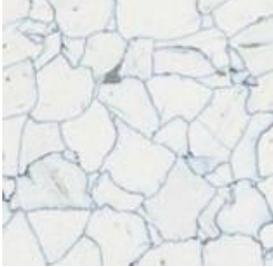
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
			
RB-2	Plinthe murale en caoutchouc	Produit :- Plinthe murale en caoutchouc Couleur :- Au gris argenté Style :- Plinthe de façonnage en usine, avec un rebord ou une arête émoussée Format : 100 mm de hauteur Matériau :- Caoutchouc	Variable :- Se reporter au plan des finis de planchers afin de retrouver l'emplacement. 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
			
RB-3	Plinthe murale en caoutchouc	Produit :- Plinthe murale en caoutchouc Couleur :- Gris Style :- Plinthe de façonnage en usine, avec un rebord ou une arête émoussée Format : 100 mm de hauteur Matériau :- Caoutchouc	Variable :- Se reporter au plan des finis de planchers afin de retrouver l'emplacement. 
RST-1	Marche d'escalier en caoutchouc	Produit :- Marche d'escalier en caoutchouc, avec une lisière intégrale de couleur contrastante le long du nez de marche et ce, selon l'article 5.4.2 de la norme CSA B651-18.	Escaliers A, B, C et D

Le ~~27 mai~~ **18 juillet** 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Matériau :- Caoutchouc. Couleur :- À déterminer.	 <p>Rubber Stair Treads</p> <p>PVIRH-XX-RD Round Pattern - Square Nose PVIRH-XX-SQ Square Pattern - Square Nose PVIRTR-XX-RD Rubber Tread & Rise - Round Pattern - Square Nose PVIRTR-XX-SQ Rubber Tread & Rise - Square Pattern - Square Nose PVIRTR-XX Rubber Tread & Rise - Hammered Pattern - Square Nose</p>
RSF-1	Revêtement de sol en feuillets de caoutchouc	Produit :- Revêtement de sol en caoutchouc, pouvant faire l'objet d'un roulage ou d'un cylindrage en place. Couleur :- Au gris foncé, avec des picots gris pâle. Épaisseur : 4 mm. Matériau :- Caoutchouc	Carrelage de plancher / Centre de mieux-être 
SDT-1	Carrelage à dissipation statique	Produit :- Carrelage vinylique et dissipateur, avec des courroies de mise à la terre en cuivre. Matériau :- Carrelage vinylique dissipateur, avec lisières de mise à la terre en cuivre. Couleur :- Le fini devrait être de couleur blanche, avec un fini au marbre gris. Dimension du carrelage : 610 mm sur 610 mm sur 3 mm d'épaisseur. Dimensions des courroies en cuivre – Ici, elles devraient être de 25,4 mm de largeur sur 45,7 mm de longueur sur 0,1 mm d'épaisseur.	Local de transmission de données et d'électricité 

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLACEMENT
STN-1	Grès naturel	<p>Grès d'origine canadienne, provenant de la région de Wiarton et (ou) d'Owen Sound, en Ontario, avec un motif fleuri.</p> <p>Façades verticales :- À coupes nervurées Façades horizontales :- À coupes fleuries.</p> <p>Fini :- Alvéolé. Épaisseur : 19 mm.</p> <p>Joint de coulis : 1/8 pouce; de couleur assortie.</p> <p>Coins de mortaise subterfuge et de type époxydique, avec rebords arrondis en forme de crayon. Coupe de retrait crépusculaire à même la partie du bas de l'ensemble.</p> <p>Format; d'une hauteur de 100 mm (À déterminer.). Aménagement ou caractéristiques de la police de caractères.</p> <p>Espacement des joints dans la pierre, devant faire l'objet d'une coordination et (ou) d'un alignement avec le carrelage du plancher.</p>	<p>Atrium – Estrade</p> <p>Façade verticale (côtés avant) :- Coupe nervurée</p>  <p>Façade horizontale (partie supérieure) :- Coupe fleurie</p> 
VWC-1	Revêtement mural vinylique	<p>Représentations graphiques en continu et ce, à la grandeur.</p> <p>* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.</p>	Garage de stationnement
VWC-2	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	À l'intérieur du centre de mieux-être
VWC-3	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	À l'intérieur du centre de mieux-être

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
VWC-4	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyau de salles de toilettes
VWC-5	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Corridor 120
VWC-6	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	À l'état adjacent aux foyers d'ascenseurs
VWC-7	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Musée
VWC-8	Revêtement mural vinylique	EN RÉSERVE	
VWC-9	Revêtement mural vinylique	EN RÉSERVE	
VWC-10	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyau de casiers
VWC-11	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyau de casiers 2

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
VWC-12	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Noyaux de salles de toilettes – Bâtiment du sud
VWC-13	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Salle de réunions 2-86; à l'extérieur
VWC-14	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Casiers 3-70; à l'extérieur
VWC-15	Revêtement mural vinylique	* Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Espace de travail ouvert 5-14
VWC-16	Revêtement mural vinylique	Différente représentation graphique par étage * Se reporter aux documents constituant le paquet de signalisation.	Foyers d'ascenseurs

DIVISION 10 – SPÉCIALITÉS

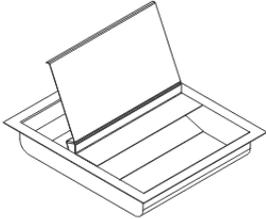
BFL-1	Remplissage de bouteilles	Fourniture et installation, sous la Division 22 (Travaux de plomberie)	
BP-1	Panneau de protection contre les balles, en fibre de verre	Produit :- Fibre de verre offrant une protection contre les balles Épaisseur : 12 mm L'ensemble ici doit avoir une cote balistique de niveau 3 de la norme UL 752; aussi, de niveau IIIA de la norme N.I.J 0108.01. Les panneaux doivent être cotés selon la norme ULC-752-3.	Bureau de sécurité

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
CH-1	Crochet à manteaux	<p>Produit :- Crochet à manteaux, de montage en surface.</p> <p>Matériaux :- Bride et bras de support, en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm).</p> <p>La plaque murale dissimulée devrait être en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 16 (1,6 mm).</p> <p>Le capuchon devrait être en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 10 (3,6 mm).</p> <p>Dimensions :- La bride est de 50 sur 50 mm. La largeur du crochet est de 13 mm; et ledit crochet se projette dans une distance de 40 mm du mur.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable et satiné.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
CH-2	Crochet à manteaux	Fourniture et installation, par l'Entrepreneur chargé des compartiments de toilettes.	PAS D'IMAGE ICI
CG-1	Garde de coin ou garde angulaire	<p>Produit :- Garde de coin ou garde angulaire, en acier inoxydable</p> <p>Matériau :- En acier inoxydable, de nuance 304.</p> <p>Fini : À fini satiné du numéro 4.</p> <p>Dimensions :- 50 mm sur 1 219 mm sur 50 mm (LxHxP)</p> <p>Installation :- Colle de construction au mastic.</p>	PAS D'IMAGE ICI

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
BCT-1	Table à langer les bébés	<p>Produit :- Table à langer les bébés, de montage mural, en acier inoxydable et à l'horizontale.</p> <p>Dimensions :- Dimensions de l'élément : 892 mm sur 508 mm. Profondeur à l'état fermé : 102 mm; à l'état ouvert ou allongé : 483 mm.</p> <p>Matériau :- Fini extérieur en acier inoxydable de calibre 18, de nuance 304 et de type satiné, avec du polyéthylène gris, de forte densité et de moulage par soufflage.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable.</p> <p>Capacité minimale de retenue : 22,68 kg.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
DT-1	Passe-monnaie	<p>Produit :- Passe-monnaie à couvercle encastré et battant</p> <p>Matériau :- En acier inoxydable de calibre 18, avec connexions soudées.</p> <p>Se devrait d'être à l'épreuve des balles.</p> <p>Dimensions : 368 mm sur 419 mm sur 70 mm</p> <p>Qualité requise :- « Total Security Solutions »</p> <p>Produit : Passe-monnaie à couvercle encastré et battant, de 368 mm sur 419 mm sur 70 mm.</p> <p>De cote ULC-752-3.</p>	
GRB-1	Barre de retenue	Produit :- Barres de retenue en acier	Cabines de salles de

Le ~~27 mai~~ 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage.</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Longueur : 610mm</p> <p>Matériau :- Tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm), avec surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p> <p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p> <p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	<p>toilettes et salles de t. d'accès universel</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
GRB-2	Barre de retenue, ayant la forme d'un L	<p>Produit :- Barres de retenue en acier inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Matériau :- Barre de retenue, à tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm d'épaisseur), avec une surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p> <p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p> <p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Dimension : 760 mm sur 760 mm</p>	<p>Cabines de salles de toilettes et salles de t. d'accès universel</p> 
GRB-3	Barre de retenue – Douche ayant la forme d'un L;	<p>Produit :- Barres de retenue en acier inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Longueur : 750 mm</p> <p>Matériau :- Barre de retenue, à tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm d'épaisseur), avec une surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p>	<p>Douche, d'accès universel; installation à la verticale.</p> 

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p> <p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
GRB-4	Barre de retenue	<p>Produit :- Barres de retenue en acier inoxydable et de 32 mm de diamètre, avec bride d'agrafage</p> <p>Dégagement du mur : 38 mm.</p> <p>Longueur : 1 000 mm</p> <p>Matériau :- Barre de retenue, à tubulure en acier inoxydable 18-1, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm d'épaisseur), avec une surface à fini satiné et de type anti-dérapant.</p> <p>Brides de montage; il doit s'agir ici de plaques en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 11 (3,2 mm d'épaisseur).</p> <p>Couvercles de brides, d'agrafage en place :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 22 (0,8 mm d'épaisseur); en acier inoxydable étiré et à fini satiné.</p>	<p>Douche, d'accès universel; installations, à la verticale et à l'horizontale</p> 

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>À valeur de résistance : 408 kg</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
OP-1	Cloisons amovibles	<p>Produit :- Cloisons murales amovibles</p> <p>Coefficient de transmission de bruit : 47</p> <p>Type de panneau :- Tableau à marqueurs, de pleine hauteur</p> <p>Dimensions :- Se reporter aux dessins d'architecture afin de retrouver les dimensions. Former des panneaux de même largeur et ce, en fonction du besoin et en tenant compte de la grandeur ou de la largeur de l'ouverture.</p> <p>Épaisseur : 76 mm.</p> <p>Bâti :- En acier de calibre 16; à l'état formé par roulage et à souder par la suite.</p> <p>Garnitures d'étanchéité :- Au haut : à balai inamovible. Au bas :- Balai automatique et de 2 pouces.</p>	<p>Centre d'enseignement</p> 
PTDD-1	Distributeur de serviettes en papier, à l'état combiné à une poubelle	<p>Distributeur de serviettes en papier et de montage en surface et combiné à une poubelle assortie.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	PAS D'IMAGE ICI
PTN-1	Cloison de toilette	Produit :- Compartiments de	PAS D'IMAGE ICI

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>toilettes, de pleine hauteur</p> <p>Cloisons d'une seule couleur</p> <p>Couleur – À l'acier inoxydable métallique</p> <p>Matériau :- « HDPE ».</p> <p>De type hydrofuge et non absorbant, avec une surface à auto-lubrification; de type résistant aux marques de crayons, de plumes, de marqueurs et d'autres instruments servant à écrire.</p> <p>Épaisseur de la cloison : 25 mm.</p> <p>Fini : En acier inoxydable et brossé, du numéro 4.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SD-1	Distributeur à savon	<p>Distributeur à savon de montage mural et à fonctionnement automatique, pour du savon en mousse.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur</p>	PAS D'IMAGE ICI
SD-2	Distributeur à savon	<p>Distributeur à savon de montage mural et à fonctionnement automatique, pour du savon en mousse.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	PAS D'IMAGE ICI
SD-3	Étagère à savon encastrée	<p>EN RÉSERVE</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	Douches et (ou) salle à casiers

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
SHCU-1	Rideau de douche	<p>Produit :- Rideau de douche vinylique</p> <p>Matériaux :- Le rideau devra être un matériau vinylique et opaque, dont l'épaisseur correspond à 0,2 mm</p> <p>Le rideau devrait comprendre des œillets « HDPE » aux 150 mm.</p> <p>Qualité requise : Bobrick</p> <p>Produit : B-204-2</p> <p>Format :- Devant convenir à l'ouverture de douche.</p> <p>Couleur :- À déterminer.</p> <p>*Prévoir des crochets de rideaux de douche d'identification B-204-01.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SHR-1	Tige de douche	<p>Produit :- Tige de rideau de douche ultra-robuste, avec crochets de rideaux de douche en acier inoxydable et installation de montage dissimulée.</p> <p>Format :- Devant convenir à l'ouverture de douche.</p> <p>Matériau :- Tige de douche, à tubulure en acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 20 (1,0 mm), avec fini satiné. À diamètre extérieur de 25 mm.</p> <p>Brides, en plastique plaqué au chrome et de 35 mm de diamètre. De fini poli et brillant.</p>	

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		<p>Crochets de montage dissimulés et en aluminium.</p> <p>Format :- Devant convenir à la grandeur de l'ouverture de douche.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable et au fini satiné.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SHST-1	Siège de douche	<p>Produit :- Siège de douche pliant et réversible.</p> <p>Le siège devrait être durable, résistant à l'eau, de la couleur ivoire et en phénolique plein et de 1,3 mm d'épaisseur.</p> <p>Bâti et crochets de montage, en acier inoxydable de nuance 304 et à fini satiné; l'ensemble devrait comporter des mécanismes d'auto-verrouillage ou d'auto-blocage.</p> <p>Ce siège doit être en mesure de supporter 163 kg.</p> <p>La largeur du siège est de 840 mm; devant se prolonger jusqu'à 565 mm du mur lorsqu'en position d'utilisation.</p> <p>Qualité requise : Bobrick.</p> <p>Produit : B-5181.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable satiné et en phénolique blanc antique</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
SND-1	Poubelle à serviettes sanitaires	Poubelle à serviettes sanitaires, de montage en surface.	PAS D'IMAGE ICI

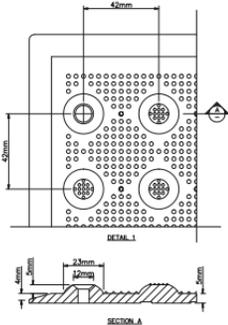
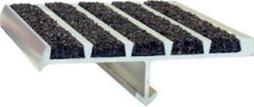
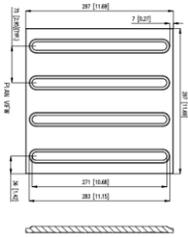
Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

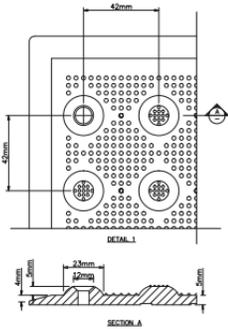
CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.	
SND-2	Distributrice à serviettes sanitaires	<p>Distributrice de serviettes sanitaires de montage semi-encasté et de conception sur le plat, avec un retour de 90 degrés.</p> <p>Dimensions : 330 mm de largeur sur 71 mm de hauteur.</p> <p>Matériau :- En acier inoxydable 18-8, de nuance 304 et de calibre 18 (1,2 mm). De construction entièrement soudée.</p> <p>Fini :- En acier inoxydable et satiné</p> <p>En saillie, à 100 mm</p> <p>Opération ou manœuvre - À manœuvre par bouton poussoir; avec loquets de porte clavetés et à deux paillettes.</p> <p>Capacité :- Pouvant contenir jusqu'à 30 tampons et 20 serviettes sanitaires.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	
TBR-1	Appui-dos dans les salles de toilettes	<p>Se reporter aux nomenclatures des ouvrages de mécanique afin de retrouver les spécifications à ce sujet.</p> <p>Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.</p>	PAS D'IMAGE ICI
TPH-1	Porte-papier hygiénique	Distributeur de papier hygiénique de toilettes à plusieurs rouleaux et de	PAS D'IMAGE ICI

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
		montage en surface. Fournisseur et (ou) installateur :- Fourniture et installation, par l'Entrepreneur.	
TWS-1	Indicateur de mise en garde tactile	Carreaux de 610 mm sur 610 mm À surface de couleur contrastante, laquelle étant formée de dômes tronconiques de 4 mm de hauteur et arrangés en motif de quadrillage carré; ici, le tout se devra d'être conforme aux exigences pertinentes de l'article 4.3.5.3.1 de la norme B651-18 de la CSA.	
TWS-2	Nez d'escalier	Lisières au carborundum, de couleur contrastante et de 75 mm de profondeur sur 12 mm de hauteur, avec crochets de montage intégral.	
TWS-3	Indicateur de direction tactile	Carreaux de 305 sur 305 mm À surface de couleur contrastante, laquelle étant formée de barres tronconiques de 4 mm de hauteur et de 270 mm de longueur, le tout se devant d'être arrangé en motif de quadrillage carré et ce, selon les exigences pertinentes de l'article 4.3.5.4.1 de la norme B651-18 de la CSA.	

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
TWS-4	Indicateur de mise en garde tactile	<p>D'application en surface et ce, dans une profondeur de 610 mm sur la largeur de l'escalier.</p> <p>À surface de couleur contrastante, laquelle étant formée de dômes tronconiques de 4 mm de hauteur et arrangés en motif de quadrillage carré; ici, le tout se devra d'être conforme aux exigences pertinentes de l'article 4.3.5.3.1 de la norme B651-18 de la CSA.</p>	
LECT-1	Lutrin	<p>Métal, hau ajustable, base de métal avec passe-fils.</p> <p>Fini: Noir ébène</p>	

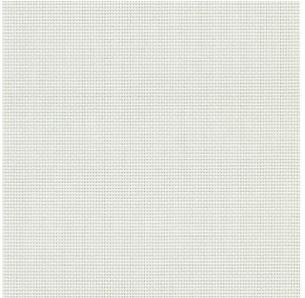
Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMBLEMMENT
DIVISION 12 – AMEUBLEMENT			
FG-1	Grille d'entrée, au plancher	<p>Grille de plancher en aluminium</p> <p>Bac ou casserole arrière, de 30 mm de profondeur.</p> <p>Barres à profil en 'té', en aluminium et de 9,5 sur 3 sur 25 mm, de type strié à tous les 25 mm et à surfaces anti-dérapantes et ce, dans les deux sens.</p> <p>Rails de montage intégral en aluminium et à l'état dissimulé, à 100 mm d'entre axes.</p> <p>Barres :- Orientées selon un plan perpendiculaire au sens de parcours ou de déplacement.</p> <p>Matériau :- En alliage d'aluminium 6061-T6.</p> <p>À fini d'usine.</p>	
WTR-M-RS-1	Toiles roulantes à fenêtres et à manœuvre manuelle	<p>Produit :- Stores manuels, avec chaînettes de tirage.</p> <p>Chaque store du genre se doit de comprendre une barre d'ourlet dissimulée et un ensemble de surbaissement du tissu par déroulage.</p> <p>Les chaînettes de tirage ne devraient être placées que le long des rebords extérieurs du store.</p> <p>Tissu :- De conception ressemblant à du panier natté et de couleur blanche.</p> <p>Store manuel, à l'intérieur d'une pochette standard.</p> <p>À surbaissement du tissu par</p>	<p>Nouvelles fenêtres au 3è étage du bâtiment du sud</p> 

Le 27 mai 18 juillet 2022

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
		<p>roulage inversé.</p> <p>Barre d'ourlet dissimulée et enveloppée par du tissu.</p> <p>La largeur devra couvrir l'ouverture de la fenêtre et ce, par la prévision de deux (2) sections tout au plus.</p> <p>Monter les chaînettes le long des rebords externes seulement. Ne prévoir aucune chaînette au centre des ensembles.</p> <p>Tissu :- À déterminer</p> <p>Valeur d'ouverture :- À 5 p. 100.</p> <p>Fini de l'emboîtement, à assortir au fini du meneau de l'ensemble CW-4.</p>	
<p>WTR-A-RS-2</p>	<p>Toiles roulantes et motorisées à fenêtres</p>	<p>Produit :- Toile à fenêtres motorisée et dissimulée et à enroulement vers le haut.</p> <p>Produit :- MagnaShade, par la société Mecho.</p> <p>Se doit d'inclure une barre d'ourlet raidée et dissimulée, des rails de profilé dans le jambage et le support et un profilé de base servant à la réception et au blocage de la barre d'ourlet dissimulée.</p> <p>Fini de l'ensemble d'emboîtement, à assortir au fini du meneau du CW-1.</p> <p>Toile :- De conception tissée en natté et de couleur blanche.</p> <p>Valeur d'ouverture :- À 5 p. 100.</p>	<p>Au rez-de-chaussée, le long de la rue Kent; écran d'intimité et de façade</p>  

NOTA :- L'application et (ou) l'emplacement des matériaux indiqués dans ce qui suit ne se limitent pas à ce qui est énuméré ci-après; il faudra donc utiliser cette liste concurremment avec les spécifications, les tableaux et les dessins pertinents, lesquels pouvant s'avérer comme étant complémentaires à ce qui suit. Enfin, se reporter aux spécifications, aux tableaux et aux dessins afin de retrouver la portée complète de l'application de matériaux et des types de matériaux additionnels.

CODE	ARTICLE	DESCRIPTION	APPLICATION / EMPLACEMENT
WTR- M-RS- 3	Toiles d'enroulement, à fenêtres en continu	<p>Produit :- Stores manuels, avec chaînettes de tirage</p> <p>Chaque store du genre se doit de comprendre une barre d'ourlet dissimulée et un ensemble de surbaissement du tissu par déroulage</p> <p>Tissu :- De conception ressemblant à du panier natté et de couleur blanche</p> <p>Toile à manœuvre manuelle et de montage en surface.</p> <p>À surbaissement du tissu par roulage inversé.</p> <p>Barre d'ourlet, laquelle étant dissimulée dans et enveloppée par le tissu.</p> <p>Valeur d'ouverture :- À 5 p. 100.</p>	Fenêtres en continu

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 SECTIONS CONNEXES

- .1 Section 06 05 73 – Traitement du bois.
- .2 Section 06 20 00 - Menuiserie.
- .3 Section 06 61 16 – Éléments de surface solides fabriqués.
- .4 Section 07 92 00 – Produits d'étanchéité pour joints.

1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 American National Standards Institute (ANSI)
 - .1 ANSI/BHMA A156.9-2010, Cabinet Hardware.
 - .2 ANSI/BHMA A156.11-2014, Cabinet Locks.
 - .3 ANSI/NPA A208.1-09, Particleboard.
 - .4 ANSI A208.2-2016, Medium Density Fiberboard (MDF) for Interior Applications.
- .2 Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC)
 - .1 North American Architectural Woodwork Standards 4.0, 2021(NAAWS).
- .3 ASTM International
 - .1 ASTM F1667-21 Standard Specification for Driven Fasteners: Nails, Spikes and Staples.
- .4 Office des normes générales du Canada (CGSB)
 - .1 CAN/CGSB-71.20-M88, Adhésif par contact, applicable au pinceau.
- .5 Groupe CSA (CSA)
 - .1 CSA B111-1974 (R2003), Wire Nails, Spikes and Staples.
 - .2 CSA O121-17, Contre-plaqué en sapin de Douglas.
 - .3 CSA O151-17, Contre-plaqué en bois de résineux canadiens.
 - .4 CSA O153-19, Contreplaqué en peuplier.
- .6 Forest Stewardship Council (FSC)
 - .1 FSC-STD-01-001-V5-2 2018, FSC Principle and Criteria for Forest Stewardship.
 - .2 FSC Accredited Certified Bodies.
- .7 GB Initiative Canada
 - .1 GREEN GLOBES Canada Design for New Construction and Major Retrofits v.2, <http://www.greenglobes.com>
- .8 Hardwood Plywood & Veneer Association (HPVA)
 - .1 ANSI/HPVA HP-1-2016 Standards

- .9 Santé Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques ()
- .10 National Electrical Manufacturers Association (NEMA)
 - .1 ANSI/NEMA LD-3-05, High-Pressure Decorative Laminates (HPDL)
- .11 National Lumber Grades Authority (NLGA)
 - .1 NLGA Standard Grading Rules for Canadian Lumber 2017.
- .12 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), California State, Regulation XI. Source Specific Standards
 - .1 SCAQMD Rule 1168-A2005, Adhesives and Sealants Applications.
- .13 Sustainable Forestry Initiative (SFI)
 - .1 SFI-2015-2019 Standard.
- .14 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC):
 - .1 CAN/ULC-S102-2019, Caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages.

1.3 DÉFINITIONS

- .1 Surfaces dissimulées : Surfaces qui ne sont pas visibles après l'installation.
- .2 Surfaces exposées : Surfaces exposées à la vue. Surfaces visibles lorsque les portes et les tiroirs sont fermés, arrière des portes articulées et rebords des portes articulées qui sont exposés lorsqu'elles sont ouvertes.
- .3 Surfaces à demi exposées : Surfaces qui deviennent visibles lorsque les tiroirs et les portes sont ouverts.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents/échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents/Échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Préparer et soumettre la liste des matériaux conformément aux NMA de l'AWMAC, avec renvoi aux spécifications.
 - .2 Soumettre les fiches techniques requises et la documentation du fabricant ainsi que les pages de catalogue concernant tous les matériaux ainsi que tous les produits spécifiés pour le mobilier. Indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les profils, les limites et la finition.
 - .3 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques requises aux termes du SIMDUT, conformément à la section 01 35 29.06 - Santé et sécurité.
- .3 Liste des articles de quincaillerie :
 - .1 Soumettre la liste des articles de quincaillerie avec renvoi aux spécifications.
 - .2 Inclure les fiches signalétiques des fabricants qui indiquent le nom, le modèle, le

matériau, la fonction, le fini, les désignations de la BHMA et les autres informations pertinentes.

- .4 Dessins d'atelier :
 - .1 Préparer et soumettre les dessins d'atelier conformément aux Normes de menuiserie architecturale de l'AWMAC ainsi que conformément aux directives suivantes.
 - .2 Soumettre les jeux de dessins d'atelier pour examen initial. Examiner selon les directives reçues et soumettre les exemplaires aux fins d'acceptation finale et de distribution.
 - .3 Indiquer les détails d'exécution des travaux de construction, des profils, du jointolement, de la fixation ainsi que les autres détails connexes.
 - .1 Échelles : profils pleine dimension, détails moitié de la dimension.
 - .4 Indiquer les matériaux, les épaisseurs, les finitions et les articles de quincaillerie.
 - .5 Indiquer l'emplacement des prises de service dans le mobilier, les conditions d'installation types et spéciales ainsi que les connexions, les dispositifs de fixation et d'ancrage et l'emplacement des dispositifs de fixation apparents.
 - .6 Indiquer sur les élévations l'emplacement de la structure d'appui requise pour la fixation du mobilier.
 - .7 Montrer les emplacements et les détails de l'ossature, des cales et de la fourrure et assurer la coordination des travaux d'interface au niveau des substrats; détails et disposition des découpures pour la quincaillerie de finition, quincaillerie des armoires, système audiovisuel, services et appareils de sécurité, mécanique et électricité;
 - .8 Les élévations de notre menuiserie d'agencement et de nos revêtements de comptoir montrent l'emplacement du support nécessaire pour les fixer à l'intérieur des murs; ou liste des cales;
 - .9 En ce qui concerne les panneaux produits à partir d'ensembles préfabriqués, montrer la taille des panneaux finis, les numéros des ensembles, les numéros séquentiels à l'intérieur des ensembles, ainsi que la manière de découper les panneaux de manière à produire les tailles indiquées;
 - .10 En ce qui concerne les panneaux plaqués à l'atelier de fabrication, montrer le placage incluant les dimensions, le sens du grain et la face exposée.
 - .11 Indiquer le grade des NMA de l'AWMAC s'il diffère du grade prédominant prescrit.
 - .12 Inclure la liste des couleurs pour tout le mobilier, y compris les plans de travail, les finitions des armoires apparentes et semi-apparentes, le fabricant de matériau de finition, le motif et la couleur.
- .5 Échantillons : Préparer et soumettre les échantillons suivants.
 - .1 Appliquer les revêtements de finition à des échantillons de support ou de matériau d'âme spécifié d'une dimension minimale de 300 x 300 mm qui correspondent à l'échantillon du concepteur. Pour les placages revêtus d'une finition transparente, soumettre trois échantillons qui illustrent la gamme et la couleur prévues pour le fil du bois.
 - .2 Soumettre en double les échantillons de plastique stratifié pour chaque sélection de couleur spécifiée.

- .3 Soumettre deux échantillons montrant les détails des joints, des bordures, des découpes et des profils postformés en plastique stratifié.
- .4 Certificats : Soumettre les documents, signés par le fabricant, certifiant que les matériaux satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .5 Fournir la déclaration relative à l'expérience et aux qualifications du menuisier qui fabriquera le mobilier en bois.
- .6 Rapports d'essai : Préparer des copies des rapports des essais de classification de propagation des flammes réalisés par un organisme d'essai indépendant de la manière décrite dans la norme CAN/ULC-S102.
- .7 Données d'entretien et instructions d'utilisation : Fournir 3 copies des instructions détaillées en ce qui concerne l'entretien, la préservation et la conservation de l'ouvrage décrit dans cette section dans un état de propreté, incluant un avertissement des produits ou des matériaux d'entretien préjudiciables pour l'ouvrage fini.

1.5 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE RELATIVEMENT À LA CONCEPTION DURABLE

- .1 Soumettre les documents/échantillons relativement à la conception/durable requis conformément à la section 01 47 15 Développement durable - Construction.
- .2 Certification du bois :
 - .1 Soumettre une liste des produits de bois et des matériaux utilisés et produits à partir du bois provenant des forêts certifiées par l'organisme de certification agréé du FSC conformément à la norme FSC-STD-01-001.
 - .2 Soumettre le numéro de certification de la chaîne de possession du FSC du fournisseur.
- .3 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 – Documents et échantillons à soumettre et à la section 01 47 15 Développement durable - Construction, afin de confirmer que les produits et les méthodes sont conformes aux exigences de durabilité spécifiées.
- .4 Soumettre une preuve à l'effet que l'ouvrage concerné par cette section comporte le pourcentage exigé de matériaux et de produits régionaux, incluant les coûts, la distance entre le projet et le site le plus éloigné d'extraction ou de fabrication, ainsi que le coût total des matériaux utilisés dans le cadre du projet.
- .5 Tous les produits de bois doivent être certifiés en vertu de la norme CAN/CSA-Z809 ou par le FSC ou le SFI.
 - .1 Soumettre le numéro de certification de la chaîne de possession du fabricant.
- .6 Fournir les documents suivants conformément à la section 01 47 15 Développement durable – Construction :
 - .1 Déclarations environnementales de produit (DPE) : lorsqu'elles sont disponibles pour les produits concernés par cette section, fournir des DEP conformes de la manière décrite dans la section 01 47 15 Développement durable - Construction.
 - .1 Fournir le coût des matériaux, n'incluant pas la main-d'oeuvre sur place et l'équipement.

- .7 Matériaux à faible taux d'émission : Adhésifs et produits d'étanchéité appliqués à l'intérieur :
 - .1 Soumettre les données du produit/fiches signalétiques de tous les matériaux émettant des COV et précisant clairement la teneur en COV aux fins de conformité aux Green Globes.
 - .2 Soumettre la liste des adhésifs et des produits d'étanchéité utilisés à l'intérieur de l'édifice pour démontrer la conformité aux limites de COV et de composants chimiques ou aux exigences en ce qui a trait aux restrictions.
 - .3 Soumettre la liste des produits de bois composites utilisés dans l'édifice précisant qu'ils ne renferment aucune résine d'urée-formaldéhyde ajoutée, ainsi que des adhésifs laminés utilisés dans l'édifice en précisant qu'ils ne renferment aucune résine d'urée-formaldéhyde.
- .8 Matériaux à faible taux d'émission: Peintures et revêtements appliqués à l'intérieur
 - .1 Soumettre les données du produit/fiches signalétiques des matériaux émettant des COV et précisant clairement la teneur en COV aux fins de conformité aux Green Globes.
- .9 Gestion des déchets de construction :
 - .1 Soumettre le plan de gestion des déchets établi pour le projet, lequel doit préciser les exigences en matière de recyclage et de récupération.

1.6 RÉUNION PRÉALABLE À L'INSTALLATION

- .1 Avant de fermer l'ossature, convoquer une réunion réunissant l'Entrepreneur, le fabricant de la menuiserie d'agencement, l'installateur de la menuiserie d'agencement, le sous-traitant responsable de l'ossature et le Représentant du Ministère.
 - .1 Revoir l'emplacement des renforts nécessaires pour installer la menuiserie d'agencement de la manière décrite sur les dessins d'atelier et au besoin afin de procéder à l'installation.
 - .2 Revoir la méthode de fixation des renforts aux murs.
 - .3 Revoir la coordination avec les autres sections concernées.

1.7 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Les travaux mentionnés dans la présente section doivent être confiés au fabricant et aux corps de métier possédant de l'expérience dans la fabrication et l'installation réussies de ce type d'ouvrage et présentant la qualité indiquée sur les dessins et exigée.
- .2 Responsabilité en matière de fabrication et d'installation de source unique : Impliquer un fabricant qualifié qui assumera l'entière responsabilité des éléments de la menuiserie d'agencement architecturale indiqués dans cette section, incluant la fabrication, la finition et l'installation. Le fabricant devra suivre un programme de contrôle de la qualité organisé et utiliser des installations présentant une capacité et une qualité suffisantes afin de produire les boiseries architecturales nécessaires sans retarder le projet.
- .3 Qualité de l'ouvrage et des matériaux :
 - .1 Respecter les exigences de qualité supérieure conformément aux NAAWS en ce qui concerne tous les matériaux et la fabrication.

- .2 En cas de divergence entre les exigences de qualité d'après les documents du contrat et les NAAWS, les documents du contrat doivent avoir préséance.
- .4 Contrôle de la qualité du site : Fournir les services d'un superviseur à temps complet des boiseries architecturales possédant toutes les qualifications et présent sur place en tout temps pendant la réalisation des travaux indiqués dans cette section.
- .5 Échantillons de l'ouvrage :
 - .1 Réaliser les échantillons de l'ouvrage requis conformément à la section 01 45 00-Contrôle de la qualité.
 - .2 Ériger une maquette permettant de vérifier les choix effectués en vertu des échantillons soumis et pour démontrer les effets esthétiques et les normes de qualité établies pour les matériaux et l'exécution, ainsi que les détails, l'assemblage, les couleurs, les finis, l'alignement et la relation par rapport aux autres matériaux, composants et équipements placés par les autres sections.
 - .3 Réaliser en atelier un (1) échantillon type d'armoire au sol, incluant le revêtement de comptoir et la quincaillerie, puis l'installer à l'endroit indiqué par le Représentant du Ministère.
 - .4 Attendre 48 heures avant d'entreprendre les travaux afin de permettre au Représentant du Ministère d'inspecter les échantillons de l'ouvrage.
 - .5 Ajuster la maquette sans coûts additionnels pour le propriétaire, et ce, en fonction des besoins de manière à obtenir l'approbation.
 - .6 Une fois acceptés, les échantillons constitueront la norme minimale à respecter pour les travaux.
 - .7 Ne pas entreprendre les travaux avant que les échantillons de l'ouvrage aient été acceptés par écrit par le Représentant du Ministère.
 - .8 Une fois accepté, l'échantillon de l'ouvrage pourrait être intégré à l'ouvrage fini.
 - .9 S'assurer que la production, l'examen et l'approbation de la maquette sont prévus dans le calendrier des travaux de construction.
- .6 Bois d'oeuvre en fonction du sceau de qualité d'un organisme certifié par le Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'oeuvre.
- .7 Contreplaqué, panneaux de particules, panneaux OSB et panneaux composites à base de bois conformes aux normes CSA et ANSI.
- .8 Exigences réglementaires : Prévoir pour les ensembles muraux finis une cote de propagation des flammes d'au plus 150 et pour les plafonds finis une cote de propagation des flammes d'au plus 25, homologuées et étiquetées par une organisation accréditée par le Conseil canadien des normes et conforme à la norme CAN/ULC-S102, Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages.
- .9 Finition en usine : Appliquer le fini conforme aux NAAWS et correspondant aux échantillons de la norme d'acceptation.

1.8 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément à la section 01 61 00 - Exigences générales concernant les produits.

- .2 Livrer le mobilier en bois seulement lorsque l'aire de travail est fermée, que l'enduit et les ouvrages de béton sont secs, que l'aire a été balayée et que les conditions environnementales sur le site conviennent à l'installation.
- .3 Protéger la menuiserie préfabriquée contre l'humidité et les dommages pendant et après la livraison.
- .4 Entreposer la menuiserie préfabriquée dans un endroit bien ventilé, à l'abri des variations extrêmes de température et d'humidité et conformément aux recommandations contenues dans les NMA en matière de fourchette de température et d'humidité.
- .5 Entreposer les matériaux à l'intérieur dans un endroit propre, sec et bien aéré.
- .6 Entreposer les ouvrages d'ébénisterie et les articles de quincaillerie de manière à les protéger contre les marques, les rayures et les éraflures.
- .7 Remplacer les matériaux et les matériels endommagés par des matériaux et matériels neufs.
- .8 Gestion des déchets d'emballage : récupérer les déchets d'emballage aux fins de réutilisation/réemploi et de reprise des palettes, des caisses, du matelassage et des autres matériaux d'emballage, selon les directives du plan de gestion des déchets de construction, conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.

1.9 CONDITIONS SUR LE TERRAIN

- .1 Limites environnementales : Ne pas livrer ou installer des articles de menuiserie préfabriquée avant que l'édifice n'ait été fermé, que les travaux impliquant un liquide ne soient terminés et que le système de CVC ne fonctionne et ne maintienne une température entre 16 et 32 degrés C, ainsi qu'une humidité relative entre 25 et 55 pour cent jusqu'à la fin des travaux.
- .2 Mesures sur le terrain : Lorsqu'on indique que certains articles doivent être raccordés à d'autres éléments de construction, vérifier les dimensions des autres éléments de construction en les mesurant sur le terrain avant la fabrication et inscrire les dimensions sur les dessins d'atelier. Coordonner l'échéancier de fabrication en fonction de l'avancement des travaux de construction pour ne pas retarder les travaux.
 - .1 Localiser l'ossature dissimulée, les cales et les renforts qui soutiennent les articles en les mesurant sur le terrain avant de les renfermer et inscrire les mesures sur les dessins d'atelier.
- .3 Dimensions établies : Lorsqu'on indique que les éléments de menuiserie préfabriquée doivent s'ajuster aux autres éléments construits, établir les dimensions des endroits où ces éléments doivent s'installer. Prévoir les opérations d'ajustement sur place et coordonner les travaux de manière à assurer que les dimensions véritables correspondent aux dimensions établies.

1.10 COORDINATION

- .1 Vérifier toutes les dimensions sur le chantier avant la fabrication en atelier et les travaux sur place. Aviser immédiatement le Représentant du Ministère lorsque des divergences existent.
- .2 Coordonner la fabrication, la livraison et l'installation avec les autres sections dont les travaux présentent un lien avec ceux décrits dans cette section, incluant les éléments de

menuiserie architecturale, la quincaillerie de finition, les systèmes audiovisuels, les services de sécurité, de mécanique et d'électricité, ainsi que les luminaires.

- .3 Dans le cadre de cette section, vérifier les dimensions et les détails d'installation de l'équipement et du mobilier fournis par le Représentant du Ministère qui doivent faire l'objet de découpages, d'adaptations et de raccordement aux éléments de menuiserie de finition.

Partie 2 Produits

2.1 CARACTÉRISTIQUES DE DURABILITÉ

- .1 Fournir les produits de bois, les adhésifs et les matériaux connexes indiqués et conformes à la section 01 47 15 - Développement durable - Construction.
- .2 Bois d'oeuvre : doivent être conformes à la norme CAN/CSA-Z809 ou posséder la certification du FSC ou de la SFI.
- .3 Contreplaqué, panneaux de particules, panneaux OSB : sans formaldéhyde ajoutée et conformes à la norme CAN/CSA-Z809 ou posséder la certification du FSC ou de la SFI.
- .4 Les adhésifs utilisés pour fabriquer les ensembles stratifiés utilisés dans l'édifice qui présente du bois composite et des fibres agricoles ne doivent contenir aucun formaldéhyde ajouté.
- .5 Les adhésifs utilisés doivent répondre aux exigences en matière de COV.

2.2 MATÉRIAUX/MATÉRIELS

- .1 Bois de résineux : sauf indication contraire, fini S4S (blanchi sur quatre (4) côtés), à teneur en humidité d'au plus 6 – 8% et conforme aux normes et aux règles indiquées ci-après :
 - .1 Norme CSA O141.
 - .2 Règles de classification pour le bois d'oeuvre canadien, publiées par la Commission nationale de classification des sciages (NLGA).
 - .3 Règles de l'AWMAC : bois de catégorie « premium » de choix, à teneur en humidité conforme aux prescriptions.
 - .4 Le bois possédant une cote de résistance mécanique est acceptable pour tous les travaux.
- .2 Sciage feuillu : à teneur en humidité d'au plus 6 – 8% et aux normes et aux règles indiquées ci-après :
 - .1 National Hardwood Lumber Association (NHLA).
 - .2 Règles de l'AWMAC : bois de catégorie « premium » (de choix) à teneur en humidité conforme aux prescriptions.
- .3 Centre de panneaux de fibres de bois à densité moyenne (MDF) : conforme à la norme ANSI A208.2, grade 155, fabriqué à 100 % de matériaux recyclés, sans utiliser de résines de formaldéhyde ajoutée, densité minimale de 760 kg/m³.
 - .1 Lorsqu'indiqué sur les dessins ou exigé par les autorités compétentes, fournir des panneaux de MDF de qualité industrielle certifiés et répondant aux

caractéristiques de combustion de surface de classe A des normes CAN/ULC S102 et UL 723 (indice minimal de propagation des flammes ≤ 25 , indice maximal de dégagement de fumée ≤ 200).

- .2 Utiliser le grade MR à l'épreuve de l'humidité pour les revêtements de comptoir et les dossierets devant recevoir les appareils de plomberie.
- .4 Centre de placage (contreplaqué) : Fournir un centre de placage de qualité extérieure (contreplaqué) conforme aux NAAWS.
 - .1 Contreplaqué de résineux (emplacements dissimulés) : Contreplaqué de résineux canadien (CSP) conforme à la norme CSA O151, qualité de construction standard, au besoin, ou épaisseur indiquée, recommandé dans les NAAWS.
 - .2 Contreplaqué de feuillus : Conforme à la norme ANSI/HPVA HP-1, présentant un grain non transparent fabriqué avec une colle à l'extérieur répondant aux exigences des NAAWS. Faces exposées de l'assemblage par glissement placages sélectionnés agencés dans le bon ordre et faces exposées de placage de qualité saine.
 - .3 Contreplaqué en sapin de Douglas (DFP) : CSA O121, contreplaqué de résineux de l'Ouest : CSA O151, Les deux côtés exposés doivent être de grade S2S, et un côté exposé doit être de grade S1S. Tenir compte des portes de cloison exposées des deux côtés.
 - .4 Contreplaqué de feuillu recouvert de bouleau : CSA O115, l'assemblage par glissement raccord à fil régulier, blanc de choix ou rouge de choix.
 - .5 Lorsqu'indiqué sur les dessins, fournir un contreplaqué traité au moyen d'un produit ignifuge.
- .5 Centre en panneau de particules : Panneau de particules de fibres de bois recyclées 100 % pré-consommation, aucun formaldéhyde ajouté, conforme à la norme ANSI/NPA A208.1, grade R, densité minimale de 720 kg/m³, sablé des deux côtés et présentant l'épaisseur recommandée dans les NAAWS en ce qui concerne les applications indiquées.
- .6 Bois solide, exposé et à demi exposé : se reporter à la section 06 20 00, Menuiserie.
- ~~.7 Base en acier inoxydable : 1,6 mm d'épaisseur, type 304, finition polie.~~

2.3 PLASTIQUES STRATIFIÉS

- .1 Plastique stratifié pour les ouvrages plats : conforme à la norme NEMA LD3, grade VGL, type HD, 1,2 mm d'épaisseur.
- .2 Plastique stratifié pour travaux postformage : conforme à la norme NEMA LD3, grade VGP, type HD, 1,2 mm d'épaisseur.
- .3 Feuille de support en plastique stratifié : grade BKL, type HD, épaisseur minimale de 0,5 mm, même couleur que le stratifié de face.
- .4 Feuille de revêtement en plastique stratifié : grade CLS, type HD, 0,5 mm d'épaisseur, couleur blanche.
- .5 Mélamine thermofusionnée : conforme à la norme NEMA LD3, grade LPDL.
 - .1 Mélamine thermofusionnée très résistante à l'usure : atteint ou dépasse 400 cycles (norme minimale pour l'essai d'abrasion HPL).
- .6 Couleurs, motifs et fini du stratifié de plastique : tel qu'indiqué dans la section 01 61 10 –

Liste de matériaux.

- .7 Alaise embrevée
 - .1 Pour la menuiserie d'agencement stratifiée en plastique : stratifié décoratif à haute pression (HPDL).
- .8 Adhésif pour plastique stratifié : adhésif de contact conforme à la norme CAN/CGSB-71.20, adhésif de résine de résorcinol conforme à la norme CSA O112.7, adhésif de polyvinyle conforme à la norme CSA O112.4, adhésif d'époxy thermodurcissable à deux composants.

2.4 QUINCAILLERIE

- .1 Répond aux exigences de l'AWS en ce qui concerne la qualité indiquée, sauf indication contraire.
- .2 Fini pour la quincaillerie à demi exposée : Fini standard du fabricant.
- .3 Poignées : telles qu'indiquées dans le document 01 61 10, Liste des matériaux.
- .4 Guides pour tiroirs : prolongement complet répondant aux exigences de l'AWS en ce qui concerne le type et la taille des tiroirs.
- .5 Charnières : 170°, dissimulées de style européen, fermeture automatique.
- .5.6 Charnières à bascule : 90°, charnière à bascule, acier nickelé, à fermeture automatique.
- .6.7 Supports de tablettes : supports pour tablettes standard et compatibles en métal encastrés.

2.5 MODULES MANUFACTURÉS

- .1 Généralités : Les matériaux et les méthodes de construction doivent répondre aux exigences de qualité supérieure des AWS.
- .2 Menuiserie d'agencement en stratifié de plastique :
 - .1 Grade : qualité supérieure en vertu des AWS.
 - .2 Type de construction : type de construction sans cadre en vertu des AWS.
 - .3 Interface des armoires et des portes : recouvrement à égalité.
 - .4 Surfaces extérieures exposées : stratifié décoratif à haute pression (HPDL).
 - .5 Surfaces intérieures exposées : LPDL (mélamine), blanc.
 - .6 Surfaces à demi exposées : stratifié vertical agencé avec les surfaces exposées.
 - .7 Alaise embrevée : HPDL
 - .1 Alaise embrevée au niveau des portes, du devant des tiroirs et des faux devants : épaisseur d'au moins 6 mm.
- .3 Tiroirs :
 - .1 Côtés : panneau de particules avec surfaces de mélamine.
 - .2 Dessous : MDF avec surfaces de mélamine.
 - .3 Menuiserie : répond aux exigences de qualité supérieure des AWS.
 - .1 Côtés, devant et derrière : assemblage plié en onglet et collé.
 - .2 Dessous des tiroirs rainurés à l'avant et sur les côtés et collés.

2.6 MENUISERIE PRÉFABRIQUÉE SUR MESURE

- .1 Fabriquer en respectant les tailles et les profils indiqués, ainsi que de la manière décrite sur les dessins.

2.7 FABRICATION DE LA MENUISERIE D'AGENCEMENT – GÉNÉRALITÉS

- .1 Enfoncez les clous et noyer les vis. Appliquer un produit de remplissage pour bois dans les cavités. Sabler jusqu'à ce que la surface soit prête à recevoir le fini.
- .2 Installer en atelier la quincaillerie des portes, des tablettes et des tiroirs. Les pièces de quincaillerie doivent être encastrées, sauf indication contraire.
- .3 Les tablettes des armoires doivent être ajustables, sauf indication contraire.
- .4 Prévoir des découpures pour les articles de plomberie, les pièces rapportées, les appareils, les boîtes de prises et autres dispositifs.
- .5 Assembler l'ouvrage en atelier en vue de le livrer sur le chantier dans un format facile à manipuler et pour assurer le passage dans les ouvertures de l'édifice.
- .6 Obtenir les dimensions réelles avant de fabriquer les articles qui doivent recevoir les appareils, l'équipement et les autres matériaux ou s'abouter à ceux-ci.

2.8 FABRICATION DE LA MENUISERIE D'AGENCEMENT EN PLASTIQUE STRATIFIÉ – GÉNÉRALITÉS

- .1 Fabriquer les pièces de plastique stratifié de la manière décrite dans le document NEMA LD3, annexe A, ainsi que conformément à la norme de qualité des NAAWS.
- .2 S'assurer que les pièces adjacentes de stratifié continu présentent une couleur et un motif agencés.
- .3 Plaquer le plastique stratifié sur le centre conformément aux instructions du fabricant de l'adhésif. S'assurer que le centre et les profils stratifiés coïncident de manière à procurer un support continu et une adhérence sur toute la surface. Utiliser des longueurs continues mesurant jusqu'à 2 400 mm. Maintenir les joints à 600 mm des découpures d'évier.
- .4 Former les profils et les coudes de la manière indiquée en utilisant un stratifié de qualité post-formage conformément aux instructions du fabricant du stratifié.
- .5 Utiliser une bande de stratifié à bordure droite en pareil pour l'ouvrage plat afin de recouvrir le rebord exposé du matériau du centre. Chanfreiner les rebords exposés de manière uniforme dans un angle d'environ 20 degrés. Ne pas assembler les rebords stratifiés en onglet.
- .6 Appliquer la feuille de support de stratifié sur le côté inverse du centre de l'ouvrage stratifié de plastique.
- .7 Appliquer la pellicule de plastique stratifié sur l'intérieur des armoires.

2.9 VERROUS DES ARMOIRES

- .1 Verrous des armoires : conformes à la norme ANSI/BHMA A156.11. Prévoir des verrous au niveau des portes et des tiroirs des armoires.
- .2 Clés : Fournir les clés prévues. Estamper les numéros de code sur les clés et les cylindres.

2.10 ACCESSOIRES

- .1 Fournir les vis, les boulons, les coquilles d'expansion et autres dispositifs de fixation nécessaire afin d'obtenir une installation satisfaisante.
- .2 Vis à bois : en acier inoxydable, de type et de grosseur convenant à l'application.
- .3 Clous et cavaliers : conformes aux normes CSA B111 et ASTM F1667.
- .4 Clavettes : en métal.
- .5 Produit d'étanchéité : conformément à la section 07 92 00 – Produits d'étanchéité pour joints.

2.11 SURFACES SOLIDES

- .1 Se reporter à la section 06 61 16 – Éléments de surface solides fabriqués.

Partie 3 Exécution

3.1 EXAMEN

- .1 Vérification des conditions : avant de procéder à l'installation des ouvrages d'ébénisterie, s'assurer que l'état des surfaces/supports préalablement mis en oeuvre aux termes d'autres sections ou contrats est acceptable et permet de réaliser les travaux conformément aux instructions du fabricant.
 - .1 Faire une inspection visuelle des surfaces/supports en présence du Représentant du Ministère.
 - .2 Informer immédiatement le Représentant du Ministère de toute condition inacceptable décelée.
 - .3 Commencer les travaux d'installation seulement après avoir corrigé les conditions inacceptables [et reçu l'approbation écrite du Représentant du Ministère.

3.2 INSTALLATION

- .1 Installer le mobilier en bois conformément au grade des Normes de menuiserie architecturale de l'AWMAC pour les articles spécifiés.
- .2 En cas de conflit entre les documents contractuels et les Normes de menuiserie architecturale de l'AWMAC, observer le contenu des documents contractuels.
- .3 Installer la menuiserie préfabriquée aux emplacements indiqués sur les dessins.
 - .1 Positionner les éléments de niveau, d'aplomb et d'équerre.
- .4 Fixer et ancrer solidement les ouvrages de menuiserie.
 - .1 Fournir et installer des fixations robustes pour retenir les armoires montées au mur.
- .5 Fraiser les attaches mécaniques au niveau des surfaces exposées et à demi exposées, mais ne pas installer les vis de fixation et autres retenant les extrémités des armoires.
- .6 Utiliser des boulons de tirage au niveau des joints du revêtement de comptoir.
- .7 Tracer et tailler les éléments aux contours appropriés aux murs adjacents afin qu'ils s'ajustent bien dans les retraits et autour des tuyaux, des colonnes, des appareils sanitaires

et électriques, des prises de courant ou de tout autre objet saillant, traversant ou pénétrant.

- .8 Appliquer un mince cordon de produit d'étanchéité dans le joint séparant le dossier en stratifié et le revêtement du mur adjacent, conformément à la section 07 92 00 - Produits d'étanchéité pour joints.
- .9 Poser une membrane étanche entre les éléments d'ossature en bois et la maçonnerie ou les matériaux cimentaires.
- .10 Ajuster les pièces de quincaillerie avec précision et les fixer conformément aux instructions écrites du fabricant.
- .11 À l'aide des gabarits fournis, faire des découpes pour le matériel et les appareils à encastrer.
- ~~.12~~ Installer la base d'acier inoxydable à l'endroit indiqué.
- ~~.13~~.12 Installer les accessoires aux endroits indiqués sur les dessins, et ce, conformément aux instructions écrites du fabricant.

3.3 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours de travaux : effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00 - Nettoyage.
 - .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .2 Nettoyage final : évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement conformément à la section 01 74 00 - Nettoyage.
 - .1 Nettoyer les tiroirs, l'intérieur des armoires, les surfaces extérieures, des ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie.
 - .2 Enlever des surfaces l'excès de colle ainsi que les marques de crayon et d'encre.

3.4 PROTECTION

- .1 Protéger les ouvrages de menuiserie contre les dommages jusqu'à l'inspection finale.
- .2 Protéger les matériels et les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction.
- .3 Réparer les dommages causés aux matériaux et aux matériels adjacents par l'installation des ouvrages d'ébénisterie.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités**1.1 SECTION CONNEXE**

- .1 Section 05 50 00 - Ouvrages métalliques
- .2 Section 06 61 16 - Éléments de surface solides fabriqués.

1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 ASTM International
 - .1 ASTM A53-20, Pipe, Steel, Black and Hot-Dipped, Zinc-Coated Welded and Seamless
 - .2 ASTM A307-21, Standard Specifications for Carbon Steel Bolts and Studs, 60,000 psi Tensile Strength
 - .3 ASTM B209-21a, Standard Specification for Aluminum and Aluminum Alloy Sheet and Plate
 - .4 ASTM C1349-17, Standard Specification for Architectural Flat Glass Clad Polycarbonate
 - .5 ASTM D7803-19, Standard Practice for Preparation of Zinc (Hot-Dip Galvanized) Coated Iron and Steel Product and Hardware Surfaces for Powder Coating
- .2 Underwriters' Laboratories (UL):
 - .1 ANSI / UL 752-2005, (ANSI approved 2015), Standard for Bullet Resisting Equipment.

1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents/Échantillons à soumettre.
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les instructions et la documentation du fabricant. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
- .3 Dessins d'installation :
 - .1 Soumettre les dessins d'installation.
 - .2 Indiquer l'emplacement, le type, la taille, la disposition des panneaux, la quincaillerie de support, les détails d'ancrage ou de montage, le cadre ou la moulure et les accessoires.

1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Compétences du fabricant : Fournir des produits de sécurité provenant d'un même fabricant qui possède au moins dix (10) années d'expérience.
- .2 Compétences de l'installateur : Les produits de sécurité indiqués dans cette section doivent être installés par un installateur qui possède au moins cinq (5) années d'expérience démontrée dans l'installation de produits de type et de complexité comparables.
- .3 Rapports des essais : soumettre les rapports des essais certifiant que les produits, les matériaux et les matériels sont conformes aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .4 Certificats : soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, les matériaux et les matériels sont conformes aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.

1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément à la section 01 61 00 - Exigences générales concernant les produits et aux instructions écrites du fabricant.
- .2 Livraison et acceptation : livrer les matériaux et les matériels au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.
- .3 Entreposage et manutention :
 - .1 Entreposer les matériaux et le matériel de manière qu'ils ne reposent pas sur le sol, dans un endroit propre, sec et bien aéré, conformément aux recommandations du fabricant.
 - .2 Entreposer les matériaux et le matériel de manière à les protéger contre les marques, les rayures et les éraflures.
 - .3 Remplacer les matériaux et le matériel endommagés par des matériaux et du matériel neufs.

1.6 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE RELATIVEMENT À LA CONCEPTION DURABLE

- .1 Produire la documentation ci-après et ce, conformément à la section 01 47 15 - Développement durable – Construction :
 - .1 Déclarations sur les produits environnementaux (« EPD ») : Lorsqu'elles sont disponibles pour les produits décrits dans cette section, fournir des EPD de la manière décrite dans la section 01 47 15 Développement durable – Construction.
 - .1 Produire le coût des matériaux et ce, exception faite de la main d'œuvre et de l'équipement sur place.

1.7 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier les déchets en vue de leur réutilisation et de leur recyclage conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.

Partie 2 Produits

2.1 FENÊTRES MUNIES DE VITRES PARE-BALLES ET CADRES

- .1 Panneaux pare-balles transparents fixes et coulissants fabriqués d'un alliage d'aluminium extrudé 6063-T5 de la manière décrite dans la norme ASTM B209, incluant les pièces de quincaillerie et les attaches dissimulées nécessaires afin de procéder à l'installation.
 - .1 Exigences de rendement : Cadre d'aluminium, vitres et accessoires à l'épreuve des balles cotés et essayés de la manière décrite dans la norme ANSI / UL 752, niveau 3.
 - .1 Les produits pare-balles non homologués ne sont pas acceptables.
 - .2 Vitrage (GL-BL) : Feuilles de polycarbonate et d'acrylique laminées et résistant aux éraflures conformément aux normes ASTM C1349 et ANSI /UL 752, niveau 3.
 - .1 Couche intermédiaire pour les unités balistiques laminées : Couche intermédiaire d'uréthane transparent possédant des antécédents éprouvés à l'effet que ce produit ne présente aucune tendance à former des cloques, à se décolorer ou à perdre des propriétés physiques et mécaniques suite au laminage des feuilles de polycarbonate et à l'installation.
 - .2 Fabrication : Feuilles laminées au niveau des couches intermédiaires afin de produire des unités balistiques laminées exemptes de matières étrangères, d'air et de poches d'air.
 - .3 Profilé de vitrage : Profilé en U spécialement conçu pour retenir le vitrage balistique solidement en place. Les cornières et les butées sont acceptables uniquement pour fixer la partie supérieure.
 - .4 Transmission de la voix : Port voix avec trou et support, à l'épreuve des balles, rond, trou d'un diamètre de 150 mm avec support surdimensionné de 250 mm.
- .2 Passe-monnaie (DT-1) : Passe-monnaie de sécurité encastré en acier inoxydable de calibre 16 avec ensemble à roulement à billes coulissant et verrou de type plongeur à ressort. Le système doit être conçu pour permettre de soulever le panneau de visionnement alors qu'il se trouve en position déployée.
- .3 Voir la section 01 61 10, Liste des matériaux pour en apprendre davantage et pour connaître les exigences en ce qui concerne les types de produit, les épaisseurs, les tailles, la composant et les finis.

2.2 SUPPORTS À BICYCLETTES

- .1 Supports à bicyclettes : Boucle en U, tuyau en acier d'un D.E. De 50 mm, conforme à la norme ASTM A53, série 40, grade A, monté en surface, boulonné et convenant pour une utilisation commerciale.
 - .1 Préparation de la surface d'acier : conformément à la norme ASTM D7803.
 - .2 Fini : revêtement en poudre conforme à la norme AAMA2604, pigmenté, à base de polyester, thermodurcissable. Prévoir un système de revêtement conforme aux instructions écrites du fabricant en ce qui concerne le prétraitement, l'application, la cuisson et l'épaisseur minimale de la pellicule sèche.
 - .1 Couleur : bleu
 - .3 Quantités : telles qu'indiquées sur les dessins.

- .4 Attaches : boulons conformes à la norme ASTM A307, grade A, acier galvanisé par trempage à chaud, taille requise, à l'épreuve de la corrosion et des taches avec têtes hexagonales et écrous lorsqu'exposés dans l'ouvrage fini.

2.3 BORNES DE PROTECTION

- .1 Bornes de protection de zone de contrôle : borne de démarcation autonome en plastique de type LDPE (polyéthylène à basse densité) avec base lestée, manchon prismatique réfléchissant et câble de polypropylène d'un diamètre de 6 mm.

- .1 Hauteur : 1000 mm, minimum.
- .2 Quantités : telles qu'indiquées sur les dessins.
- .3 Couleur : Orange

2.4 TABLE À LANGER POUR ADULTE

- .1 Table à langer pour adultes ayant des besoins spéciaux :

- .1 Table à langer fixée au mur, pliante, hauteur réglable incluant la quincaillerie de montage et un matelas de maillage doux enduit de PVC (sans phtalates).

- .2 Données techniques :

- .1 Charge statique (capacité de poids) : 150 kg.
- .2 Poids du produit : tout dépend du modèle du fabricant qu'on a choisi pour le projet.
- .3 Matériau : acier inoxydable laqué en poudre.
- .4 Taille minimale : 600 mm de largeur et 1 800 mm de longueur.
- .5 Rails de sécurité : intégrés, pliables vers le haut et vers le bas.
- .6 Ajustement électrique de la hauteur entre 520 mm et 920 mm.

- .3 Exigences électriques :

- .1 Alimenté avec une tension de 24 v / 1 amp. à partir d'une prise murale de 120 v.
- .2 Consommation maximale de 70 W, 0,3 ampère de courant.
- .3 Télécommande câblée pour ajuster la hauteur.
- .4 Transformateur intégré et cordon d'alimentation de 8 pi US compris.
- .5 Actionneur et système de commande étanche aux liquides Linak.
- .6 Niveau de bruit en cours de marche : 48 décibels.
- .7 Tous les composants, incluant la commande manuelle, sont scellés, étanches et homologués UL/ULC.

- .4 Garantie standard du fabricant : 5 ans.

- .2 Ossature d'acier de soutien dissimulée : voir la section 05 50 00 – Ouvrages métalliques.

2.5 LUTRIN

- .1 **Lutrin (LECT-1) :** Lutrin/estrade de hauteur ajustable, panneaux avant tout en métal, avec mécanisme de levage pour soulever la surface de travail de 860 mm à une hauteur de 1 280 mm.
- .2 Surface de travail d'une largeur de 530 mm sur une profondeur de 530 mm avec passe-câbles rond de 60 mm en noir, angle de 17 degrés avec rebord d'arrêt pour crayon en aluminium anodisé.
- .3 Dispositif de levage actionné au moyen d'un bouton-poussoir avec affichage de la hauteur.
- .4 Forme de base accessible avec passe-câbles, 2 roues pour rouler le lutrin lorsqu'il est incliné.
- .5 Fini : emballage thermique, couleur noir ébène.
- .6 Le lutrin doit être muni d'une lampe ajustable en col-de-cygne et d'un microphone.
- .7 Le câble ombilical sera intégré de manière à présenter des raccords audiovisuel et d'alimentation dans les boîtes de plancher.
- .8 Prévoir un coffret de branchement et une barre d'alimentation à prises multiples à 6 prises de 110 V avec cordon de 3 mètres.

2.6 BUTOIRS DE STATIONNEMENT EN BÉTON

- .1 Bordures de pare-chocs en béton préfabriqué, chanfreinées, profil bas, résistance à la compression de 35 MPa à 28 jours, air entraîné, 2,15 m de long, 190 mm de large et 100 mm de haut.
 - .2 Tiges d'ancrage : Barre d'armature en acier de 15M de diamètre, 600 mm de long.
- ⊗

Partie 3 Exécution**3.1 EXAMEN**

- .1 Vérification des conditions : avant de procéder à la mise en oeuvre pour l'installation du tableau, s'assurer que l'état des surfaces/supports préalablement mis en oeuvre aux termes d'autres sections ou contrats est acceptable et permet de réaliser les travaux conformément aux instructions écrites du fabricant.
 - .1 Faire une inspection visuelle des surfaces/supports en présence du Représentant du Ministère.
 - .2 Informer immédiatement le Représentant du Ministère de toute condition inacceptable décelée.
 - .3 Commencer les travaux d'installation seulement après avoir corrigé les conditions inacceptables et reçu l'approbation écrite du Représentant du Ministère.

3.2 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, aux recommandations et aux spécifications écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions paraissant dans le catalogue des produits, à celles paraissant sur l'emballage des produits et aux indications des fiches techniques.

3.3 INSTALLATION

- .1 Installer les produits conformément aux instructions du fabricant, d'aplomb et de niveau en respectant les détails montrés sur les dessins.
- .2 Installation des passe-monnaie encastrés : voir la section 06 61 16, Éléments de surface solides fabriqués.
- .3 Coordonner l'installation de la table à langer pour adulte avec la section 05 50 00 - Ouvrages métalliques.
- ~~.4~~ Installation du lutrin : tel qu'indiqué dans la section 11 52 01 - Systèmes audiovisuels
- ~~4.5~~ Butoirs de stationnement en béton : Installer les butoirs de stationnement préfabriqués aux endroits indiqués sur les dessins du contrat. Fixer les butoirs préfabriqués en place à l'aide de goupilles d'ancrage, enfoncées dans les trous d'ancrage jusqu'à un niveau légèrement inférieur au sommet du butoir préfabriqué.

3.4 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours de travaux : effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 00 - Nettoyage.
 - .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .2 Nettoyage final : évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement conformément à la section 01 74 00 - Nettoyage.
- .3 Gestion des déchets : trier les déchets en vue de leur recyclage et de leur réutilisation/réemploi, conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets.
 - .1 Retirer les bacs et les bennes de recyclage du chantier et éliminer les matériaux aux installations appropriées.

3.5 PROTECTION

- .1 Protéger les matériels et les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction.
- .2 Réparer les dommages causés aux matériaux adjacents en raison des travaux décrits dans cette section.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 EXIGENCES CONNEXES

- ~~.1~~ .1 Section 08 14 16 - Portes planes en bois
- ~~1.2~~ 1.2 Section 08 34 73 – Ensembles de portes acoustiques
- ~~2.3~~ 2.3 Section 08 80 00 - Vitrages

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 American Architectural Manufacturers Association (AAMA)
 - .1 AAMA 2604-05, Voluntary Specifications, Performance Requirements and Test Procedures for High Performance Organic Coatings on Aluminum Extrusions and Panels.
- .2 American Society of Testing and Materials International (ASTM)
 - .1 ASTM B221M-21: Standard Specification for Aluminum and Aluminum-Alloy Extruded Bars, Rods, Wire, Profile and Tubes (Metric).
- .3 GB Initiative Canada
 - .1 GREEN GLOBES Canada Design for New Construction and Major Retrofits v.2, <http://www.greenglobes.com>
- .4 Santé Canada / Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail 2015 (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques de sécurité (FDS).
- .5 Conseil national de recherches du Canada (CNRC)
 - .1 Code national du bâtiment du Canada 2015, avec révisions et errata 2018 (CNB).

1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents/Échantillons à soumettre.
 - .1 Fiches techniques : Fiches de données du fabricant pour chaque type de produit qu'on doit utiliser, incluant :
 - .1 Détails de construction, descriptions des matériaux, type de verre, dimensions des différents composants et profils, finis et quincaillerie.
 - .2 Instructions et recommandations de préparation.
 - .3 Exigences et recommandations d'entreposage et de manutention.
 - .4 Méthodes d'installation
 - .2 Dessins délégués à soumettre - dessins d'atelier : Plans, vues en coupe, élévations, détails et attaches au niveau des autres ouvrages.

- .1 Soumettre les dessins techniques d'atelier préparés et arborant le sceau d'un ingénieur professionnel enregistré ou autorisé à pratiquer dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.
 - .2 Indiquer les matériaux, les méthodes de construction, les détails des attaches ou des ancrages, les schémas d'érection des composants préassemblés, les raccords, les notes explicatives, ainsi que les autres renseignements nécessaires afin de réaliser les travaux.
 - .3 Montrer la disposition des cloisons, incluant les portes et les pièces de quincaillerie, les élévations, l'emplacement des ouvertures, les panneaux spéciaux et les conditions au niveau de la construction adjacente.
 - .4 Ne pas entreprendre la fabrication ou commander des matériaux avant que les dessins d'atelier n'aient été examinés par le Représentant du Ministère.
- .3 Échantillons de fini :
- .1 Pour la sélection initiale : pour les unités présentant des couleurs de finition appliquées en usine.
 - .2 Pour vérification : pour chaque type de fini et de garniture exposés nécessaires.
- .4 Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux :
- .1 Données d'entretien et instructions d'utilisation : Trois (3) copies des instructions concernant le remplacement du vitrage, les ajustements et autres données d'entretien pertinentes pour le système de cloisons de verre.
 - .5 Rapports d'essai des produits provenant d'un laboratoire d'essai indépendant approuvé, certifiant la conformité à la cote CTA, à la cote de brûlage en surface et aux exigences de rendement de la structure.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE RELATIVEMENT À LA CONCEPTION DURABLE

- .1 Se conformer aux exigences du plan de gestion des déchets de construction, selon la section 01 74 19 - Gestion et élimination des déchets de construction.
- .2 Produire la documentation ci-après et ce, conformément à la section 01 47 15 - Développement durable – Construction :
 - .1 Déclarations sur les produits environnementaux (« EPD ») : lorsqu'elles sont disponibles pour les produits dans cette section, fournir des EPD de la manière décrite dans la section 01 47 15 Développement durable – Construction.90
 - .1 Produire le coût des matériaux et ce, exception faite de la main d'œuvre et de l'équipement sur place.
 - .2 Matériaux à faible valeur d'émission de COV : - Colles et produits de scellement et d'imperméabilisation et ce, d'application à l'intérieur du site
 - .1 Soumettre les données sur les produits et (ou) les fiches signalétiques et ce, en rapport avec les matériaux émettant des COV (Composés organiques volatils); ici, les données et (ou) fiches devront clairement identifier la concentration de COV, pour ainsi pouvoir se conformer aux exigences pertinentes du regroupement « Green Globes ».

1.5 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Compétences des fabricants : Fournir les produits principaux indiqués dans cette section provenant d'un même fabricant possédant au moins dix (10) années d'expérience.
- .2 Compétences de l'installateur : Au moins deux années d'expérience documentée dans l'installation des produits de cette section et approbation du fabricant.
- .3 Limitations de source : Obtenir le système de cloisons munies de portes de verre provenant d'une source unique et d'un même fabricant.
- .4 Réunions préalables à l'installation : convoquer une réunion au moins deux semaines avant de débiter les travaux de cette section.
- .5 Assemblage en atelier : Préassembler les articles en atelier dans la mesure du possible. Démontez les unités uniquement dans la mesure nécessaire pour respecter les limites d'expédition et de manutention. Marquer clairement les unités en vue du remontage et pour procéder à une installation coordonnée.
- .6 Les cloisons installées doivent présenter une limite de flèche de L/240 lorsqu'elles sont soumises à une charge latérale uniforme de 5 lb/pi ca et à une charge concentrée de 200 lb.

1.6 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Livrer et entreposer les produits dans un emballage non ouvert du fabricant arborant le nom de la marque et l'identité du fabricant jusqu'à ce qu'on soit prêt à les installer.
- .2 Manipuler les matériaux de manière à éviter les dommages.

1.7 CONDITIONS DU PROJET

- .1 Limites environnementales : Ne pas livrer ou installer les composants du système de cloisons avant d'avoir terminé les activités de finition, incluant l'installation du revêtement de plafond et de plancher et la peinture.
- .2 Mesures sur le terrain : Indiquer toutes les dimensions sur place, incluant les hauteurs des plafonds et les dimensions « à maintenir » sur les dessins d'atelier.
- .3 Coordination des travaux : Coordonner la disposition et l'installation des composants des cloisons avec les autres unités de travail, incluant les plafonds, les revêtements de plancher, les luminaires, le système de CVC, le système d'extinction d'incendie et les autres équipements.

1.8 GARANTIE

- .1 Soumettre à l'acceptation du Représentant du Ministère le document de garantie du fabricant signé par un responsable autorisé de la société.
 - .1 Période de garantie : Cinq (5) années à compter de la date d'achèvement substantiel des travaux.

Partie 2 Produits

2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME

- .1 Système de cloisons modulaires en aluminium et en verre sur mesure entre le plancher intérieur et le plafond, de conception rectiligne et munies de coins prononcés, ainsi que

d'éléments horizontaux et verticaux bien définis pour les harmoniser et les intégrer aux détails architecturaux de l'édifice de base. Le système doit être conçu, fabriqué et fourni par un même fabricant et installé comme un ensemble complet et fonctionnel.

- .1 Se reporter à la section 01 61 10, Liste de matériaux pour de plus amples renseignements et pour connaître les exigences.
- .2 Les panneaux unitisés doivent être fabriqués ailleurs dans un environnement d'usine contrôlé et livrés entièrement finis sur le site afin de les installer sans qu'aucune autre activité d'assemblage, de construction ou de finition ne soit nécessaire.
- .3 Le système doit comprendre les portes complètes munies de la quincaillerie. Tous les panneaux de porte doivent faire appel aux méthodes de raccordement standard et être réversibles sur le terrain sans avoir besoin de modifications ou de matériaux additionnels, sauf les portes ayant un indice de transmission du son élevé. Les portes à indice de transmission du son élevé n'ont pas besoin d'être réversibles.
- .4 Les composants doivent être exempts de toute déformation, présenter des dimensions, une construction et un aspect uniformes, les panneaux doivent présenter des faces lisses et exemptes de bombement, de gondolage et de joints.

2.2 EXIGENCES EN MATIÈRE DE RENDEMENT

- .1 Rendement acoustique :
 - .1 Les cotes CTA minimales des cloisons vitrées sont indiquées sur le dessin des murs et sur la liste des portes/cadres.
- .2 Rendement structural :
 - .1 Concevoir le système de cloisons et les composants et déterminer leur taille de manière à ce qu'ils résistent aux charges permanentes et mobiles calculées de la manière décrite dans le Code national du bâtiment et conformément aux exigences du projet.
- .3 Rendement sur le plan de la combustibilité :
 - .1 Le produit doit présenter des finis et une construction acceptables afin qu'on puisse l'utiliser dans les édifices non combustibles de la manière décrite dans le Code national du bâtiment.
- .4 Une fois terminée, l'installation doit être suffisamment résistante pour soutenir les portes mobiles et la charge normale sans provoquer de tremblement ou de vibrations des vitres lorsque les portes sont utilisées.

2.3 MATÉRIAUX/MATÉRIEL

- .1 Extrusions d'aluminium conformes à la norme ASTM B221, épaisseur minimale de 1,3 mm, présentant les caractéristiques de résistance et de durabilité au moins équivalentes à celle de l'alliage 6063-T5.50.
- .2 Vitre et matériaux de vitrage :
 - .1 Vitre et vitrage : Unités à vitre simple ou double, verre de sécurité laminé, tel qu'indiqué dans la section 01 61 10, Liste des matériaux.
 - .2 Épaisseur du verre : Les épaisseurs de verre indiquées ou prévues dans les documents du contrat représentent les épaisseurs minimales requises. L'épaisseur

exacte du verre doit être établie de manière à tenir compte de la taille et de l'utilisation du verre, pour répondre aux exigences du code du bâtiment, ainsi qu'aux exigences des autorités compétentes.

- .3 Sections de vitrage, ABS élastique, section de verre extrudé convenant à la fente de retenue de profilé de vitrage, à la norme du fabricant du système de cloisons, aux joints d'étanchéité permettant de retenir le verre.
- .4 Se reporter à la section 08 80 00 Vitrages pour de plus amples renseignements
- .3 Types de portes : Portes articulées et coulissantes, tel qu'indiqué, pleine hauteur, complètes avec la quincaillerie requise et munies de joints d'insonorisation nécessaires afin de produire les cotes CTA indiquées sur les dessins.
- .4 Panneaux de porte :
 - .1 Vitrés à l'intérieur d'un profil mince, quincaillerie et joints d'insonorisation nécessaires afin de produire la cote CTA requise
 - .2 Portes de bois encastrées : voir la section 08 14 16.
- .5 Cadres de porte : aluminium extrudé, avec mécanisme d'autofermeture sur l'intérieur de la porte.
- .6 Quincaillerie : fournir et installer de la manière requise pour créer un système complet, ainsi que pour assurer l'alignement du verre entre les unités fixes et les modules de porte.
- .7 Assemblages de portes et de châssis acoustiques testés (répertoriés) : certifiés pour avoir un indice « STC » de 51. Se reporter à la section 08 34 73 Ensembles de portes acoustiques, pour les exigences supplémentaires.

2.4 FABRICATION

- .1 Généralités : Prendre les mesures sur le terrain à partir de la structure actuelle et vérifier avant de débiter la fabrication.
- .2 Fabriquer le système de cloisons en vue de l'installer avec des dispositifs de fixation dissimulés et des éléments installés à pression qui n'endommageront pas les finis du plafond ou du fini.
- .3 Fabriquer des composants qui, une fois assemblés, présentent les caractéristiques suivantes :
 - .1 Profils pointus, droits et exempts de tout défaut ou déformation.
 - .2 Joints ajustés avec précision présentant des extrémités avec assemblage contre-profilé ou à onglet :
- .4 Fabriquer le système en fonction d'une installation avec joints continus au niveau du plancher, du plafond et des autres endroits où les cloisons touchent les éléments de construction fixes.

2.5 FINIS

- .1 Finition de revêtement en poudre : conforme à la norme AAMA 2604, avec une épaisseur de pellicule sèche de 1,2 mil (30 microns).

- .1 Couleurs : choisies par le Représentant du Ministère dans l'éventail complet du fabricant.
- .2 Extrusions d'ABS : Couleur choisie par le Représentant du Ministère.

Partie 3 Exécution

3.1 EXAMEN

- .1 Examiner les zones et les conditions d'installation des cloisons de verre et corriger toute condition nuisant à la réalisation adéquate et opportune des travaux. Ne pas entreprendre les travaux avant que l'Entrepreneur n'ait corrigé les conditions non satisfaisante de manière acceptable aux yeux du Représentant du Ministère.

3.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- .1 Appliquer sur surfaces d'aluminium dissimulées qui viendraient autrement directement en contact avec l'acier de structure, le béton, la maçonnerie ou le plâtre un revêtement de protection épais de peinture bitumineuse ou d'apprêt de chromate de zinc avant de procéder à l'installation.

3.3 MONTAGE

- .1 Respecter les instructions d'installation imprimées du fabricant des cadres et les dessins techniques d'atelier révisés sous la supervision directe et approuvée du fabricant pour assurer le rendement du mur et sa compatibilité avec l'intention du concept et du devis. Respecte de manière stricte l'épaisseur requise du mur.
- .2 Ériger les cloisons de manière à ce qu'elles soient rigides, d'aplomb et alignées, alors que les composants sont retenus les uns aux autres, solidement ancrés aux substrats au moyen des attaches recommandées par le fabricant du système de cloisons.
- .3 Installer les cloisons avant les revêtements de sol et après les plafonds suspendus. Coordonner les travaux au niveau des cloisons avec les travaux des autres corps de métiers qui sont concernés par l'installation des cloisons. Éviter les dommages sur l'ouvrage installé.
- .4 Prévoir des montants traversants au niveau du plafond ou d'autres supports dissimulés, au besoin, pour assurer la stabilité latérale des séries de cloisons.
- .5 Installer le joint continu de manière à empêcher la transmission de la lumière et du son aux points de contact des cloisons avec le plancher, le plafond, les murs et les surfaces contiguës.
- .6 Réparer tout ouvrage endommagé ou abîmé ou le remplacer par un neuf, acceptable aux yeux du Représentant du Ministère. Refinir complètement les composants de cloison abîmés en utilisant des matériaux finis en usine ou remplacer les composants abîmés.

3.4 RÈGLAGE

- .1 Ajuster le système de cloisons de manière à ce qu'il fonctionne conformément aux instructions écrites du fabricant.

3.5 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours de travaux : effectuer les travaux de nettoyage conformément à la section 01 74 11 - Nettoyage.
 - .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
 - .2 Au moyen d'un chiffon humide, nettoyer rapidement les cadres exposés une fois installés. Si ceux-ci présentent d'autres marques ou dommages, communiquer avec le fabricant pour connaître les méthodes recommandées. Ne pas utiliser d'abrasifs.
- .2 Nettoyage final : après avoir terminé, enlever les revêtements de protection, les étiquettes, les taches et les matières étrangères des surfaces exposées de l'ouvrage d'aluminium et du verre.
- .3 Évacuer du chantier les matériaux/le matériel en surplus, les déchets, les outils et l'équipement conformément à la section 01 74 11 - Nettoyage.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités

1.1 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 01 33 00 – Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Section 25 05 01 – SGE - Prescriptions générales

1.2 DÉFINITIONS

- .1 Liste des sigles et des définitions : se reporter à la section 25 05 01- SGE - Prescriptions générales.

1.3 EXIGENCES DE CONCEPTION

- .1 Examen des documents de définition préliminaire : fournir les informations suivantes concernant l'Entrepreneur ainsi que les systèmes proposés.
 - .1 l'adresse du bureau local de l'Entrepreneur;
 - .2 l'adresse du point de service où se trouve le personnel chargé de l'installation et de la maintenance, ainsi que les compétences de ce personnel;
 - .3 l'adresse du bureau du personnel chargé de l'étude de programmation et du soutien à la programmation, ainsi que les compétences de ce personnel;
 - .4 la liste des pièces de rechange;
 - .5 le lieu de stockage des pièces de rechange;
 - .6 les noms des sous-traitants et du personnel clé affecté au projet;
 - .7 une esquisse de l'architecture particulière au système;
 - .8 les spécifications relatives à chaque élément, y compris la mémoire, le langage de programmation, la vitesse et le type de transmission de données;
 - .9 des brochures descriptives;
 - .10 un échantillon et des graphes (schémas de principe) des logiques de commande);
 - .11 le temps de réponse pour chaque type de commande et de rapport;
 - .12 une déclaration de conformité pour chaque élément;
 - .13 une preuve de la capacité démontrée du système à communiquer à l'aide du réseau BACnet.

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre; coordonner les prescriptions de cette section avec celles de la présente section.
- .2 Soumettre les documents de définition préliminaire au plus tard cinq (5) jours ouvrables suivant la date de clôture de l'appel d'offres mais avant l'attribution du contrat, aux fins de leur examen par le Représentant du Ministère.
- .3 Fournir 3 copies imprimées et 1 copie sur disque des documents d'étude, des dessins d'atelier, des fiches techniques et des logiciels.
- .4 Les copies papier doivent être présentées d'une manière organisée et elles doivent comporter une table alphabétique selon les exigences du contrat; elles doivent respecter l'ordre numérique des sections du devis. Un système de renvoi doit permettre de passer à la section du devis et au numéro du paragraphe correspondants.
- .5 Les documents électroniques doivent être en format Autocad, dernière version et Microsoft Word, dernière version, et ils doivent être structurés en menu de manière à en faciliter le chargement et la récupération aux postes de travail.

1.5 EXAMEN DES DESSINS D'ATELIER PRÉLIMINAIRES

- .1 Soumettre les dessins d'atelier préliminaires au plus tard 30 jours ouvrables après l'attribution du contrat; ces dessins doivent comprendre/indiquer ce qui suit :
 - .1 les spécifications relatives à chaque élément, à savoir la documentation du fabricant, les recommandations du fabricant quant à l'installation, les spécifications, les dessins, les schémas, les courbes caractéristiques et de performance, des parties de catalogues, le nom du fabricant, le nom de commerce, les numéros de catalogue ou de modèle, les données figurant sur la plaque signalétique, le format, la disposition, les dimensions, la capacité ainsi que toute autre information permettant de vérifier la conformité du matériel;
 - .2 l'architecture détaillée du système illustrant tous les points de mesure associés à chaque contrôleur, y compris ce qui suit :- Commentaires, niveaux des signaux et pressions aux endroits à partir desquels le nouveau Système SCGCÉ est installé. Il n'y a pas d'équipement de contrôle existant en place. Aucune partie du système de contrôle existant ne sera conservée. ~~devient raccordé à de l'équipement de contrôle existant;~~
 - .3 la capacité de réserve de chaque contrôleur, par nombre et par type de point;
 - .4 l'emplacement des contrôleurs;
 - .5 l'emplacement des armoires auxiliaires de contrôle;
 - .6 des schémas unifilaires illustrant le cheminement des câbles, la grosseur des conduits, les conduits de réserve, la capacité de réserve entre le centre de

contrôle, les contrôleurs, les appareils de commande/régulation locaux et les systèmes contrôlés;

- .7 une liste complète comprenant les informations suivantes : la désignation, le fluide transporté, le fabricant, le modèle, la désignation du point, le débit nominal calculé, la perte de charge calculée, le coefficient de débit requis, la grosseur du robinet, le coefficient de débit réel, la plage des ressorts des actionneurs, la plage du dispositif pilote, le couple requis et le couple réel, la pression différentielle maximale requise, et la pression différentielle maximale réelle;
- .8 dans le cas des registres : schéma illustrant l'assemblage du module, la tringlerie d'interconnexion, l'emplacement des actionneurs, la plage des ressorts des actionneurs, la plage du dispositif pilote, le couple requis et le couple réel;
- .9 dans le cas des stations de mesurage du débit : liste complète donnant la désignation, le fluide transporté, la désignation du point, le fabricant, le modèle, la grosseur, la vitesse au débit nominal calculé; le fabricant, le modèle et la plage du transmetteur de vitesse;
- .10 le schéma de principe et les caractéristiques du compresseur.

1.6 EXAMEN DES DESSINS D'ATELIER DÉTAILLÉS

- .1 Soumettre les dessins d'atelier détaillés dans les 60 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, mais avant le début de l'installation; ces dessins doivent comprendre/indiquer ce qui suit :
 - .1 Versions corrigées, à jour (copies papier seulement) des documents ci-après soumis au moment de l'examen des documents de définition préliminaire.
 - .2 Schémas de câblage.
 - .3 Schémas des tuyauteries et des raccordements.
 - .4 Schémas de câblage des interfaces illustrant les connexions des terminaisons et les niveaux des signaux dans le cas du matériel fourni par d'autres.
 - .5 Dessins d'atelier pour chaque point d'entrée/sortie (capteurs, transmetteurs), illustrant toute l'information pertinente, y compris :
 - .1 le type d'élément sensible et son emplacement,
 - .2 le type de transmetteur et sa plage de fonctionnement,
 - .3 les schémas de câblage, les listes de câblage et les terminaisons connexes,
 - .4 les schémas de principe et les nomenclatures des matériels pneumatiques,
 - .5 les adresses des points,

- .6 les points de consigne, les courbes ou graphes, les limites (inférieures et supérieures, classées en trois (3) catégories : « situation critique », « avertissement » et « maintenance nécessaire ») des alarmes, la plage du signal,
 - .7 les détails de la programmation et des logiciels associés à chaque point,
 - .8 les instructions du fabricant concernant l'installation, y compris les méthodes recommandées par ce dernier,
 - .9 les niveaux des signaux d'entrée/sortie et les pressions là où le nouveau système est raccordé au matériel existant de commande.
- .6 Schéma logique de commande, description narrative, description des logiques de commande exposant et montrant entièrement les procédures automatiques et manuelles à mettre en oeuvre pour assurer le bon fonctionnement de l'installation, même en cas de panne complète du SGE.
 - .7 Affichage graphique de tous les réseaux d'eau et d'air, avec labels des points, description textuelle du système et plan d'étage type, selon les prescriptions.
 - .8 Description complète des logiques de commande du système, y compris, sur la même feuille, les explications en anglais, mais en caractères italiques de police différente. Les descriptions doivent comprendre tous les programmes prescrits d'optimisation de la consommation d'énergie.
 - .9 Liste et exemples de tous les rapports prescrits.
 - .10 Liste de tous les horaires quotidiens.
 - .11 Dessin d'exécution détaillé, à l'échelle, du local de commande, illustrant l'emplacement de tout le matériel et des postes de travail.
 - .12 Type et capacité de la mémoire ainsi que sa capacité de réserve.
 - .13 Description des programmes faisant partie des logiciels fournis.
 - .14 Échantillon du guide d'utilisation, devant servir à la formation.
 - .15 Aperçu des procédures de mise en service proposées : se reporter à la section 25 01 11- SGE - Démarrage, vérification et mise en service.

1.7 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Réunion d'examen des documents de définition préliminaire : convoquer une réunion au plus tard 45 jours ouvrables avant l'attribution du contrat, dans le but :
 - .1 d'entreprendre la revue fonctionnelle des documents de définition préliminaire et de régler les incompatibilités;

- .2 de résoudre les divergences entre les exigences prévues aux Documents contractuels et les caractéristiques des éléments réels (p. ex. les irrégularités de la liste des points);
- .3 de revoir les exigences d'interface des matériels fournis par d'autres;
- .4 de revoir la séquence des opérations.
- .2 Le programmeur de l'Entrepreneur doit assister à la réunion.
- .3 Le Représentant du Ministère se réserve le droit de revoir la séquence de fonctionnement ou les logiques de contrôle subséquentes avant la finalisation des logiciels, sans que cela entraîne des coûts supplémentaires pour le Représentant du Ministère.

Partie 2 Produits

2.1 SANS OBJET

- .1 Sans objet.

Partie 3 Exécution

3.1 SANS OBJET

- .1 Sans objet.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités**1.1 SOMMAIRE**

- .1 La présente section comprend des exigences pour la démolition sélective et l'enlèvement des installations électriques, des installations de communication, des composants reliés à la sécurité y compris l'enlèvement des conduits, des boîtes de dérivation et des panneaux jusqu'à la source, ainsi que des accessoires requis pour terminer les travaux décrits dans la présente section et permettre le début des travaux de construction.

1.2 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 02 41 19.13 – Démolition sélective d'un bâtiment
- .2 Section 02 41 19.16 – Démolition sélective des composants intérieurs des bâtiments
- .3 Section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets de construction

1.3 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 Groupe CSA
 - .1 CSA S350 M1980 (R2003), Code of Practice for Safety in Demolition of Structures

1.4 DÉFINITIONS

- .1 Démolir : Retirer des éléments des ouvrages existants et les éliminer du site conformément aux lois et aux règlements, à moins qu'ils ne soient destinés à être enlevés et récupérés ou enlevés et réinstallés.
- .2 Enlever : Déconstruction planifiée et démontage des éléments électriques faisant partie des ouvrages existants y compris l'enlèvement des conduits, des boîtes de jonction, du câblage et de la filerie à partir des composants électriques jusqu'aux panneaux en évitant d'endommager les éléments adjacents qui doivent demeurer en place; éliminer les articles du site conformément aux lois et aux règlements, à moins d'indication contraire à l'effet qu'ils seront enlevés et récupérés ou enlevés et réinstallés.
- .3 Enlever et récupérer : Retirer des éléments des ouvrages existants et les livrer au Représentant du Ministère prêts à l'emploi.
- .4 Enlever et réinstaller : Retirer les éléments des ouvrages existants, les préparer en vue de leur réutilisation et les réinstaller à l'endroit indiqué.
- .5 Élément existant qui doit demeurer en place : Ouvrages existants qui doivent demeurer en place.
- .6 Matières dangereuses : substances, marchandises, biens et produits dangereux pouvant comprendre, sans toutefois s'y limiter, l'amiante, le mercure et le plomb, les BPC, les poisons, les agents corrosifs, les matières inflammables, les substances radioactives et tous les autres matériaux qui, mal utilisés, peuvent avoir des répercussions néfastes sur la

santé ou le bien-être ou l'environnement, tel que défini par le gouvernement fédéral dans la Loi sur les produits dangereux (L.R.C (1985)), y compris les dernières modifications.

1.5 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Documents/échantillons à soumettre pour approbation/information conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux, avant le début des travaux prévus au titre de la présente section:
 - .1 Plan de gestion des déchets de construction : Soumettre un plan sur les possibilités de réduction, de réutilisation ou de recyclage des matériaux préparé selon la section 260500 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.

1.6 EXIGENCES ADMINISTRATIVES

- .1 Coordonner les travaux prévus dans la présente section de manière à éviter tout conflit avec les travaux prévus dans d'autres sections.
- .2 Ordonnancement : Pendant la démolition sélective, tenir compte de l'occupation continue des lieux par le Représentant du Ministère. Coordonner ces besoins avec les sections 02 41 19.13 – Démolition sélective d'un bâtiment, section 02 41 19.16 – Démolition sélective des composants intérieurs des bâtiments et organiser une occupation échelonnée ainsi que les activités sur le chantier, tel que défini dans le Chemin critique conformément à la section 01 32 16.16 – Ordonnancement des travaux - Méthode du chemin critique.

1.7 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Exigences des organismes de réglementation : Exécuter les travaux prévus dans la présente section conformément à ce qui suit :
 - .1 Commissions provinciales des accidents du travail et Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail.
 - .2 Loi et règlements sur la santé et la sécurité au travail.
 - .3 Conformément aux règlements locaux et municipaux régissant ce genre de travail.

1.8 CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- .1 Conditions existantes : Condition des matériaux à récupérer ou des matériaux de démolition, après observation au moment de l'inspection du chantier, avant le dépôt de la soumission.
- .2 Matières dangereuses présentes : le Représentant du Ministère a procédé à une évaluation des matières dangereuses et il ne prévoit pas que des matières dangereuses soient découvertes pendant les travaux.

- .1 Les matières dangereuses seront enlevées par un spécialiste engagé par le Représentant du Ministère avant le début des travaux.
- .3 Matières dangereuses présentes : Le Représentant du Ministère a procédé à une évaluation des matières dangereuses et déterminé que les matériaux suivant devaient décontaminés :
 - .1 Les matières dangereuses sont définies dans Loi sur les produits dangereux.
 - .2 Les matières dangereuses seront enlevées par Représentant du Ministère dans le cadre du marché, avant le début des travaux, conformément aux résultats attendus pour les travaux décrits dans les Exigences connexes susmentionnées.
- .4 Découverte de matières dangereuses : On ne prévoit pas que des matières dangereuses seront découvertes pendant les travaux; aviser immédiatement le Représentant du Ministère si on découvre des matériaux susceptibles de contenir des matières dangereuses et accomplir les tâches suivantes :
 - .1 Se reporter à la section 01 41 00– Exigences réglementaires pour les directives sur les types spécifiques de matériaux.
 - .2 Les matières dangereuses sont définies dans Loi sur les produits dangereux.
 - .3 Cesser les travaux dans la zone où l'on soupçonne la présence de matières dangereuses.
 - .4 Prendre les mesures de prévention appropriées afin de limiter l'exposition des utilisateurs et des ouvriers. Mettre en place des barrières et autres dispositifs de sécurité et s'abstenir de déplacer les matières dangereuses.
 - .5 Les matières dangereuses seront enlevées par le Représentant du Ministère dans le cadre d'un marché distinct ou d'une modification des travaux à accomplir.
 - .6 Poursuivre les travaux seulement après avoir reçu des directives écrites du Représentant du Ministère.

1.9 MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET DÉBRIS

- .1 Les articles démolis seront retirés du site du projet, sauf les articles dont on précise qu'ils doivent être réutilisés, récupérés ou qui demeurent autrement la propriété du Représentant du Ministère.
- .2 Enlever soigneusement les matériaux et les articles désignés qu'on doit récupérer et entreposer de manière à prévenir les dommages et à préserver leur valeur à l'endroit désigné par le Représentant du Ministère.

Partie 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX DE RÉPARATION INUTILISÉS

- .1 Matériaux de réparation et de ragréage de base : Se reporter aux sections 02 41 19.13 – Démolition sélective d'un bâtiment et 02 41 19.16 – Démolition sélective des composants intérieurs des bâtiments pour la liste des matériaux de réparation et de ragréage utilisés

pour l'enlèvement ou la démolition des composants associés aux travaux décrits dans la présente section.

- .2 Réparation d'installations électriques : N'utiliser que des matériaux/matériels neufs homologués par le Groupe CSA ou par ULC, selon le cas, ainsi que des composants connexes pour les travaux associés à l'enlèvement ou à la démolition d'éléments.
- .3 Matériaux de réparation coupe-feu : Utiliser des matériaux compatibles avec les dispositifs coupe-feu existants lorsque les travaux d'enlèvement et de démolition touchent des éléments cotés pour leur résistance au feu; restaurer les éléments de manière à ce qu'ils fournissent la résistance au feu existante.

Partie 3 Exécution

3.1 INSPECTION

- .1 Vérification des conditions existantes : Avant de présenter une soumission, visiter le site, l'examiner soigneusement et se familiariser avec les conditions susceptibles de nuire à l'exécution des travaux prévus dans la présente section; le Représentant du Ministère rejettera les dépassements de main d'oeuvre et de matériaux requis pour l'exécution du marché et qui n'auront pas été mentionnés au terme d'une visite du site.

3.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- .1 Protection des systèmes existants qui doivent demeurer en place : Protéger les systèmes et les composants qui doivent demeurer en place pendant les opérations de démolition sélective. Procéder comme suit :
 - .1 Empêcher tout déplacement et poser des contreventements afin d'éviter le tassement ou le bris des services adjacents ainsi que des éléments des bâtiments existants qui doivent demeurer en place.
 - .2 Aviser le Représentant du Ministère et cesser les opérations lorsque la sécurité des bâtiments en cours de démolition ou des structures ou des services adjacents semble compromise. Attendre de recevoir des directives additionnelles avant de reprendre les travaux de démolition prescrits dans la présente section.
 - .3 Empêcher les débris d'obstruer les avaloirs de drainage.
 - .4 Protéger les systèmes mécaniques qui doivent demeurer fonctionnels.
- .2 Protection des occupants du bâtiment : Ordonnancer les travaux de démolition en perturbant le moins possible l'utilisation du bâtiment par le Représentant du Ministère et les occupants. Procéder comme suit :
 - .1 Empêcher les débris de menacer l'accès aux bâtiments occupés ou leur évacuation.
 - .2 Aviser le Représentant du Ministère et cesser les opérations lorsque la sécurité des occupants semble compromise. Attendre de recevoir des directives

additionnelles avant de reprendre les travaux de démolition prescrits dans la présente section.

3.3 EXÉCUTION

- .1 Démolition et enlèvement : Coordonner les exigences de la présente section avec celles de la section 02 41 19.13 – Démolition sélective d'un bâtiment et de la section 02 41 19.16 – Démolition sélective des composants intérieurs des bâtiments, ainsi qu'avec les prescriptions suivantes :
 - .1 Débrancher les circuits électriques et les artères du panneau; maintenir l'alimentation électrique et conserver le principal panneau de distribution en vue des travaux à exécuter.
 - .2 Enlever les appareils d'éclairage existants, les appareils électriques et l'équipement, y compris les canalisations, les boîtes, le câblage et les articles similaires qui en font partie, à moins d'indication contraire.
 - .3 Débrancher et enlever le système d'alarme incendie existant y compris les canalisations, les boîtes, le câblage et les articles similaires qui en font partie, à moins d'indication contraire.
 - .4 Débrancher et enlever les systèmes de communication y compris les canalisations, les boîtes, le câblage et les articles similaires qui en font partie, à moins d'indication contraire.
 - .5 Débrancher et enlever les prises de téléphone, les canalisations, le câblage, les tableaux de connexions téléphoniques secondaires et les accessoires connexes; maintenir le service téléphonique et conserver le tableau de connexions téléphoniques principal tel quel.
 - .5.6 Déconnecter et retirer les dispositifs de système de sécurité existants, y compris, mais sans s'y limiter, les lecteurs de cartes, les boutons-poussoirs, les opérateurs de porte, les caméras, etc. sauf indication contraire.
 - .6.7 Débrancher tout équipement mécanique qu'on doit enlever ou déplacer; débrancher tout l'équipement, les conduits et les fils connexes.
 - .7.8 Exécuter les travaux de démolition selon les règles de l'art :
 - .1 Enlever les outils et l'équipement une fois les travaux achevés; nettoyer le site et le préparer en vue des prochains travaux de rénovation.
 - .2 Réparer et restaurer les surfaces endommagées pendant l'exécution des travaux prévus dans la présente section; les surfaces réparées et restaurées doivent être compatibles avec les matériaux et les finitions existants.
 - .8.9 Fixer des plaques étanches sur les boîtes à prises extérieures restées en place après les activités de démolition et de démontage.

~~9.10~~ Enlever les canalisations existantes, les boîtes, le câblage et la filerie qui faisaient partie des appareils d'éclairage ainsi que des appareils et du matériel électrique qui ont été enlevés.

~~10.11~~ Meuler les canalisations noyées dans le béton jusqu'à ce qu'elles affleurent la surface du béton; colmater en permanence les ouvertures des canalisations avec un produit d'étanchéité au silicone.

~~11.12~~ Colmater en permanence, avec un produit d'étanchéité au silicone, les ouvertures des canalisations qui sont inaccessibles ou qui ne peuvent être enlevées sans endommager les ouvrages adjacents.

3.4 ACTIVITÉS LIÉES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Élimination des déchets de démolition : Éliminer les déchets du site conformément aux lois et aux règlements. Expédier les matériaux de démolition à un site d'enfouissement provincial certifié ou à un site de valorisation (centre de recyclage) sauf avis contraire en ce qui concerne les matériaux récupérés qui seront réutilisés dans la construction, selon la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets de construction.
- .2 Élimination des matières dangereuses : Organiser l'élimination des matières dangereuses conformément aux prescriptions de la section 01 41 00 – Exigences réglementaires pour connaître les directives associées aux différents types de matériaux.

FIN DE SECTION

Partie 1 Généralités**1.1 EXIGENCES CONNEXES**

- .1 Section 26 05 00 - Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Section 26 08 02 – Essai sur le terrain et mise en service – Installations à basse tension.

1.2 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 American Petroleum Institute (API)
 - .1 API Std. 650 13th Edition, Welded Steel Tanks for Oil Storage 11th Edition.
- .2 Office des normes générales du Canada (CGSB)
 - .1 CAN/CGSB-3.6-2010, Carburant diesel à teneur régulière en soufre.
- .3 Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA)
 - .1 CCME PN 1326-2008, Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable aux systèmes de stockage hors sol et souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés.
- .4 Groupe CSA (CSA)
 - .1 CSA C22.1-21, Code canadien de l'électricité, Première partie (25e édition), Normes de sécurité relatives aux installations électriques.
 - .2 CSA C282:19, Alimentation électrique de secours des bâtiments
 - .3 CSA C22.2 No. 5-16, Moulded Case Circuit Breakers
 - .4 CSA-B139 série :19, Code d'installation des appareils de combustion au mazout.
- .5 Organisation internationale de normalisation (ISO)
 - .1 ISO 3046-1-2002, Moteurs alternatifs à combustion interne - Performances - Partie 1 : Déclaration de la puissance et de la consommation de carburant et d'huile de lubrification, et méthodes d'essai - Exigences supplémentaires pour les moteurs d'usage général.
- .6 National Electrical Manufacturers Association (NEMA)
 - .1 NEMA MG 1-2016, Motors and Generators.
- .7 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
 - .1 CAN/ULC-S601-14, Norme sur les réservoirs en acier horizontaux hors-sol fabriqués en usine pour liquides inflammables et combustibles.
- .8 La génératrice doit être conforme aux exigences de la NFPA.
- .9 La génératrice doit répondre aux directives fédérales d'émission pour la production de courant d'urgence par un système fixe.

**1.3 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR
APPROBATION/INFORMATION**

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant concernant les groupes électrogènes à moteur diesel. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition, énoncé de garantie.
- .3 Dessins d'atelier :
 - .1 Les dessins et les fiches techniques doivent indiquer ce qui suit :
 - .1 La marque, le modèle et les courbes de rendement du moteur.
 - .2 La marque et le modèle de l'alternateur.
 - .3 La marque, le modèle et le type du régulateur de tension.
 - .4 La marque, le modèle et la capacité de la batterie.
 - .5 La marque, le modèle et le type du chargeur de batterie.
 - .6 La marque et le type de commandes et indicateurs du tableau de contrôle de l'alternateur.
 - .7 Le modèle et le type du régulateur de vitesse.
 - .8 La fiche technique des commandes.
 - .9 Le schéma de câblage.
 - .10 Les données de son.
 - .11 La certification relative aux émissions.
 - .12 La puissance nominale du moteur selon la norme British Standard ou la norme DIN.
 - .13 Un dessin coté du groupe électrogène monté sur bâti en acier, y compris les fixations antivibratoires, le système d'échappement et le bac d'égouttement, avec indication de la masse totale.
 - .14 La puissance effective continue du groupe électrogène en régime de pleine charge pour un facteur de puissance déphasée (en retard) de 0,8.
 - .15 La description des séquences de fonctionnement ci-après du groupe électrogène.

**1.4 DOCUMENTS/ÉLÉMENTS À REMETTRE À L'ACHÈVEMENT DES
TRAVAUX**

- .1 Fournir les fiches d'exploitation et d'entretien du groupe électrogène et les joindre au manuel mentionné à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Le manuel d'exploitation et d'entretien doit comprendre les instructions relatives au groupe électrogène fourni et non une description générale des divers groupes électrogènes produits par le fournisseur. Le manuel doit contenir ce qui suit :
 - .1 Les directives d'exploitation et d'entretien du moteur, de l'alternateur, du tableau de contrôle, du commutateur automatique de charge, du commutateur manuel de dérivation, du chargeur de batterie, de la batterie, du circuit de carburant, du système de ventilation du local du moteur, du système d'échappement et des accessoires, afin d'assurer l'efficacité de l'exploitation, de l'entretien et des réparations du groupe électrogène.
 - .2 Les fiches techniques indiquées ci-après :
 - .1 Les listes illustrées des pièces, avec les numéros au catalogue.
 - .2 Le schéma de filerie des commandes et contrôles électriques.
 - .3 Une (1) copie certifiée des résultats des essais en usine.
 - .4 Les instructions et calendriers d'entretien et de révision.
 - .5 Les instructions précises pour le réglage sur place des relais temporisés et des capteurs.

1.5 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et le matériel conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux et aux instructions écrites du fabricant.
- .2 Livraison et acceptation : livrer les matériaux et les matériels au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.
- .3 Gestion des déchets d'emballage : conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.

1.6 MATÉRIAUX/MATÉRIELS DE REMPLACEMENT

- .1 Fournir les matériaux et matériels de remplacement requis, conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Les matériaux et matériels de remplacement/pièces de rechange doivent comprendre ce qui suit :
 - .1 Deux (2) cartouches de rechange pour filtre de carburant.
 - .2 Deux (2) cartouches de rechange pour filtre d'huile de lubrification.
 - .3 Deux (2) filtres d'air.

.4 Deux (2) jeux de fusibles pour le tableau de contrôle.

.5 Les outils spéciaux nécessaires à l'entretien.

Partie 2 Produits

2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME

.1 Fournir un système d'alimentation de secours intégré de 500 kW capable de fournir une alimentation électrique triphasée à 600 volts, 60 Hertz.

.2 Groupe électrogène comprenant ce qui suit :

.1 Moteur diesel refroidi par liquide.

.2 Alternateur c.a. synchrone.

.3 Commandes de système accompagnées de tous les accessoires nécessaires pour produire un système fonctionnel complet.

.4 Batterie et chargeur de batterie.

.5 Circuit d'alimentation en carburant.

.6 Système d'échappement.

.7 Bâti de montage en acier.

.8 Réservoir de carburant de sous-base.

.3 Système conçu pour fonctionner comme source d'alimentation en tant que source d'urgence dans un endroit éloigné.

.4 Exigences environnementales :

.1 Altitude au-dessus du niveau de la mer : 49 m

.2 Température ambiante : -30 degrés C à +40 degrés C

.3 Humidité : 15 % à 100 %

.5 La génératrice doit répondre aux exigences du site en ce qui a trait un niveau sonore de 75 dBA à 7 mètres.

2.2 MOTEUR DIESEL

.1 Moteur diesel : conforme à la norme ISO 3046-1.

.2 Moteur à 4 temps refroidi par liquide, alimenté en carburant diesel, turbocompressé et à admission refroidie suffisamment puissant pour offrir le rendement prévu à une vitesse synchrone de 1 800 tr/min.

.3 Le système de génératrice doit permettre à la génératrice de démarrer et de transférer la charge en moins de 10 secondes.

.4 Le moteur doit permettre une augmentation de charge de 100 %.

.5 Circuit de refroidissement du moteur :

- .1 Refroidissement par liquide : radiateur industriel pour service intense, monté sur le bâti du groupe électrogène, avec ventilateur refoulant entraîné par le moteur et repoussant l'air au travers du radiateur, depuis le côté du moteur; antigel à base d'éthylèneglycol, demeurant non visqueux jusqu'à -46 degrés Celsius.
- .2 Le système de refroidissement doit maintenir la température du moteur à l'intérieur de la plage recommandée par le fabricant, lorsque le moteur fonctionne en surcharge continue de 100 %, à une température ambiante de 40 degrés Celsius.
- .3 Appareil de chauffage du liquide de refroidissement du moteur : appareil de chauffage pour liquide de refroidissement à commande thermostatique branché de manière à maintenir le moteur à une température appropriée pour permettre un démarrage fiable aux conditions en vigueur sur le site.
- .4 Rallonges pour le drain de liquide de refroidissement et d'huile du moteur, muni de bouchons pour tuyaux et de soupapes d'arrêt sur l'extérieur de la base de montage afin de permettre un entretien du moteur plus propre.
- .6 Système de carburant :
 - .1 Carburant : selon la norme CAN/CGSB-3.6, type arctique, catégorie 2.
 - .2 Filtre à carburant principal installé en usine, séparateur d'eau, pompe d'amorçage manuelle pour le carburant et conduites de carburant flexibles au niveau du moteur.
 - .3 Conduite d'aspiration du moteur munie d'une soupape antiretour pour fixer le dispositif d'amorçage à la pompe à injection du moteur.
- .7 Régulateur :
 - .1 Type à distribution de charge électronique, actionneur électrique, compensé en température avec capacité de maintien d'une vitesse stable plus ou moins 0,25 %.
- .8 Circuit de lubrification :
 - .1 Huile à base minérale.
 - .2 Lubrification sous pression, au moyen d'une pompe entraînée par le moteur.
 - .3 Filtre d'huile de lubrification : à débit intégral, remplaçable sans qu'il soit nécessaire de défaire la canalisation d'huile.
 - .4 Refroidisseur d'huile de lubrification.
 - .5 Robinet de vidange du carter d'huile du moteur.
 - .6 Jauge de niveau d'huile.
- .9 Système de démarrage :
 - .1 Démarreur à engrenages à changement de vitesse positif, 24 V c.c.

- .2 Limiteur de lancement : permettant 3 tentatives successives de lancement d'une durée de 10 s chacune, avec pause de 5 s entre chaque tentative.
- .3 Batterie : 24 V, au plomb, d'une puissance suffisante pour faire tourner le moteur pendant 1 min à une température ambiante de 0 degré Celsius, sans utiliser plus de 25 % de sa capacité nominale, en ampères/heure.
- .4 Chargeur de batterie : à tension constante, à semiconducteurs, à deux régimes de charge, soit une charge d'entretien lorsque la batterie est au repos et une charge de compensation après utilisation.
 - .1 Régulation du régime de charge : +/- 1 % au débit, pour une variation de +/- 10 % à l'entrée.
 - .2 Charge de compensation automatique d'une durée de six (6) heures, tous les 30 jours.
 - .3 Le chargeur doit être muni d'un voltmètre c.c., d'un ampèremètre c.c. et d'un interrupteur marche-arrêt.
 - .4 Capacité maximale du chargeur : 10 A.
- .10 Système d'échappement :
 - .1 Silencieux d'échappement robuste placé à l'horizontale avec drain de condensat, bouchon et raccords à épaulement.
 - .2 Tuyau d'échappement robuste flexible avec raccords à épaulement pour relier le collecteur d'échappement du moteur au silencieux.
 - .3 Tuyauterie d'échappement à revêtement thermique reliant le point de refoulement du turbocompresseur au silencieux.
 - .4 Raccords et accessoires en fonction des besoins.
 - .5 Joints d'expansion : acier inoxydable, gaufrés, de longueur appropriée, pour contrer l'expansion verticale et horizontale.
 - .6 Filtres à élément sec, remplaçables et fixés au niveau de l'admission d'air du moteur.
- .11 Tableau des appareils indicateurs, sur support antivibratoire, comprenant ce qui suit :
 - .1 Indicateur de pression d'huile de lubrification.
 - .2 Indicateur de température d'huile de lubrification.
 - .3 Indicateur de niveau d'huile de lubrification.
 - .4 Indicateur de température de liquide de refroidissement.
 - .5 Indicateur de niveau de liquide de refroidissement.
 - .6 Compteur horaire de marche, du type inviolable.

- .12 Protections conçues pour empêcher que les personnes viennent en contact avec des pièces chaudes ou mobiles.
 - .1 Les protections doivent être placées de manière qu'il ne soit pas nécessaire de les enlever pour effectuer les inspections quotidiennes d'entretien préventif.

.13 Bac d'égouttement.

2.3 ALTERNATEUR

- .1 Alternateur : conforme à la norme NEMA MG1
- .2 Caractéristiques nominales : triphasé, 347/600 V, 4 fils, 500 kW, 60 Hz, à 0,8 PF.
- .3 Puissance de sortie à une température ambiante de 40 degrés Celsius :
 - .1 100 % de la pleine charge en régime continu.
- .4 Inducteur tournant, sans balais, à un seul palier.
- .5 Enveloppe abritée.
- .6 Enroulements amortisseurs.
- .7 Du type synchrone.
- .8 Rotor équilibré de façon dynamique et aligné en permanence avec le moteur à l'aide d'un accouplement à disque flexible.
- .9 Excitatrice : à aimant permanent.
- .10 Isolant NEMA de classe A sur les enroulements capable de résister à une augmentation de température de 150 degrés C.
- .11 Thermistances insérées dans les enroulements du stator et raccordées au circuit de contrôle de l'alternateur :
 - .1 Stabilité : plus ou moins 0,25 %, variation de tension maximale à n'importe quelle charge constante entre une charge nulle et une charge maximale.
 - .2 Régulation : écart de tension maximal de 1,5 % entre un état stable sans charge et un état stable à charge maximale.
- .12 Alternateur : pouvant fournir 300 % du courant nominal pendant au moins 10 s, et permettant le déclenchement sélectif des protections en aval, en cas de court-circuit.
- .13 Protection de l'alternateur contre les surcharges et les conditions de court-circuit : au moyen d'un tableau de commande avancé comportant les fonctions de protection au moyen d'algorithmes de temps et de courant.

2.4 TABLEAU DE CONTRÔLE

- .1 Entièrement fermé, scellé sur le plan environnemental, module à microprocesseurs pour commander le moteur, surveillance, protection, comptage, permet de procéder au diagnostic à distance et facilite l'intégration du processus de gestion de l'édifice pour toutes les fonctions de la génératrice, incluant le réglage du débit de carburant, la

protection du moteur, la protection de l'alternateur, le réglage de la vitesse, le réglage de la tension, ainsi que toutes les opérations connexes de la génératrice.

- .2 Les commandes doivent comprendre l'algorithme d'entretien prédictif qui déclenche une alarme lorsqu'un entretien devient nécessaire. Le contrôleur doit être capable d'aviser le concessionnaire d'entretien local lorsqu'un entretien devient nécessaire.
- .3 Capacités en matière de diagnostic :
 - .1 Registre d'événements et d'alarmes horodatés.
 - .2 Capable de capter les paramètres de fonctionnement lors des événements.
 - .3 Surveillance simultanée de tous les paramètres d'entrée ou de sortie.
 - .4 Capacités d'appel.
 - .5 Support pour la fonctionnalité de diagramme numérique filant à canaux multiples et capacités d'enregistrement des données à toutes les 2 msec.
- .4 Communications :
 - .1 E/S précâblées : 4 sorties de relais, prise en charge des communications grâce aux protocoles RS232 et RS485 avec E/S additionnelle en option.
 - .2 E/S configurables par logiciel donnant un accès complet à toutes les fonctionnalités d'enregistrement des alarmes, des événements des données, ainsi que d'arrêt.
 - .3 Fonctionnalité logique en échelle sur mesure à l'intérieur du contrôleur afin de permettre la prise en charge flexible des applications avec accès à tous les intrants du contrôleur, ainsi qu'à tous les extrants attribuables par le client.
- .5 Protection de l'alternateur : mise en place électroniquement à l'intérieur du tableau de commande de la génératrice d'un algorithme de temps et de courant qui protège l'alternateur contre les surcharges et les courts-circuits.
- .6 Le tableau de commande doit comprendre ce qui suit :
 - .1 Bouton de démarrage du moteur.
 - .2 Sélecteur : arrêt-auto-manuel.
 - .3 Bouton d'arrêt d'urgence du moteur et possibilité d'un bouton d'arrêt d'urgence à distance.
 - .4 Arrêt et verrouillage automatique des fonctions suivantes :
 - .1 Lancement excessif du moteur
 - .2 Vitesse excessive du moteur
 - .3 Température élevée du liquide de refroidissement
 - .4 Basse pression de l'huile de lubrification du moteur

- .5 Court-circuit
- .6 Surtension c.a.
- .5 Annonciation d'alarme avec témoin lumineux, avertisseur local, bouton-poussoir d'interruption d'alarme, boutons-poussoirs d'accusé de réception et de repos, fonction d'essai des témoins lumineux et contacts d'alarme commune pour l'annonciation à distance des fonctions suivantes :
 - .1 Arrêt lors d'un lancement excessif du moteur
 - .2 Arrêt lors d'une vitesse excessive du moteur
 - .3 Arrêt lors d'une température élevée du liquide de refroidissement
 - .4 Arrêt lors d'une basse pression de l'huile de lubrification du moteur
 - .5 Tension de la batterie faible ou nulle, tension surveillée de manière continue, même lorsque le moteur n'est pas en marche
- .6 Jauges du moteur :
 - .1 Pression de l'huile de lubrification
 - .2 Température de l'huile de lubrification
 - .3 Compte-tours, échelle en tr/min.
 - .4 Température du liquide de refroidissement
 - .5 Niveau de liquide de refroidissement
 - .6 Compteur de temps de marche
- .7 Compteur numérique, contrôlé par un microprocesseur, avec affichage numérique des tensions de la génératrice, des ampères, de la fréquence, des kilowatts et du facteur de puissance.
- .8 Annonciateur à distance.

2.5 EMBALLAGE DE L'ALTERNATEUR DU MOTEUR

- .1 L'ensemble moteur/alternateur doit être isolé du cadre de la génératrice au moyen d'isolateurs en caoutchouc.
- .2 Un disjoncteur LSI électronique de ligne principale installé en usine transporte 100 % du courant en ampères de la génératrice. Les connexions du côté ligne doivent être effectuées en usine. Des cosses de sortie doivent être prévues pour les connexions du côté charge.
- .3 Un disjoncteur LSI électronique de banc d'essai installé en usine transporte 100 % du courant en ampères de la génératrice. Les connexions du côté ligne doivent être effectuées en usine. Des cosses de sortie doivent être prévues pour les connexions du côté charge. Le disjoncteur doit comprendre des contacts auxiliaires et un déclencheur shunt.

- .4 Le centre de charge d'alimentation auxiliaire installé en usine doit desservir la génération et l'enceinte grâce à un équipement câblé en usine incluant, entre autres, des prises GFCI, une batterie d'éclairage d'urgence avec têtes d'éclairage, des témoins de c.a., des interrupteurs d'éclairage, des dispositifs de chauffage, un chargeur de batterie. Tous les dispositifs sont munis d'un disjoncteur exclusif à l'intérieur du centre de charge.

2.6 BASE DE MONTAGE EN ACIER

- .1 Ensemble de génératrice complète placée sur une base d'acier de construction suffisamment robuste et rigide pour protéger l'ensemble des tensions et des contraintes pendant le transport, l'installation et dans les conditions de marche sur une surface de niveau appropriée.
- .2 La base doit être complète et présenter un revêtement de sol en acier sous la génératrice afin d'empêcher la dissipation du bruit et l'accumulation de débris.
- .3 L'ensemble est muni d'isolateurs de vibrations, alors que la console de commande est placée sur une base élastique.
 - .1 Isolateurs à ressort munis d'amortisseur latéraux ajustables qu'il est possible de mettre de niveau.
- .4 Plaquettes d'insonorisation qu'on doit installer entre les isolateurs et la base de béton.

2.7 RÉSERVOIR DE CARBURANT SOUS LA BASE

- .1 Réservoirs de stockage de carburant : conformes à la norme API 650, étiquetés ULC, conformément à la norme ULC-S601.
- .2 Paroi double intégrée au niveau de la fondation, système de réservoir de carburant essayé sous pression d'une capacité de 24 heures à 100 % de la charge fournie par le fournisseur de la génératrice diesel et complet avec les éléments suivants :
 - .1 Contact d'alarme du bassin de rupture et contact d'alarme de haut niveau de carburant
 - .2 Contact d'alarme de bas niveau
 - .3 Interrupteur à flotteur
 - .4 Indicateur de niveau de carburant à cadran
 - .5 Raccords d'alimentation du moteur, de retour du moteur, de mise à l'air libre avec sifflet, de drain inférieur, de jauge de carburant et de capuchon de remplissage verrouillable.
 - .6 Électrovalve d'arrêt de carburant de 1 po normalement fermée pour assurer un contrôle efficace de l'alimentation en carburant.
- .3 L'installation du réservoir de stockage de carburant, ainsi que l'équipement et les appareils connexes doivent être conformes aux exigences des normes CSA B139.1.0-15 et CSA B139.1.1-15, du Code national des incendies du Canada, du Code national du bâtiment, ainsi que des autorités compétentes.

- .4 En ce qui concerne les réservoirs indiqués pour une pression statique de conception supérieure à 35 kPa au fond du réservoir, soumettre une copie des dessins d'atelier et une copie d'un rapport d'un essai réalisé en usine à la pression de conception indiquée.

2.8 ENCEINTE

- .1 Génératrice complète emballée avec une enceinte insonorisante et protégée contre les intempéries.
- .2 L'enceinte est complètement revêtue d'un matériau insonorisant autoextinguible doté d'une surface réfléchissante qui facilite son entretien.
- .3 Matériau de l'enceinte : acier présentant une épaisseur minimale équivalant au calibre 16.
- .4 L'enceinte sera munie des éléments suivants :
 - .1 Portes articulées et amovibles donnant accès au moteur, à l'alternateur et au tableau de commande. Les charnières doivent permettre d'ajuster les portes.
 - .2 Charnières d'acier inoxydable et toutes les attaches exposées en acier inoxydable ou enduites du produit Sermagard.
 - .3 Porte munie d'une quincaillerie verrouillable fonctionnant au moyen de clés identiques.
 - .4 Hotte de radiateur à refoulement par le haut.
 - .5 Silencieux installé sur la hotte de refoulement de l'enceinte.
 - .6 Les silencieux placés à l'intérieur du compartiment de la génératrice principale sont acceptables uniquement si le silencieux est placé dans un emballage thermique afin de réduire les tensions dues à la chaleur sur les composants environnants.
 - .7 Hotte de protection contre les intempéries, capuchon d'échappement et registre motorisé.
 - .8 Appareil de chauffage à commande thermostatique conçu pour maintenir la température de l'enceinte à 40 degrés F.
- .5 Finition de l'enceinte :
 - .1 Peinture en poudre appliquée par procédé thermostatique, cuite et finie conformément aux exigences du fabricant.
 - .2 Couleur : norme du fabricant.

2.9 DÉSIGNATION DES MATÉRIELS

- .1 Prévoir les plaques indicatrices conformément à la section 26 05 00 - Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Tableau de contrôle :

- .1 Plaques indicatrices de format 5 pour les commandes et les contrôles, y compris les disjoncteurs de l'alternateur et le sélecteur de programme.
- .2 Plaques indicatrices de format 3 pour les indicateurs, les alarmes, les voyants lumineux et les commandes et contrôles secondaires.

2.10 FABRICATION

- .1 Réaliser en usine le montage du groupe électrogène constitué des éléments indiqués ci-après :
 - .1 Bâti de montage.
 - .2 Moteur et radiateur.
 - .3 Alternateur.
 - .4 Disjoncteur de sortie de l'alternateur.
 - .5 Tableau de contrôle.
 - .6 Annonciateur à distance.
 - .7 Batterie et chargeur de batterie.
 - .8 Appareillage automatique de commutation de charge.
 - .9 Réservoir de carburant sous la base.
 - .10 Enceinte.

2.11 BANC D'ESSAI PERMANENT

- .1 Prévoir un banc d'essai résistant et refroidi par ventilateur pour installer de manière permanente à l'extérieur et pour procéder aux essais de charge locaux de la génératrice diesel de réserve. Le banc d'essai est conçu pour fonctionner à partir d'un tableau de commande à distance.
- .2 Le banc d'essai doit être entièrement autonome et comporter tous les éléments résistants, les contacteurs de charge pour chaque groupe de charges, des disjoncteurs individuels de groupe de charge, des dispositifs de protection de groupe de charge, une barre omnibus de charge principale, des bornes auxiliaires, des systèmes de refroidissement par ventilateur, un système de détection à fonctions multiples, un contrôleur d'unité, une installation de commande à distance et une enceinte de commande de type IPSS.
- .3 Puissance nominale du banc d'essai : 500 kW, 600 volts, triphasée, Delta, 60 Hz, facteur de puissance de 1,0, charge d'au moins 50 kW, température ambiante de 15°F à 120°F, cycle de service continu, commande de 120 volts.
- .4 L'enceinte de charge doit être fabriquée d'acier aluminisé de fort calibre avec attaches extérieures en acier inoxydable. La base permanente doit être munie de trous profilés intégrés pour chariot élévateur.

- .5 Les éléments résistants sont fabriqués de fil d'alliage de chrome à l'épreuve de la corrosion. Le concept et la puissance des résistances doivent assurer une durée de vie de dix ans dans des conditions d'utilisation normales.
- .6 Les éléments résistants doivent être refroidis par air au moyen d'un moteur de soufflante intégré.
- .7 L'air de refroidissement traversant la chambre des résistances doit passer par un conduit de refoulement vertical présentant un orifice d'admission d'air droit au bas et un orifice d'échappement d'air chaud sur la partie supérieure.
- .8 Les groupes de résistances doivent présenter un circuit de branchement fusionné à tous les niveaux et un système de production contre la surchauffe. Les interrupteurs de pression d'air différentielle sur les soufflantes doivent être électriquement verrouillés pour retirer la charge si le débit d'air ne suffit pas pour assurer un refroidissement adéquat.
- .9 Les commandes du banc d'essai doivent être intégrées au tableau de contrôle de la génératrice et comprendre :
 - .1 Interrupteur de mise sous/hors tension.
 - .2 Témoin lumineux de marche
 - .3 Boutons-poussoirs de marche-arrêt de soufflante avec témoin lumineux de panne de soufflante
 - .4 Témoin lumineux de surchauffe
 - .5 Interrupteur de marche-arrêt de charge principale
 - .6 Six (6) interrupteurs à bascule de charge.
- .10 Le tableau de commande doit représenter le moyen de contrôler le banc d'essai en mode d'essai et d'exercice de la génératrice. Le fonctionnement manuel est possible uniquement lorsque l'interrupteur de transfert automatique se trouve dans la position normale. Lorsque le fonctionnement en mode manuel est en cours et qu'on demande le mode de secours d'urgence, le tableau de commande désactive automatiquement le mode manuel, évacue les charges et met le ventilateur en marche pendant cinq minutes.

2.12 REVÊTEMENTS DE FINITION

- .1 Les revêtements de finition doivent être conformes à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Armoire de commande de l'alternateur : revêtements intérieur et extérieur de même couleur que ceux du moteur et de l'alternateur.
- .3 Cols-de-cygne d'entrée et de sortie d'air : conformément aux normes du fabricant.
- .4 Autres supports et conduits peints en gris.
- .5 Fournir 0,25 litres de peinture-émail grise pour les retouches.

2.13 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ EN USINE

- .1 Soumettre la génératrice à un essai en usine pendant 4 heures sous la charge nominale pour vérifier le rendement et le bon fonctionnement du moteur, de l'alternateur, des tableaux de commande, des circuits de commande et d'interface, ainsi que des accessoires. Les essais doivent comprendre :
 - .1 Vérification de la stabilité de la tension et de la fréquence.
 - .2 Vérification de la tension transitoire et de la réponse lors d'une baisse de la fréquence.
 - .3 Essai de charge de la génératrice pendant 4 heures au facteur de puissance nominal.
- .2 Soumettre des rapports d'essai en usine à l'examen et à l'acceptation du Représentant du Ministère.
- .3 Méthode d'essai :
 - .1 Préparer des formules vierges ainsi qu'une feuille de contrôle comportant l'espace nécessaire pour consigner les données. À la partie supérieure de la première feuille, inscrire les données indiquées ci-après :
 - .1 La date.
 - .2 Le numéro de série du groupe électrogène.
 - .3 La marque, le modèle et le numéro de série du moteur.
 - .4 La marque, le modèle et le numéro de série de l'alternateur.
 - .5 La marque et le modèle du régulateur de tension.
 - .6 Les caractéristiques nominales du groupe électrogène : la puissance effective (kW), la puissance apparente (kVA), la tension (V), le courant (A), la vitesse (tr/min), la fréquence (Hz).
 - .2 Cocher la feuille de vérification et consigner les données en double exemplaire sur les formules appropriées, durant les essais.
 - .3 Essais :
 - .4 Faire fonctionner le groupe électrogène pendant 4 heures, à 100 % de sa charge nominale et consigner ce qui suit :
 - .1 L'heure du relevé.
 - .2 Le temps de marche.
 - .3 La température ambiante, en degrés Celsius.
 - .4 La pression de l'huile de lubrification, en kPA.
 - .5 La température de l'huile de lubrification, en degrés Celsius.
 - .6 La température du liquide de refroidissement, en degrés Celsius.

- .7 La température des gaz d'échappement, en degrés Celsius.
 - .8 La tension de l'alternateur, aux phases 1, 2 et 3.
 - .9 Le courant de l'alternateur, aux phases 1, 2 et 3.
 - .10 La puissance, en kW.
 - .11 La fréquence, en Hz.
 - .12 Le facteur de puissance.
 - .13 Le courant de sortie du chargeur de batterie, en ampères.
 - .14 La tension de la batterie.
 - .15 La température de l'air de refroidissement, à la sortie de l'alternateur, en degrés Celsius.
- .5 Installer ensuite des enregistreurs sur bande continue, pour prendre les variations de fréquence et de tension au moment de la commutation de la charge. Chaque changement de charge est différé pour permettre aux conditions de se stabiliser avant la commutation suivante. Les valeurs doivent être relevées aux conditions ci-après :
- .1 De charge nulle à pleine charge à charge nulle.
 - .2 De charge nulle à 70 % de la charge à charge nulle.
 - .3 De charge nulle à 20 % de la charge à charge nulle.
 - .4 De 20 % de la charge à 40 % de la charge à charge nulle.
 - .5 De 40 % de la charge à 60 % de la charge à charge nulle.
 - .6 De 60 % de la charge à 80 % de la charge à charge nulle.
- .4 Faire la démonstration des séquences et des caractéristiques indiquées ci-après :
- .1 Démarrage automatique du groupe électrogène et commutation automatique de la charge en cas de panne de l'alimentation normale.
 - .2 Fonctionnement du commutateur manuel de dérivation.
 - .3 Arrêt automatique du groupe électrogène au moment du rétablissement de l'alimentation normale.
 - .4 Passage automatique du chargeur de batterie à son régime de charge maximale après le lancement du groupe électrogène.

Partie 3 Exécution

3.1 INSTALLATION

- .1 Installer la génératrice électrique complète, incluant tous les raccords de carburant extérieurs conformément aux exigences des codes et des normes en vigueur, ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

- .2 Achever la filerie et les connexions électriques, selon les indications.
- .3 Faire fonctionner le groupe électrogène et le mettre à l'essai pour s'assurer que tous ses composants fonctionnent correctement.

3.2 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE ET MISE EN ROUTE

- .1 Effectuer les essais conformément à la section 26 05 00 - Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.
- .2 Informer le Représentant du Ministère de la tenue des essais, 10 jours ouvrables avant la date prévue.
- .3 Fournir le carburant nécessaire aux essais, et remplir les réservoirs après acceptation du groupe électrogène.
- .4 Le fournisseur de la génératrice et des articles connexes doit fournir un personnel formé en usine pour valider l'installation complète et pour procéder à une inspection de démarrage initiale de sécurité des personnes de la manière décrite dans la norme CSA C282, ce qui consiste à :
 - .1 S'assurer que le moteur démarre (à chaud et à froid) dans le temps prévu.
 - .2 Vérifier si les paramètres du moteur sont conformes aux exigences.
 - .3 Vérifier la fréquence et la tension sans charge, et les ajuster, au besoin.
 - .4 Essayer tous les dispositifs d'arrêt automatique du moteur et de la génératrice.
 - .5 S'assurer que la fréquence et la tension à charge maximale sont conformes aux exigences en utilisant la charge de l'édifice.
 - .6 Procéder à un essai de fonctionnement pendant 1 heure en utilisant la charge de l'édifice. Faire ensuite la démonstration qui consiste à rétablir le courant au niveau de l'édifice, à transférer la charge de manière satisfaisante et à arrêter la génératrice. Tous les paramètres exigés dans la norme CSA C282 doivent être observés et enregistrés.
 - .7 Suivant l'essai de fonctionnement, soumettre la génératrice à un essai sous charge maximale pendant 4 heures, soit à la charge de conception maximale du site indiquée sur l'édifice de la génératrice du moteur.
- .5 Faire la démonstration des séquences et des caractéristiques indiquées ci-après :
 - .1 Démarrage du groupe électrogène, commutation de la charge sur l'alimentation de secours, retour à l'alimentation normale et arrêt, en mode « automatique ».
 - .2 Démarrage et arrêt du groupe électrogène, en mode « manuel ».
 - .3 Démarrage du groupe électrogène et commutation en mode « essai ».
 - .4 Démarrage du groupe électrogène, en mode « démarrage du moteur ».
 - .5 Fonctionnement du commutateur manuel de dérivation.

.6 Fonctionnement des alarmes et des arrêts automatiques.

.6 Une fois la période d'essai terminée, vérifier la tension de la batterie, pour s'assurer que le chargeur lui a redonné sa charge maximale.

3.3 FORMATION

.1 La formation doit être donnée à l'utilisateur final par le technicien responsable du démarrage au cours du processus de mise en service. La formation devrait porter sur le fonctionnement de base de la génératrice et sur les problèmes communs de la génératrice que l'utilisateur final est en mesure de gérer.

.2 La formation doit comprendre le fonctionnement manuel du système.

3.4 SERVICE

.1 Des installations de service permanentes doivent être disponibles dans cette zone.

.2 Les installations comprennent un groupe permanent d'employés de service ayant été formés en usine et disponibles sur appel en 24 heures. Ces employés possèdent de l'expérience dans l'entretien de ce genre d'équipement, dans la prestation de services d'entretien sous garantie et de routine et sont en mesure d'offrir une protection maximale au propriétaire.

.3 Des contrats de service et d'entretien doivent être disponibles.

3.5 GARANTIE

.1 Une garantie de ~~dix-cinq (105)~~ du fabricant couvrant les matériaux défectueux et la qualité du travail en usine pour tous les composants du système de génératrice électronique de secours.

.2 Le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses doit s'effectuer sans frais pour les pièces, la main-d'oeuvre et les déplacements.

.3 La période de garantie doit débuter dès la première mise en service du système d'alimentation de secours.

3.6 NETTOYAGE

.1 Nettoyage en cours de travaux, Nettoyage final et Gestion des déchets, conformément à la section 26 05 00 Électricité - Exigences générales concernant les résultats des travaux.

3.7 ENTRETIEN - DÉGAGEMENTS

.1 Prévoir un dégagement autour des systèmes, des équipements et des composants afin de faciliter l'inspection, l'entretien et l'observation du bon fonctionnement de ceux-ci, selon les recommandations du fabricant et les exigences du CNB et de la norme CSA-B139.

FIN DE SECTION

TYPES DE MURS D'EXTÉRIEUR EXISTANTS

EIA	COTE STC	IGNIFUGÉAGE
	BÉTON COULÉ SUR PLACE DE 90 mm	
	BÉTON COULÉ SUR PLACE DE 200 mm	
	BÉTON COULÉ SUR PLACE DE 250 mm	
	BÉTON COULÉ SUR PLACE DE 300 mm	
	BÉTON COULÉ SUR PLACE DE 350 mm	
	BRIQUE DE 90 mm ESPACE D'AIR ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR BLOC DE BÉTON DE 90 mm	
	BRIQUE DE 90 mm ESPACE D'AIR ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR BLOC DE BÉTON DE 140 mm	
	BRIQUE DE 90 mm ESPACE D'AIR ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR BLOC DE BÉTON DE 190 mm	
	BRIQUE DE 90 mm ESPACE D'AIR ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR MONTANT DE 92 mm, AVEC NATTE ISOLANTE	
	BRIQUE DE 90 mm ESPACE D'AIR COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR	
	BRIQUE DE 90 mm MORTIER DE 20 mm BRIQUE DE 90 mm	
	À L'EMPLACEMENT DE LA MARQUISE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE	
	REVÊTEMENT EN MÉTAL (E4-2.1)	
	ESPACE D'AIR ÉTROIT ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR BLOC DE BÉTON DE 190 mm	
	REVÊTEMENT EN MÉTAL (E4-2.1)	
	ESPACE D'AIR ÉTROIT ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR BLOC DE BÉTON DE 90 mm	
	REVÊTEMENT EN MÉTAL (E4-2.1)	
	ESPACE D'AIR ÉTROIT ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR BLOC DE BÉTON DE 140 mm	

TYPES DE MURS D'EXTÉRIEUR EXIST. (SUITE)

E6	COTE STC	IGNIFUGÉAGE
	ESPACE D'AIR ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR REVÊTEMENT EXT. DE 16 mm MONTANT DE 92 mm GYPSE DE 16 mm	
	ESPACE D'AIR ISOLANT DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR REVÊTEMENT EXT. DE 16 mm MONTANT DE 92 mm GYPSE DE 16 mm	
	SYSTÈME À PANNEAUX EN MÉTAL REVÊTEMENT EXT. DE 16 mm ISOLANT DE 76 mm + COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR SUR CASSEOLE ARRIÈRE PANNEAU DE FINITION EN MÉTAL DANS L'OUVRAGE D'ASSISE LE LONG DE LA FAÇADE DOMINANT SUR LA RUE KENT	
	BRIQUE DE 90 mm ESPACE D'AIR BÉTON COULÉ SUR PLACE DE 90 mm	
	REVÊTEMENT EN ALUMINIUM DE 20 mm ESPACE D'AIR ISOLANT RIGIDE DE 100 mm AU NIVEAU DE L'APPENTIS	
	REVÊTEMENT EN ALUMINIUM DE 20 mm ESPACE D'AIR ISOLANT RIGIDE DE 76 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR À L'EMPLACEMENT DES TOURS D'ESCALIER	

TYPES DE MURS RIDEAUX EXISTANTS

CW-E1	CW-E1.2	CW-E1.3	CW-E1.4	EW-2.1	EW-2.2
	MUR RIDEAU EXISTANT LANTERNEAU		MUR RIDEAU EXISTANT DEVANTURE DE MAGASIN, LE LONG DE LA RUE KENT		MUR RIDEAU EXISTANT FENÊTRES EN RANGÉE
	MUR RIDEAU EXISTANT VOLETS DE MÉCANIQUE		MUR RIDEAU EXISTANT DEVANTURE DE MAGASIN DEPUIS LA RUE GRAFTON		MUR RIDEAU EXISTANT FENÊTRES EN RANGÉE

TYPES DE MURS DE CLOISON

P1.1	COTE STC	IGNIFUGÉAGE
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 64 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND VOIR LE DÉTAIL 2	
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 41 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND VOIR LE DÉTAIL 2	
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES AVEC DE L'ISOLANT INSONORISANT DE 89 mm 2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 1	

TYPES DE MURS EN BLOCS

P2.1	COTE STC	IGNIFUGÉAGE
	BLOC DE BÉTON DE 90 mm JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 4 ET LES DÉTAILS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES OUVRAGES DE SUPPORT.	
	BLOC DE BÉTON DE 140 mm IMPERMÉABILISER UNE FAÇADE, EN S'ASSURANT QU'ELLE SOIT ÉTANCHE À L'AIR. JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 4 ET LES DÉTAILS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES OUVRAGES DE SUPPORT.	
	BLOC DE BÉTON DE 190 mm IMPERMÉABILISER UNE FAÇADE, EN S'ASSURANT QU'ELLE SOIT ÉTANCHE À L'AIR. JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 4 ET LES DÉTAILS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES OUVRAGES DE SUPPORT.	
	BLOC DE BÉTON DE 190 mm, REMPLI À 75% IMPERMÉABILISER UNE FAÇADE, EN S'ASSURANT QU'ELLE SOIT ÉTANCHE À L'AIR. JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 4 ET LES DÉTAILS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES OUVRAGES DE SUPPORT.	
	BLOC DE BÉTON DE 240 mm IMPERMÉABILISER UNE FAÇADE, EN S'ASSURANT QU'ELLE SOIT ÉTANCHE À L'AIR. JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 2 ET LES DÉTAILS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES OUVRAGES DE SUPPORT.	
	BLOC DE BÉTON DE 290 mm IMPERMÉABILISER UNE FAÇADE, EN S'ASSURANT QU'ELLE SOIT ÉTANCHE À L'AIR. JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA STRUCTURE VOIR LE DÉTAIL 2 ET LES DÉTAILS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES OUVRAGES DE SUPPORT.	

TYPES DE MURS DE FOURRURE

F-1.1	COTE STC	IGNIFUGÉAGE
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" PROFILÉS DE FOURRURE EN ACIER DE 22 mm, À 800 mm D'ENTRE AXES JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND VOIR LE DÉTAIL 3	
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 41 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND VOIR LE DÉTAIL 3	
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 64 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND VOIR LE DÉTAIL 3	
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND VOIR LE DÉTAIL 3	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES ISOLANT 1 DE 75 mm COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR (@ FAÇADE DE L'ISOLANT) JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA DALLE AU-DESSUS	
	2xGYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES ESPACE D'AIR COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR (@ FACE INSUL.) ISOLANT INS-1 DE 100 mm À L'EMPLACEMENT DES MURS DE MAÇONNERIE À L'EXTÉRIEUR VOIR LES COUPES MURALES	
	GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE "X" MONTANT EN ACIER DE 64 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES ESPACE D'AIR COUPE-AIR ET (OU) VAPEUR (@ FACE INSUL.) ISOLANT INS-1 DE 100 mm À L'EMPLACEMENT DES MURS DE MAÇONNERIE À L'EXTÉRIEUR VOIR LES COUPES MURALES	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-1 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-1 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-2 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-2 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	
	CLOISON DE BUREAU BÂTI EN ALUMINIUM DE 95 mm SUR 45 mm DEVANTURE EN VERRE LAMINÉ-GS-3 JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND	

TYPES DE MURS RIDEAUX ET DE MURS EN AILE

CW-1	COTE STC	IGNIFUGÉAGE
	NOUVEAU MUR RIDEAU DEVANTURE DE MAGASIN, DEPUIS LA RUE KENT	
	NOUVEAU MUR RIDEAU FENÊTRES EN RANGÉE	
	NOUVEAU MUR RIDEAU CLAIRE-VOIE DE L'ATRIUM	
	NOUVEAU MUR RIDEAU CLAIRE-VOIE DE L'ATRIUM	
	NOUVEAU MUR RIDEAU DEVANTURE DE MAGASIN DEPUIS LA RUE GRAFTON	
	NOUVEAU MUR RIDEAU TRAVAUX DE VITRAGE DU BÂTIMENT, AU SUD	
	PANNEAUX EN ALUMINIUM, À L'EMPLACEMENT DE NOUVEAUX PORTIQUES D'ENTRÉE.	
	PANNEAUX EN ALUMINIUM, À L'EMPLACEMENT DE NOUVELLES FENÊTRES EN RANGÉE - BLOC DU NORD	
	REVÊTEMENT EN ALUMINIUM, À L'EMPLACEMENT DE NOUVELLES FENÊTRES EN RANGÉE - BLOC DU SUD	
	BRIOQUES + BRK-1 - DE 90 mm ET PROVENANT DE L'OUVRAGE D'APPUI EXISTANT, REUTILISÉ ET SAUVEGARDE EN BROQUE, À ASSORTIR À L'ASSEMBLAGE MURAL EXISTANT.	
	NOUVEAU PANNEAU MURAL ISOLÉ ET EN MÉTAL MÉTAL GALVANISÉ ISOLANT MÉTAL GALVANISÉ ÉPAISSEUR DE 100 mm EN TOUT À L'EMPLACEMENT DES VOLETS DE MÉCANIQUE	

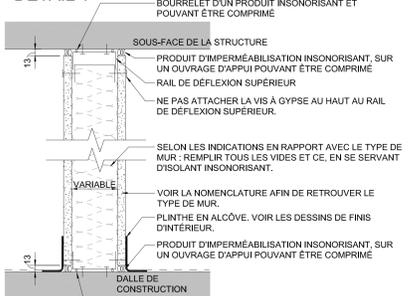
TYPES DE MURS DE FABRICATION SPÉCIALE

PA	COTE STC	IGNIFUGÉAGE
	NOUVELLE CLOISON COULISSANTE ET À TREILLIS EN FI. DE MÉTAL TREILLIS EN MÉTAL DE 45 mm DANS UN BÂTI EN MÉTAL CREUX, À 2 450 mm. MUR DE TYPE P1.2C, JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA DALLE. PRÉVOIR DES PLAQUES DE BUTÉE À 900 mm D'ENTRE AXES, À L'INTÉRIEUR DE LA CAGE. ZONE DE PALETTES SÉCURISÉES ET EN CAGES	
	NOUVEAU PANNEAU MURAL ISOLÉ ET EN MÉTAL MÉTAL GALVANISÉ ISOLANT MÉTAL GALVANISÉ ÉPAISSEUR DE 100 mm EN TOUT À L'EMPLACEMENT DES VOLETS DE MÉCANIQUE	

NOTES GÉNÉRALES

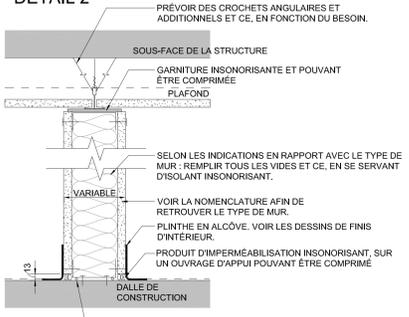
- LA COTE DE RÉSISTANCE AU FEU PRÉSENTÉE ICI CORRESPOND À LA COTE POTENTIELLE DE RÉSISTANCE AU FEU DU PRÉSENT ASSEMBLAGE. PRIÈRE DE SE REPORTER AUX DESSINS A04-1 ET A02-02 AFIN DE RETROUVER LES MURS SPÉCIFIQUES QUI SE DOIVENT D'ATTENDRE CETTE COTE.
- LE COEFFICIENT DE TRANSMISSION DE BRUIT PRÉSENTÉ ICI CORRESPOND AU COEFFICIENT POTENTIEL DE TRANSMISSION DE BRUIT DU PRÉSENT ASSEMBLAGE. PRIÈRE DE SE REPORTER AUX DESSINS A02-11 ET A02-12 AFIN DE RETROUVER LES MURS SPÉCIFIQUES QUI SE DOIVENT D'ATTENDRE CE COEFFICIENT.
- VOIR LE DÉTAIL 9A53-02 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE PÉNÉTRATION.

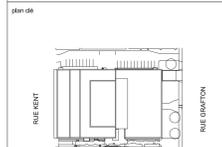
DÉTAIL 1



NOTES
 À L'INTÉRIEUR D'ASSEMBLAGES PRÉSENTANT UNE COTE DE PROTECTION INCENDIE, REMPLACER LE PRODUIT D'IMPERMÉABILISATION INSONORISANT PAR UNE GARNITURE D'ÉTANCHEITÉ CONTRE LA FUMÉE ET PAR DES OUVRAGES D'IGNIFUGÉAGE.
 À L'INTÉRIEUR DE TOUTES LES ZONES DEVANT ÊTRE FINIES PAR L'EMPLOI DE CARRELAGE, REMPLACER LE GYPSE PAR DES PANNEAUX D'APPUI DE TRAVAUX EN CARRELAGE. REMPLACER LE GYPSE PAR DU GYPSE RÉSISTANT À L'HUMIDITÉ ET CE, DANS TOUTES LES SALLES DE TOILETTES, DANS LES SALLES DE DOUCHES, LES POINTS DE MONTAGE D'OUVRAGES D'ÉBÉNISTERIE DANS LES CUISINES ET LES LOCAUX D'ENTRETIEN MÉNAGER, SOIT AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DU FIL DE CARRELAGE N'EST PAS INDICUÉ.

DÉTAIL 2



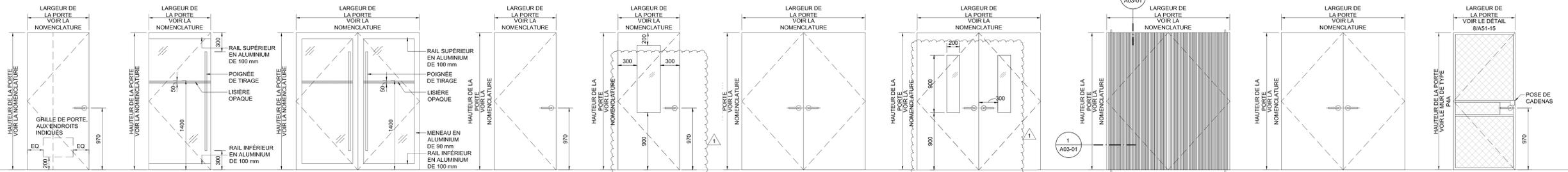


Le nord du projet et le nord géographique

Légende du projet

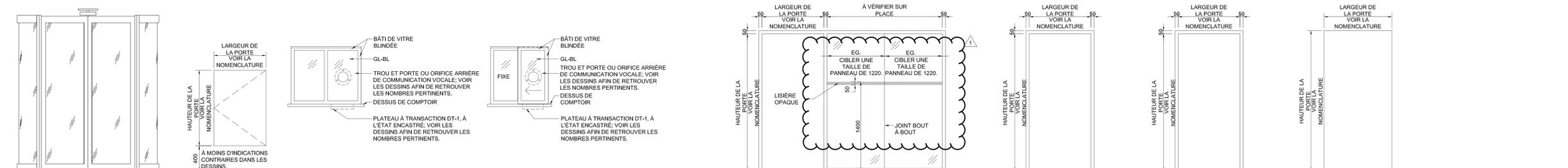
1	ADDENDUM # 4	2022-01-11
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions	date	
projet	projet	
MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD		
161, RUE GRAFTON CHARLOTTETOWN (L-P-E) C1A 1L1		
drawing	dessin	
TYPES DE PORTES ET DÉTAILS		
designed NORR	conçu	
date 2019-01-23		
drawn NORR	dessiné	
date 2019-01-23		
approved AS	approuvé	
date 2022-05-27		
Tender	Submission	
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets à TPSGC	
project number	n° du projet	
R.056687.005		
drawing no.	n° du dessin	
A03-01		

TYPES DE PORTES



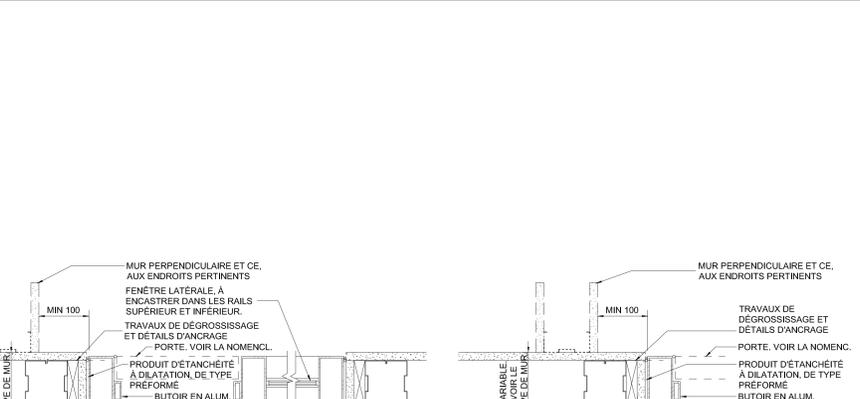
TYPE A PORTE SIMPLE, DE TYPE A, EN BOIS ET À NOYAU PLEIN. INSTALLATION DE TIRAGE D'ÉCHELLE POUR TOUTES LES PORTES COMPRISSES DANS LA DEVANTURE EN VERRE.
TYPE B PORTE SIMPLE EN VERRE.
TYPE C PORTE BATTANTE ET DOUBLE, EN VERRE.
TYPE D PORTE SIMPLE, EN MÉTAL CREUX.
TYPE D1 PORTE SIMPLE, EN MÉTAL CREUX, À AMÉNAGER AVEC UN VERRE DE VISIONNEMENT OU D'OBSERVATION.
TYPE E1 PORTE DOUBLE EN MÉTAL CREUX.
TYPE E2 PORTE SIMPLE, EN MÉTAL CREUX, À AMÉNAGER AVEC UN VERRE DE VISIONNEMENT OU D'OBSERVATION.
TYPE E3 PORTE DOUBLE, EN MÉTAL CREUX, À AMÉNAGER AVEC UNE LATTE EN BOIS.
TYPE F PORTE DOUBLE EN BOIS ET À NOYAU PLEIN.
TYPE G PORTE DE CAGE.

TYPES DE BÂTIS



TYPE H PORTE TOURNANTE, EN VERRE. SE REPORTER AUX DÉTAILS DE PORTE TOURNANTE N° A51-02 ET 03.
TYPE J PANNEAU D'ACCÈS.
TYPE L FENÊTRE DE SÉCURITÉ (CENTRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ); SYSTÈME DE BÂTI DE FENÊTRE BLINDÉE; TROU À HAUT-PARLEUR; VOIR LES DESSINS AFIN DE RETROUVER LES NOMBRES PERTINENTS. PASSAGE DE PLATEAU À TRANSACTIONS, DE TYPE ANTI-BALLISTIQUE ET CE, À L'EMPLACEMENT DU COMPTOIR.
TYPE M FENÊTRE DE SÉCURITÉ (LOCAL D'EMPREINTES DIGITALES ET DE SÉCURITÉ « BOH »); À DEUX (2) FENÊTRES ET CE, AVEC UN PAN DE VERRE COULISSANT; TROU À HAUT-PARLEUR; VOIR LES DESSINS AFIN DE RETROUVER LES NOMBRES PERTINENTS. PASSAGE DE PLATEAU À TRANSACTIONS, DE TYPE ANTI-BALLISTIQUE ET CE, À L'EMPLACEMENT DU COMPTOIR; VOIR LES DESSINS AFIN DE RETROUVER LES NOMBRES PERTINENTS.
TYPE 1 BÂTI EN ALUMINIUM, À AMÉNAGER AVEC UNE FENÊTRE LATÉRALE EN VERRE.
TYPE 2 BÂTI EN ALUMINIUM.
TYPE 3 BÂTI EN MÉTAL CREUX.
TYPE 4 SANS BÂTI.

5
A03-01
TYPES DE PORTES ET DE BÂTIS
ÉCHELLE : 1:25



TYPE 1
 MUR PERPENDICULAIRE ET CE, AUX ENDOITS PERTINENTS. FENÊTRE LATÉRALE, À ENCASTER DANS LES RAILS SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR. TRAVAUX DE DÉGROSSISSAGE ET DÉTAILS D'ANCRAGE. PORTE, VOIR LA NOMENCL. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ À DILATATION, DE TYPE PRÉFORMÉ. BUTOIR EN ALUM.
 BÂTI EN ALUM. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI MONTANT DOUBLE, À L'EMPLACEMENT DE L'OUVERTURE.

TYPE 2
 MUR PERPENDICULAIRE ET CE, AUX ENDOITS PERTINENTS. TRAVAIL DE DÉGROSSISSAGE ET DÉTAILS D'ANCRAGE. PORTE, VOIR LA NOMENCL. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ À DILATATION, DE TYPE PRÉFORMÉ. BUTOIR EN ALUM.
 BÂTI EN ALUM. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI MONTANT DOUBLE, À L'EMPLACEMENT DE L'OUVERTURE.

TYPE 3
 REVÊTEMENT EN GYPSE. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI. PORTE, VOIR LA NOMENCLATURE. PIÈCE D'ANCRAGE EN ACIER, À NOYER DANS LA MASSE. BÂTI EN MÉTAL CREUX.
 À L'EMPLACEMENT DU BLOC.

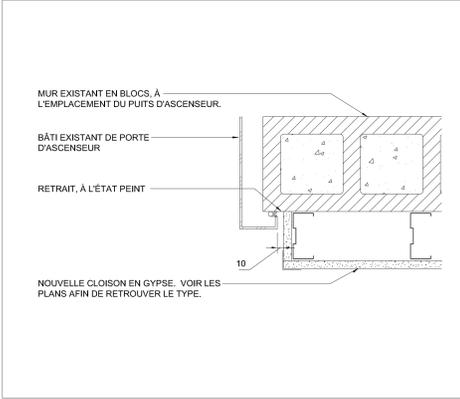
TYPE 3
 MUR PERPENDICULAIRE ET CE, AUX ENDOITS PERTINENTS. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI. TRAVAUX DE DÉGROSSISSAGE ET DÉTAILS D'ANCRAGE. PORTE, VOIR LA NOMENCLATURE.
 À L'EMPLACEMENT DU GYPSE.

TYPE 3
 MUR PERPENDICULAIRE ET CE, AUX ENDOITS PERTINENTS. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI. TRAVAUX DE DÉGROSSISSAGE ET DÉTAILS D'ANCRAGE. PORTE, VOIR LA NOMENCLATURE.
 À L'EMPLACEMENT DU GYPSE.

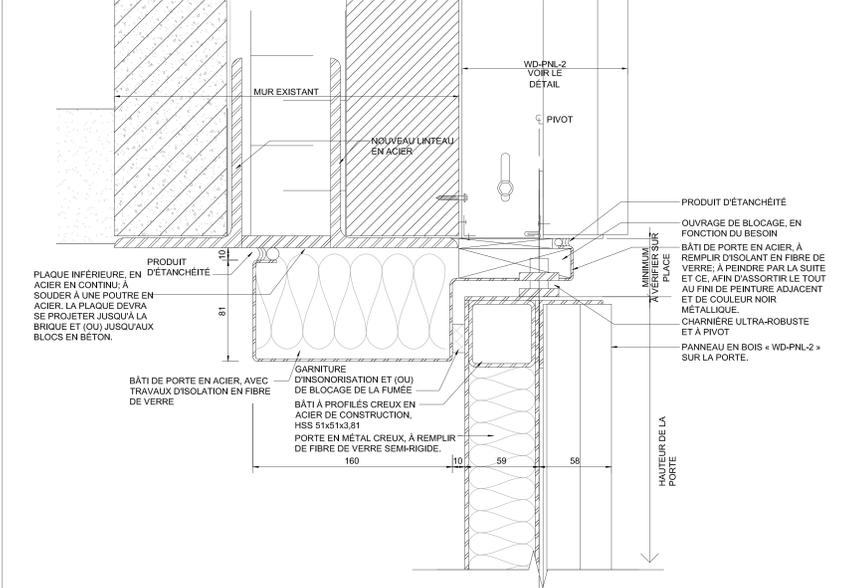
TYPE 3
 MUR PERPENDICULAIRE ET CE, AUX ENDOITS PERTINENTS. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI. TRAVAUX DE DÉGROSSISSAGE ET DÉTAILS D'ANCRAGE. PORTE, VOIR LA NOMENCLATURE.
 À L'EMPLACEMENT DU GYPSE.

TYPE 3
 MUR PERPENDICULAIRE ET CE, AUX ENDOITS PERTINENTS. PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ET TIGE D'APPUI. TRAVAUX DE DÉGROSSISSAGE ET DÉTAILS D'ANCRAGE. PORTE, VOIR LA NOMENCLATURE.
 À L'EMPLACEMENT DU GYPSE.

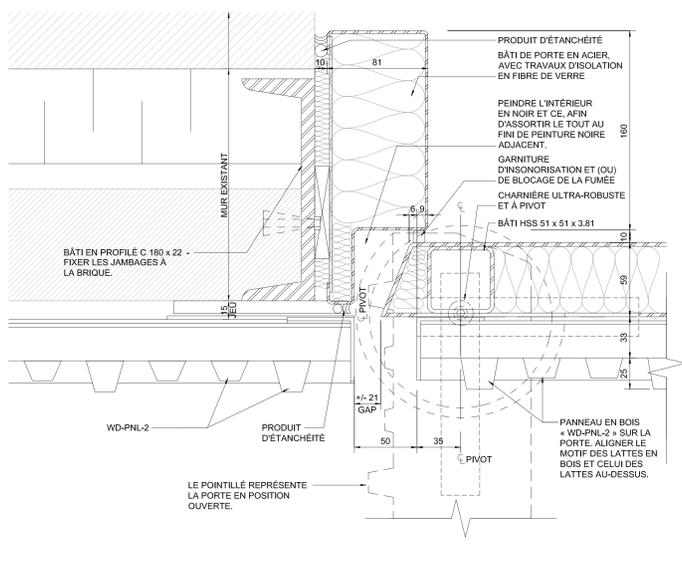
3
A03-01
TYPES DE BÂTIS
ÉCHELLE : 1:5



4
A03-01
BÂTI EXISTANT DE PORTE D'ASCENSEUR (DÉTAIL TIPIQUE)
ÉCHELLE : 1:5



2
A03-01
COUPE DE LINTEAU ET DE PORTE EN BOIS DE L'ATRIUM
ÉCHELLE : 1:2



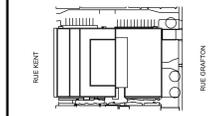
1
A03-01
DÉTAIL EN PLAN - PORTE EN BOIS DE L'ATRIUM
ÉCHELLE : 1:2

NORR

NORR Architects & Engineers Limited
An Ingenium Group Company

175 est. rue Bloor
Tour du nord, 15^{ème} étage
Toronto (Ontario) Canada M4W 3R8
norr.com

plan 06



Le nord du projet et le nord géographique

Legende du projet

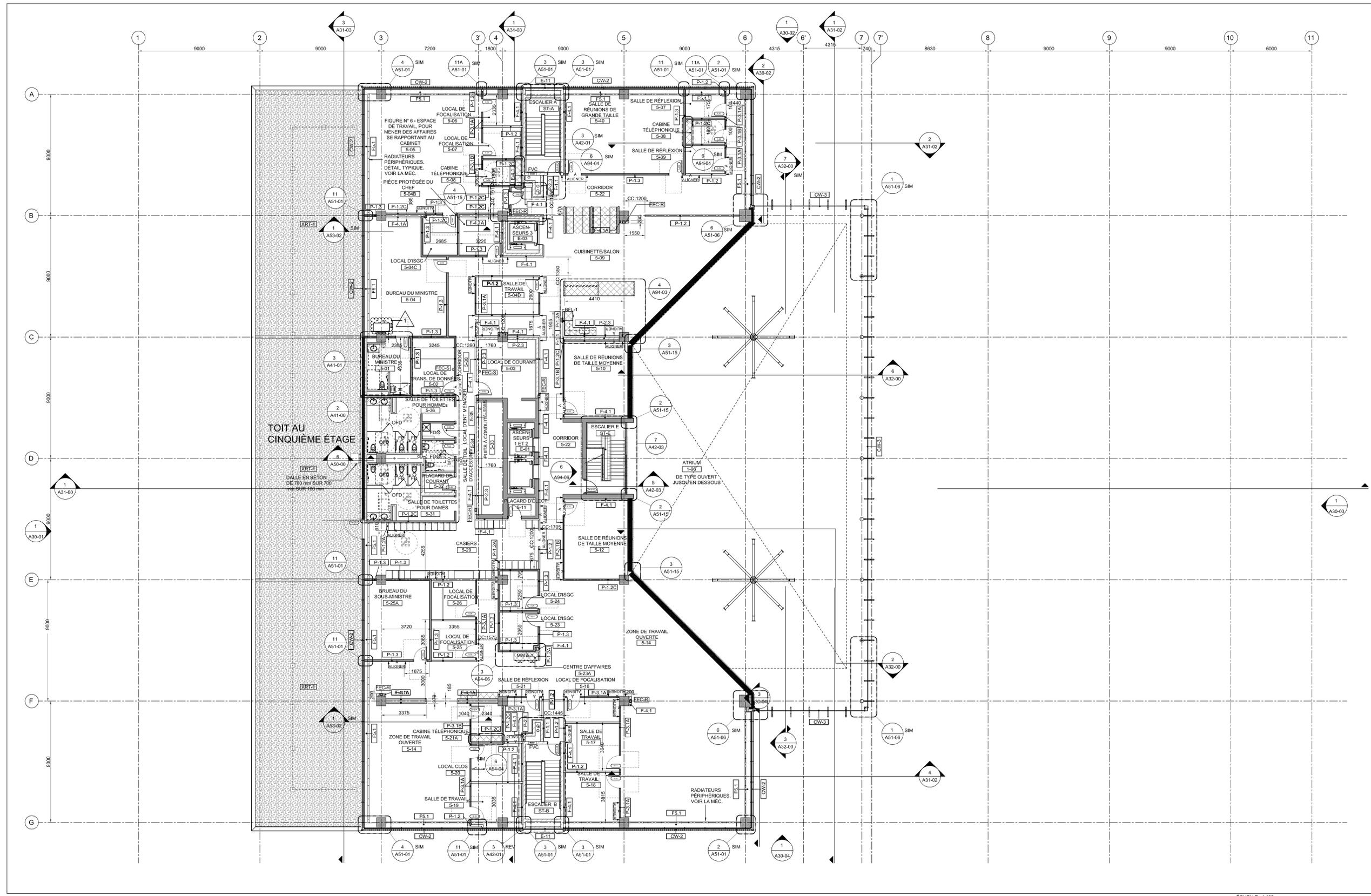
1	ADDENDUM #4	2022-07-11
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date
project		project

MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L.P.-E.) C1A 1L1

PLAN DES CLOISONS, AU CINQUIÈME ÉTAGE

designed NORR	convu
date 2020-08-31	
drawn NORR	dessiné
date 2020-08-31	
approved AS	approuvé
date 2022-04-01	
Tender	Soumission
PWGSC Project Manager Administrateur de projets à TPSGC	
project number n° du projet	
R.056687.005	
drawing no. n° du dessin	
A21-05	



SCHELLE: 1:100
0m 1m 2m 3m 4m 5m 6m 7m 8m 9m 10m

- #### NOTES GÉNÉRALES - PLAN DES CLOISONS
- SE REPORTER À LA FEUILLE DE NOTES GÉNÉRALES A01-02 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
 - À LIRE CONCURRENTEMENT AVEC LE DEVIS DU PROJET.
 - SE REPORTER À LA LISTE DE MATÉRIAUX PRÉSENTÉE DANS LE DEVIS DU PROJET ET CE, AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
 - SE REPORTER À LA FEUILLE A01-07 AFIN DE RETROUVER LES ASSEMBLAGES MURAUX ET DES DÉTAILS DE CONSTRUCTION D'ORDRE GÉNÉRAL.
 - SE REPORTER AUX SÉRIES DE DESSINS A22 ET A93 AFIN DE RETROUVER LES DISPOSITIFS DE MONTAGE MURAL, Y COMPRIS LES ÉCRANS DE TÉLÉVISEURS ET LES TABLEAUX BLANCS. PRÉVOIR UN OUVRAGE D'APPUI EN CONTRE-PLAQUE ET CE, À CHAQUE ENDROIT ET SELON LE DÉTAIL B1A53-02.
 - PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE ADÉQUATS DANS LES MURS ET CE, POUR TOUS LES ARTICLES DE FABRICATION D'USINE ET CE, Y COMPRIS POUR CE QUI SUIT ET SANS POUR AUTANT S'Y LIMITER : ÉTAGÈRES ET ARMOIRES ET TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE DE SUSPENSION MURALE.
 - SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A01 AFIN DE RETROUVER LES MURS À COTE D'IGNIFUGAGE.
 - SE REPORTER AUX DESSINS DE LA SÉRIE A02 AFIN DE RETROUVER LES MURS À COTE D'INSONORISATION « STC ».

PLAN DES CLOISONS - LÉGENDE

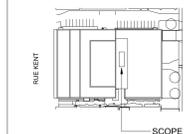
	MUR EXISTANT, À CONSERVER.
	COLONNE EXISTANTE, À CONSERVER.
	NOUVELLE CLOISON
	NOUVELLE CLOISON, À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT.
	NOUVELLE CLOISON EN ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE EN BÉTON
	TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE
	ALIGNER LES CLOISONS, SELON LES INDICATIONS.

NORR

NORR Architects & Engineers Limited
An Ingenium Group Company

175 est, rue Bloor
 Tour du nord, 15^{ème} étage
 Toronto (Ontario) Canada M4W 3R8
 norr.com

plan de



Le nord du projet et le nord géographique

Légende du projet

1 ADDENDUM # 4 2022-05-11
 0 DOCUMENT DE SOUMISSION 2022-05-27
 révisions date

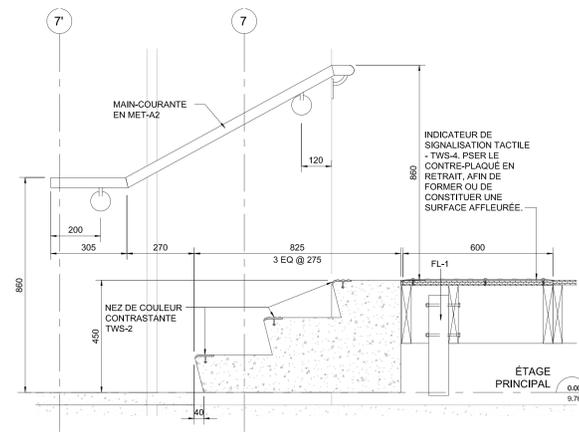
project projet
MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

161, RUE GRAFTON
 CHARLOTTETOWN (L.P.-E.) C1A 1L1

drawing dessin

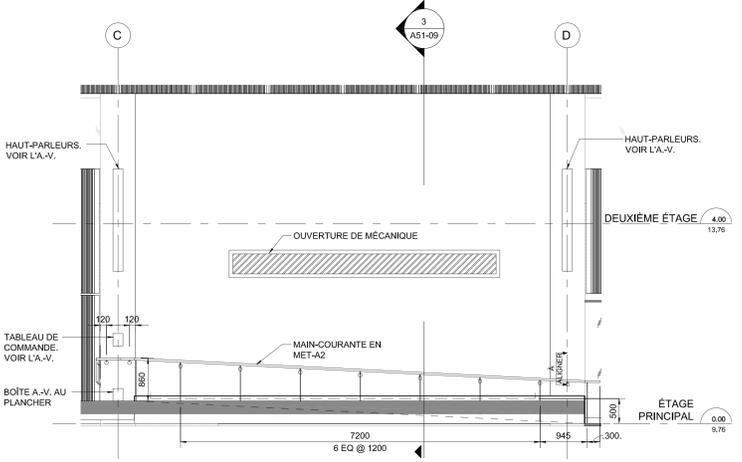
DÉTAILS D'ESTRADE

designed NORR conçu
 date 2019-01-07
 drawn NORR dessiné
 date 2019-01-07
 approved AS approuvé
 date 2022-05-27
 Tender Soumission
 PWGSC Project Manager Administrateur de projets à TPSGC
 project number n° du projet
R.056687.005
 drawing no. n° du dessin
A53-01



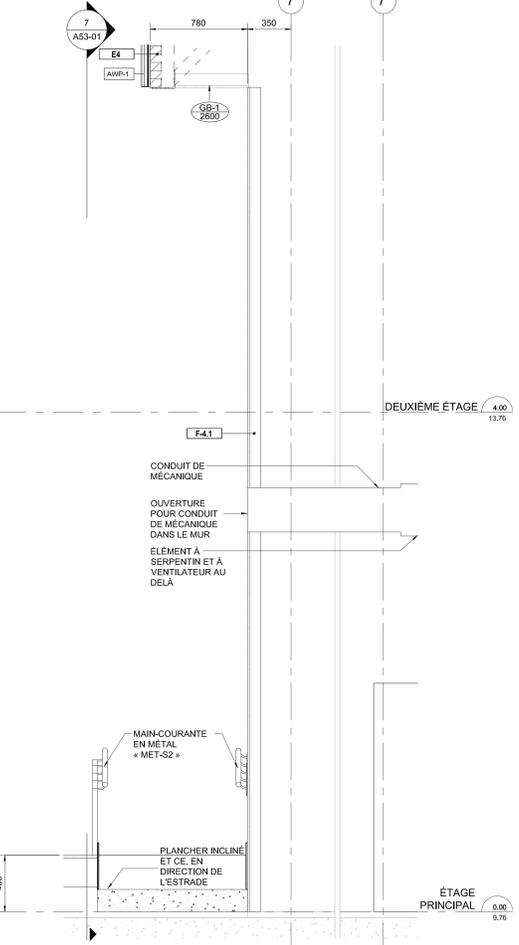
6 ESCALIER D'ESTRADE

ÉCHELLE : 1:10



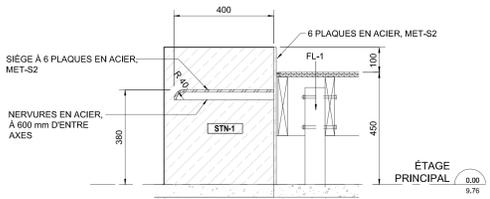
7 ÉLÉVATION - MUR ARRIÈRE DE L'ESTRADE

ÉCHELLE : 1:50



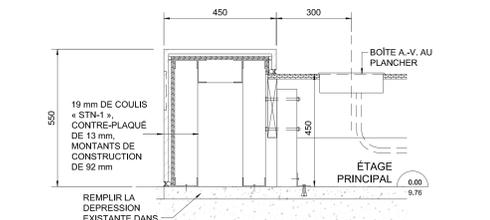
3 COUPE - MUR ARRIÈRE DE L'ESTRADE

ÉCHELLE : 1:20



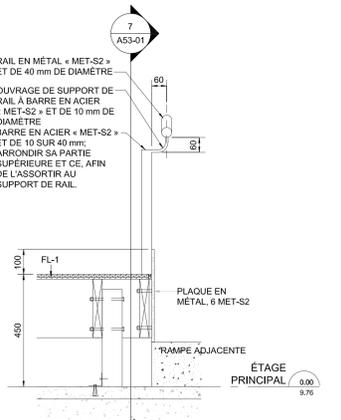
5 COUPE - OUVRAGE DE BORDURE D'ESTRADE - SIÈGE

ÉCHELLE : 1:10



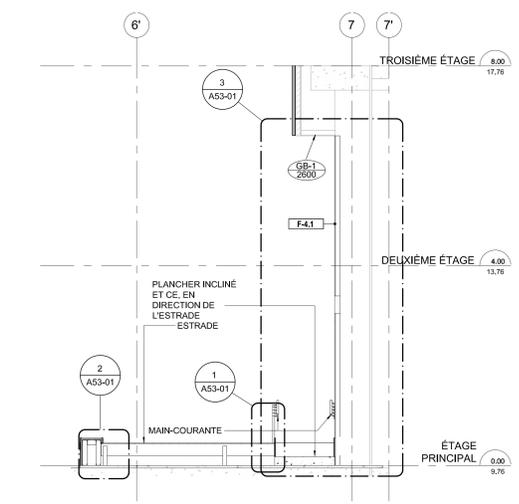
2 COUPE - OUVRAGE DE BORDURE D'ESTRADE

ÉCHELLE : 1:10



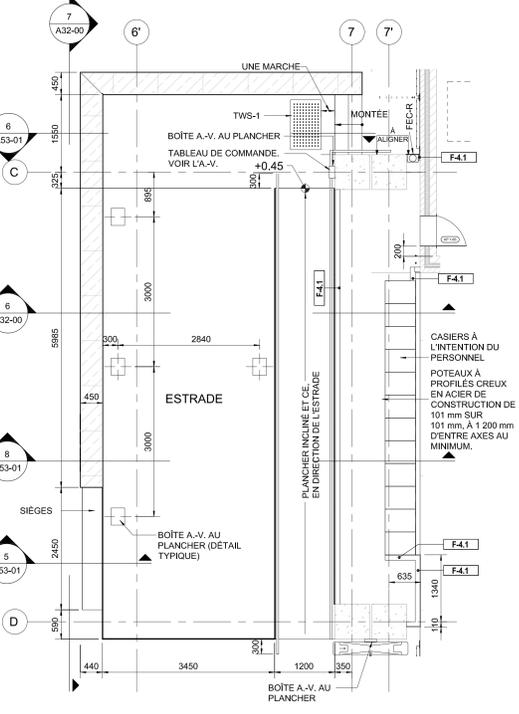
1 COUPE - ESTRADE ET RAMPE

ÉCHELLE : 1:10



8 COUPE - ESTRADE

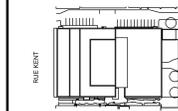
ÉCHELLE : 1:50



4 DÉTAIL EN PLAN - ESTRADE

ÉCHELLE : 1:50

plan 04



Le nord du projet et le nord géographique

Signature du projet

1	ADDENDUM #4	2022-07-11
0	DOCUMENT DE SOUMISSION	2022-05-27
révisions		date
project		project

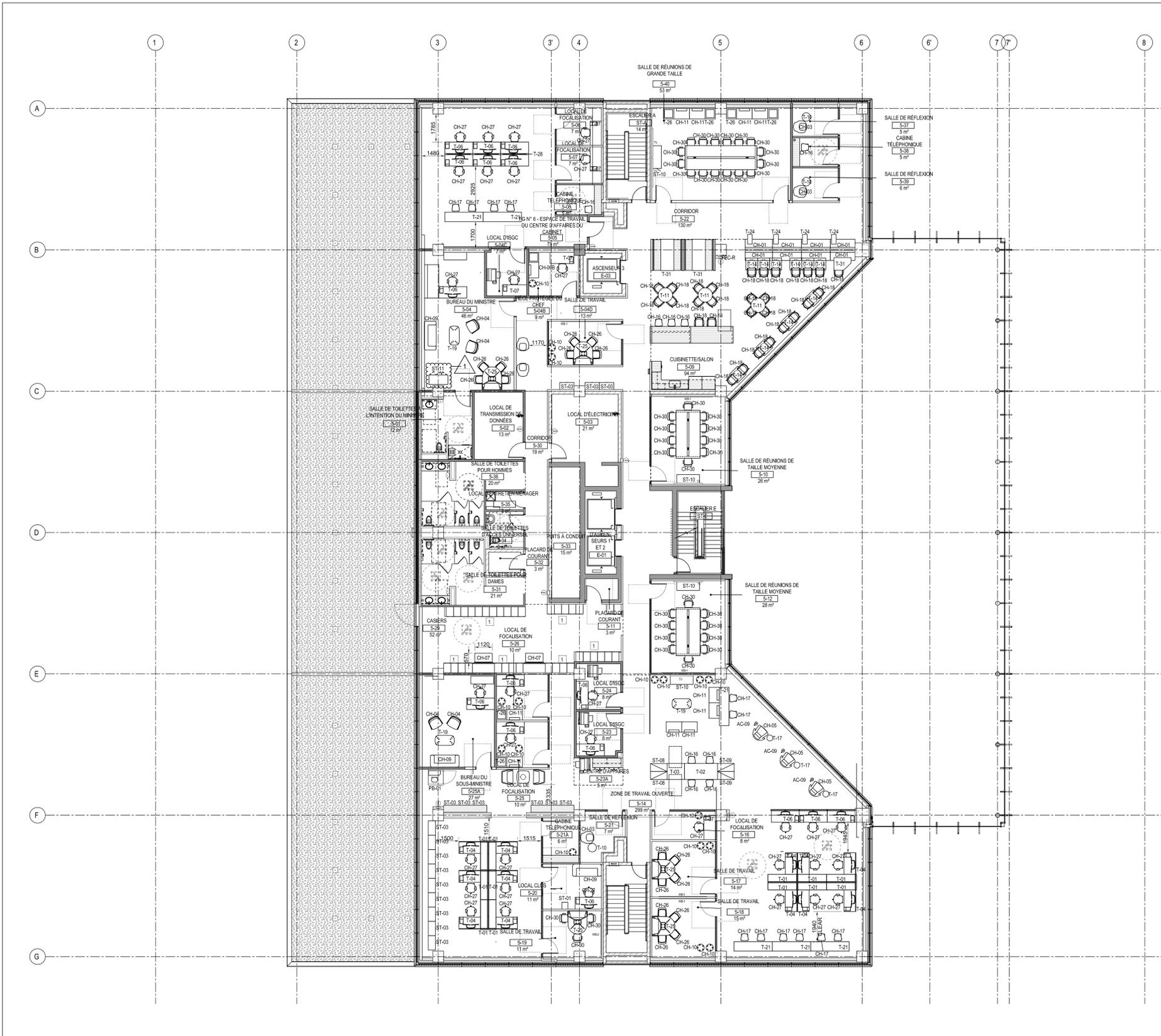
MODERNISATION DE L'ÉDIFICE DANIEL J MACDONALD

181, RUE GRAFTON
CHARLOTTETOWN (L-P)-E, C1A 1L1

**CINQUIÈME ÉTAGE
PLAN DU MOBILIER
ET DE L'APPAREILLAGE
1:100**

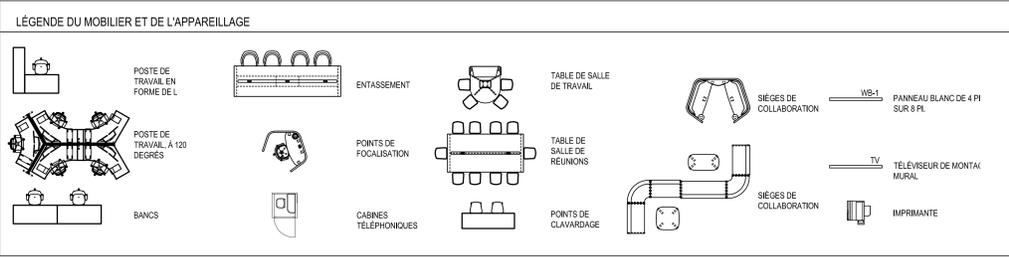
designed NORR	convu
date 2018-12-19	
drawn NORR	dessiné
date 2018-12-19	
approved AS	approuvé
date 2022-04-01	
Tender	Submission
PWGSC Project Manager Administrateur de projets à TPSCC	n° du projet
	R.056687.005
drawing no.	n° du dessin
	A93-05

NOMENCLATURE DE L'APPAREILLAGE EXISTANT							
CODE DE L'APPAREILLAGE	DESCRIPTION	GROUPE + VAC	DESCRIPTION DU PRODUIT	NIVEAU	NUMÉRO DU LOCAL	NOM DU LOCAL	NOMBRE
EQ-01	Machine à retires	Services administratifs	Fabricant : Genard Overtempo Modèle : Mini Max Série n° 10711344 Bien n° E32375 Gross : 35.5" x 22.5" W x 30" H	ÉTAGE PRINCIPAL-403		RANGEMENT/ EXPEDITION ET RECEPTION	1
EQ-02	Imprimante et (ou) photocopieur et (ou) télécopieur	Services administratifs	Fabricant : Leimark Modèle : MX7110e Bien n° E332461 Adresse : 2044-47-LEX-MX711-PA Numéro de télécopieur : 905-566-8243 la ligne de télécopieur est en service.	ÉTAGE PRINCIPAL-403		RANGEMENT/ EXPEDITION ET RECEPTION	1
EQ-03	Chariots divers	Services administratifs		ÉTAGE PRINCIPAL			21
EQ-04	Divers jacks de palettes	Services administratifs		ÉTAGE PRINCIPAL			8
EQ-05	Scanneur	Services administratifs	HP Scanjet Enterprise Flow 7500	ÉTAGE PRINCIPAL-403		RANGEMENT/ EXPED. ET RECEP.	1
EQ-06	Imprimante	Services administratifs	Imprimante d'étiquettes : Zebra ZP-505	ÉTAGE PRINCIPAL-403		RANGEMENT/ EXPED. ET RECEP.	1
EQ-07	Vélos improvisés	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	2
EQ-08	Tapis-roulants	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	4
EQ-09	Machine à ramer	Relations avec les clients	Produit : Concept 2	STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	2
EQ-10	Marcheur immobile	Relations avec les clients	Produit : Life Fitness 9100	STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-11	Marchepied d'exercice	Relations avec les clients	Produit : Life Fitness 9000	STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-12	Barre fixe de traction	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-13	Banc d'inclinaison	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	3
EQ-14	Chevalé à squat	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-15	Ensembles de stabilisation du tronc	Relations avec les clients	Produit : AB Supreme	STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-16	Support de barre d'ongles	Relations avec les clients	Produit : Strength Armour	STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-17	Support à poids et autres	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-18	Support à poids et autres	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-19	Support à poids et autres	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-20	Support à poids et autres	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-21	Support à poids et autres	Relations avec les clients		STATIONNEMENT	B-02	CENTRE DE MIEUX ÊTRE	1
EQ-22	Poêle de mixage	Communications		ÉTAGE PRINC.	1-18	PROD. VIDEO	1
EQ-23	Rangement de bandages	Communications		ÉTAGE PRINC.	1-18	PROD. VIDEO	5
EQ-24	Rangement de bandages	Communications		ÉTAGE PRINC.	1-18	PROD. VIDEO	3
EQ-25	Armoires à matériel	Communications		ÉTAGE PRINC.	1-18	PROD. VIDEO	2
EQ-26	Mixateur audio	Communications		ÉTAGE PRINC.	1-18	PROD. VIDEO	1
EQ-27	Écran vert portatif	Communications		ÉTAGE PRINC.	1-18A	VIDEO STUDIO	1
EQ-28	Production de cartes d'identification	Services de sécurité	Modèle : DTC 4500e	ÉTAGE PRINC.	1-68	EMPRENTES ET IDENT. PAR PHOTO	1
EQ-29	Zone de rangement du bureau d'identification	Services de sécurité		ÉTAGE PRINCIPAL-400		CENTRE DE OPÉRAT. DE SÉCURITÉ	1
EQ-30	Voûte	Services de sécurité		ÉTAGE PRINCIPAL-400		CENTRE DE OPÉRAT. DE SÉCURITÉ	1
EQ-31	Armoire à clés	Services de sécurité		ÉTAGE PRINCIPAL-400		CENTRE DE OPÉRAT. DE SÉCURITÉ	1
EQ-32	Armoire de rangement sécurisée	Services de sécurité		ÉTAGE PRINCIPAL-400		CENTRE DE OPÉRAT. DE SÉCURITÉ	2
EQ-33	Armoire de rangement sécurisée	Services de sécurité		ÉTAGE PRINCIPAL-400		LOCAL SOC	1
EQ-34	Établi de la société BGIS	BGIS		STATIONNEMENT	B-21	RANGEMENT BGIS	1
EQ-35	Pitney Bowes	Services administratifs		ÉTAGE PRINCIPAL-103		SALLE DE COURRIER A NUMERISATION	1
EQ-36	Système classeur de forte densité	DU BPA					2



NOTES GÉNÉRALES - PLAN DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE

- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUT LE MOBILIER ET L'ENSEMBLE DE L'APPAREILLAGE DEVONT ÊTRE FOURNIS PAR D'AUTRES TIERS. SE SERVIR DU PRÉSENT DESSIN ET CE, SEULEMENT À DES FINS DE COORDINATION DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA S'OCCUPER DE COORDONNER LE MONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT (EX-XX) FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DE PIÈCES D'ÉQUIPEMENT DE LA FEUILLE A23-05 AFIN DE RETROUVER DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET.
- TOUTS LES TÉLÉVISEURS ET TOUTS LES PANNEAUX BLANCS DEVONT ÊTRE FOURNIS ET INSTALLÉS PAR D'AUTRES TIERS. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE DANS LES CREUX MURAUX ET CE, AUX ENDROITS INDICÉS EN PLAN.
- AUX ENDROITS À PARTIR DESQUELS DES ÉTAGÈRES (à ST-X) SONT PRÉSENTÉES EN PLAN ET CE, CONTRE UN MUR, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SE DEVRA ALORS PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE DANS LES CREUX MURAUX.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SE DEVRA DE RÉUTILISER LE MOBILIER DE LA SALLE DE RÉUNIONS ET (OU) DU CENTRE D'APPRENTISSAGE ET CE, POUR LE NOUVEAU CENTRE D'APPRENTISSAGE 1-93 ET LA NOUVELLE SALLE DE FORMATION 1-84.



NOTES CLÉS - MOBILIER ET APPAREILLAGE

- LES CASIERS DEVONT ÊTRE FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. CE DERNIER SE DEVRA DE COORDONNER LA POSITION DES CASIERS ET CE, EN RAPPORT AVEC LA CLOISON SUSPENDUE AU-DESSUS. T.P. 100 DE TOUTS LES CASIERS SE DEVONT ÊTRE DE PLEINE HAUTEUR. L'EMPLACEMENT DÉFINITIF DES CASIERS DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION EN HAUTEUR AVEC LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DE CES ENSEMBLES. ET 25 P. 100 DES CASIERS DEVONT ÊTRE DE DEMI-HAUTEUR. L'EMPLACEMENT DÉFINITIF DES CASIERS DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION EN HAUTEUR AVEC LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DE CES ENSEMBLES.